

## Tensions diplomatiques entre la France et Israël

► Le ministère de la défense israélien a annoncé, mardi, mettre fin à ses importations militaires françaises, préférant s'approvisionner auprès de « pays alliés »

► Selon un rapport parlementaire, la France ne livre pas d'armes à Israël, mais elle lui fournit des composants utilisés dans des systèmes défensifs

► Depuis la reconnaissance par la France de l'Etat palestinien, vivement critiquée par Benjamin Nétanyahou, Paris tente de renouer le lien

► Mais, en Iran comme au Liban, Israël privilégie l'option militaire à une approche diplomatique du conflit mené avec le soutien américain

► L'Etat hébreu tient donc la France à la marge. A Paris, on juge que l'Union européenne est la mieux placée pour réagir

PAGE 3 ET ÉDITORIAL, P. 28

## À DUBAÏ, LES APPARENCES DE LA NORMALITÉ

► « Les missiles iraniens, vous en avez vu ? Tout va bien ici », dit un habitant rencontré sur une plage

► Dans la prospère cité-Etat, la population se sent protégée par une défense aérienne ultraperformante, mais craint le contrecoup économique du conflit

PAGE 2



Avant une course hippique, à Dubaï, aux Emirats arabes unis, le 28 mars. FADEL SENNA/AFP

## Municipales En Bretagne, la discrète implantation du RN

DEPUIS dimanche 22 mars, le Rassemblement national compte 21 conseillers municipaux en Bretagne, région longtemps perçue comme une « terre de mission » par l'extrême droite. Le décompte est même plus important, si on comptabilise les encartés RN discrètement qualifiés sur des listes sans étiquette ou de droite, comme à Kervignac (Morbihan). Certaines têtes de liste ont crié à la trahison en découvrant tardi-

vement la sympathie de certains colistiers pour le RN, d'autres savaient et ont laissé faire. Cette progression à bas bruit contribue à banaliser le parti et à professionnaliser ses cadres, tout en incitant la modérée droite bretonne à faire preuve de davantage de radicalité. Et elle crée autant de relais précieux pour le parti à l'aube de la campagne pour la présidentielle de 2027.

PAGES 7-8

## Europe Jugé trop proche du Kremlin, Viktor Orban embarrasse les pays de l'UE

Le premier ministre hongrois met son veto à une nouvelle aide à l'Ukraine. Les dirigeants européens attendent beaucoup des élections législatives du 12 avril dans le pays

PAGE 5

## Energie Pétrole : cinquante ans de dépendance mondiale

L'envolée des cours des hydrocarbures depuis le début de la guerre au Moyen-Orient rappelle les chocs pétroliers de 1973, 1979 et 2008

PAGES 14-15

**Santé**  
L'Eswatini, où un quart des adultes portent le VIH, teste le lénacapavir

PAGE 6

**Justice**  
Le PNF élargit ses investigations sur le groupe informatique Atos

PAGE 11

**Procès**  
Une enseignante poursuit des élus d'extrême droite pour diffamation

PAGE 13

**Patrimoine**  
Chambord veut rénover sa majestueuse aile François I<sup>er</sup>

Le directeur du domaine, Pierre Dubreuil, a lancé un vaste chantier de financement participatif auprès du grand public

PAGE 20

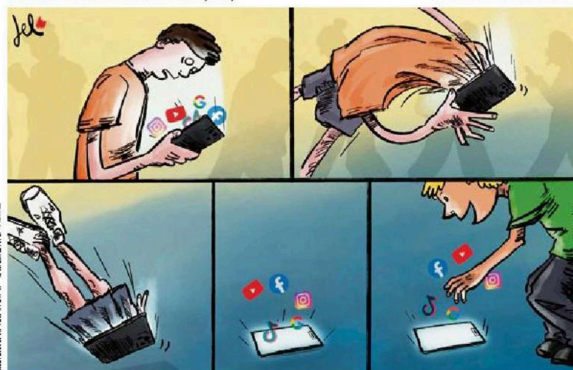
**Théâtre**  
Tout Paris pour « Le Cid » a les yeux de Chimène

Denis Podalydès et la troupe du Français revisitent la tragi-comédie de Corneille à la Porte-Saint-Martin

PAGE 21

VOU PAR EMANUELE DEL ROSSO (ITALIE)

CARTOONING FOR PEACE



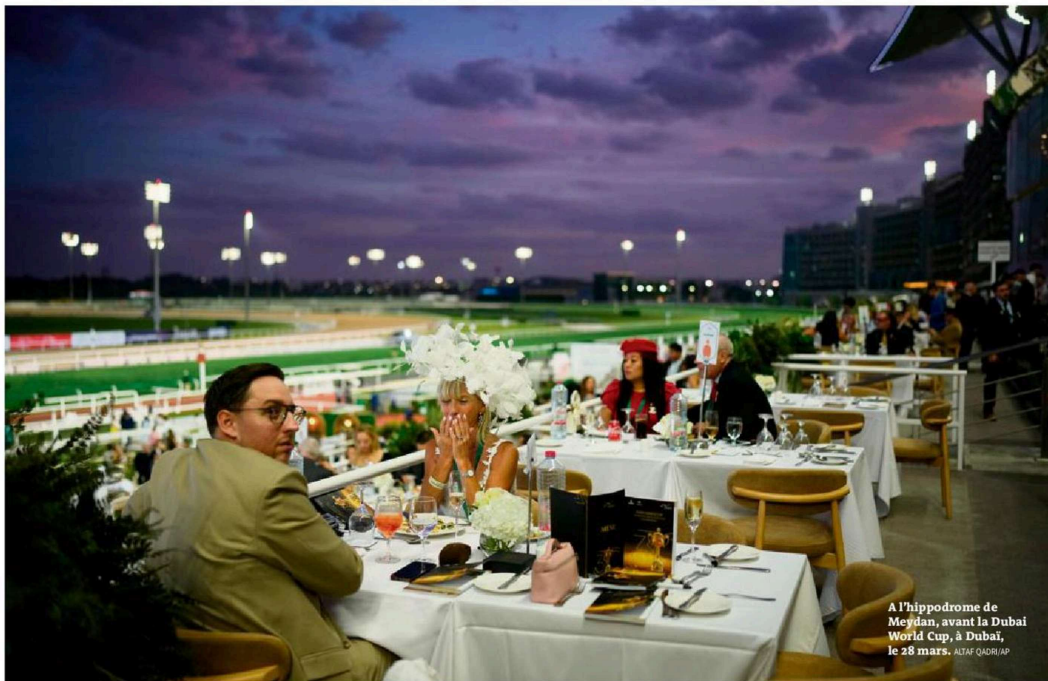
\*L'élégance est une attitude

HYDROCONQUEST

Elegance is an attitude

LONGINES

GUERRE AU MOYEN-ORIENT



A l'hippodrome de Meydan, avant le Dubai World Cup, à Dubaï, le 28 mars. AFP/QUORAP

# Ciblée, Dubaï parie sur une guerre courte

Dans la cité-Etat, la menace d'une crise économique inquiète davantage que les missiles iraniens

REPORTAGE  
DUBAÏ - envoyé spécial

Un après-midi à la plage, les pieds dans l'eau ou dans le sable, et là-tête ailleurs, loin de la guerre qui déchire le Golfe. C'est le programme de nombreux résidents de Dubaï, la richissime principauté des Emirats arabes unis, dimanche 29 mars. Lavé par les violents orages des jours précédents, le ciel est d'un bleu tendre et perçant, inhabituel dans cette mégapole de 4 millions d'habitants, abonnée aux nuages de poussière et de pollution.

Sur Kite Beach, l'une des plages publiques de la ville, jalonnée de palmiers, de terrains de padel et de food trucks, deux couples d'Indiens discutent sur une natte en rabane, une Thermos de thé à portée de main. « Les missiles iraniens ? Vous en avez vu, vous ? Tout va bien là », coupe court l'un des maris, informaticien d'une trentaine d'années, lorsqu'on le questionne sur le conflit en cours. Ce jour-là, près de 60 projectiles ont pourtant été tirés par la République islamique en direction des Emirats, en représailles aux bombardements américano-israéliens sur son territoire.

Un peu plus loin, Heba (qui a requis l'anonymat), une jeune Omanaise, observe les derniers feux du soleil qui s'abîme dans la mer et découpe la silhouette des navires, posés sur la ligne d'horizon. Elle non plus ne s'inquiète pas de ces attaques, qui causent des détonations sourdes, à intervalles réguliers, le signe d'une interception en vol ou, beaucoup plus rarement, d'un impact au sol. « Ce pays est le plus sûr au monde, j'ai totalement confiance dans son système de défense », clame cette employée du secteur du luxe, à l'unisson de nombreux résidents étrangers inter-

rogés par Le Monde. « Je n'ai jamais été aussi fière d'habiter ici », poursuit-elle.

La fédération est la cible numéro un de la vindicte de Téhéran, en raison de son importance économique et de sa proximité avec Israël, un Etat qu'elle a reconnu en 2020 et avec lequel la coopération économique et sécuritaire n'a cessé de croître. Depuis le début de la guerre déclenchée par les Etats-Unis et l'Etat hébreu, le 28 février, près de 2000 drones et plus de 400 missiles iraniens ont été envoyés vers la pétromonarchie, faisant 11 morts et 188 blessés. Mais le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd. L'immense majorité de ces projectiles ont été détruits en vol par l'armée émiratiste, qui revendique un taux d'interception record de 95%. « On fait mieux qu'Israël qui a un taux de 90 % », s'enorgueillit le politiste émirati Abdulkhalq Abdulla. On pensait que Dubaï était une oasis, mais en fait, c'est une forteresse.

Lundi 30 mars, sur l'esplanade du Centre financier international de Dubaï (DIFC), hérissé de gratte-ciels aux lignes futuristes, l'atmosphère est moins insouciant qu'à Kite Beach. Habituellement sillonné par les expatriés en costume, l'endroit, où sont concentrées des centaines de banques, de fonds spéculatifs et de sociétés de

gestion de patrimoine, est en grande partie désert. Les rares personnes que l'on croise sont les petites mains de la saga dubaïote, serveurs, gardiens et agents de nettoyage, originaires d'Afrique et d'Asie. Tous les autres salariés du DIFC ont été priés de travailler en distanciel après que le centre névralgique de l'émirat a été secouré, à la mi-mars, par deux explosions. La première a touché la tour Innovation One, située à proximité du consulat israélien, et la seconde, la tour ICD Brookfield, l'une des plus élevées du quartier. Quelques jours plus tôt, à la suite du bombardement de bureaux de la banque Sepah, à Téhéran, un responsable des gardiens de la révolution iraniens avait menacé de s'en prendre aux intérêts économiques américains et israéliens aux Emirats. Depuis, d'autres sites sensibles ont été touchés, comme la fonderie d'aluminium EGA, un géant du secteur, à Abou Dhabi, la capitale.

« Les gens se sont habitués »

« Les Iraniens répondent coup pour coup, leur ciblage est très précis, ils sont à l'évidence très bien renseignés. Ils visent le cœur de la stratégie de diversification économique émiratiste », constate un expert économique, sous le couvert de l'anonymat. Si le système bancaire dubaïote a la réputation d'être en bonne santé, ses dirigeants commencent à recevoir des appels. « Des gens, qui ont investi tout leur argent à Dubaï, me demandent de venir une partie vers un autre pays, confie un cadre d'un établissement financier international. Certaines grosses fortunes sont parties à l'étranger, notamment aux Maldives, où elles observent la tournure que prennent les événements. »

Normalité apparente, inquiétude sous-jacente : ainsi va la vie à Dubaï, après un mois de guerre. Passé le choc initial, les perfor-

LE DOMAINE LE PLUS AFFECTÉ EST LE TOURISME, CORNE D'ABONDANCE DE L'ÉMIRAT EN TEMPS ORDINAIRE

mances des batteries antimissiles ont permis à la plupart des habitants de reprendre leur routine. « Le premier soir de la guerre, on avait prévu un dîner chez nous avec 20 invités, seulement trois sont venus », raconte Philippe, un entrepreneur libanais, qui préfère ne pas donner son nom de famille. Il y a eu un petit mouvement de panique, poursuit-il, en évoquant les images, devenues virales, de l'incendie du Burj Al-Arab, un hôtel emblématique de Dubaï, touché par des débris de drones. Mais aujourd'hui, les gens se sont habitués.

En plus des systèmes de défense américains (Patriot et Thaad), sud-coréen (M-Sam), russe (Pantsir) et indo-israélien (Barak-8) qu'elle s'est offerts, à grands frais, la monarchie émiratiste peut compter sur ses hélicoptères Apache et son armada de chasseurs, F-16, Mirage 2000 et Rafale. Une vidéo du ministère de la défense, montrant des images de drones abattus au canon par des pilotes d'avion, a flatté la fierté locale. « Il ne faut pas oublier que le président des Emirats, Mohammed Ben Zayed, est un militaire de formation. Le pays était prêt pour cette épreuve », souligne un résident de longue date de Dubaï.

En conséquence, plus grand monde ne prête attention aux alertes stridentes qui surgissent sur les smartphones à chaque arrivée de projectiles iraniens. Dubaï s'est même permis d'organiser samedi 30<sup>e</sup> World Cup, la

course de chevaux la plus riche du monde, réunissant certains des pur-sang les plus chers de la planète, qui avait été annulée en 2020, à cause de la pandémie de Covid-19. Début mars, une précédente épreuve du calendrier hippique, programmée dans l'émirat voisin du Qatar, avait été suspendue. Les chevaux avaient été évacués de la presqu'île en catastrophe, par camion jusqu'à Riyad, puis par avion jusqu'à Liège (Belgique).

Mais Dubaï paie la préservation de cette vitrine au prix fort. Les tirs iraniens, même interceptés, entraînent un climat d'incertitude qui sape le modèle économique de la localité. Le domaine le plus affecté est évidemment le tourisme, corne d'abondance de l'émirat en temps ordinaire. « Le taux d'occupation des hôtels oscille entre 0 % et 5 %, confie un professionnel du secteur, sur un ton dépité. Comme la basse saison approche, les employés sont en train d'être renvoyés chez eux. Même si la guerre se termine bientôt, ils ne seront pas rappelés avant octobre. » S'ils sont moins dépeuplés, les malls labyrinthiques, qui ont fait la réputation de la cité-Etat, accusent eux aussi une baisse de régime.

Tension latente

Ce brutal ralentissement n'est pas sans déplaire à certains résidents étrangers, qui s'offrent des week-ends à tout petit prix dans des palaces et apprécient la baisse des embouteillages. « Les prix étaient devenus fous, il fallait une correction », témoigne Philippe, qui dirige une société d'impression industrielle. Mais l'exode des touristes, couplé à la fermeture du détroit d'Ormuz, la voie de ravitaillement numéro un des Etats du Golfe, a des répercussions sur toute la chaîne économique. « Mes clients ne me passent plus commande, continue le

patron libanais. J'ai des conteneurs remplis de cartouches d'ence, qui devaient arriver à Djebel Ali [le grand port de Dubaï] et qui ont été débarqués à Karachi [Pakistan]. J'ai la trésorerie pour tenir trois ou quatre mois, comme la plupart des boîtes ici. Je viens d'ailleurs de payer mes salariés. Mais il ne faudrait pas que la crise dure plus longtemps. »

C'est l'angle mort des discours sur la « résilience » de Dubaï. Et si la guerre devait se prolonger ? Dans un rapport publié à la mi-mars, l'agence de notation financière S&P Global Ratings affirmait que, dans un scénario d'intensification du conflit, les banques du Golfe pourraient faire face à une fuite de capitaux de l'ordre de 307 milliards de dollars (265 milliards d'euros). D'ores et déjà, la banque centrale des Emirats a annoncé un paquet de mesures de facilitation d'accès aux liquidités. A moyen terme, les fonds souverains de la fédération, qui comptent parmi les plus puissants au monde, pourraient être mis à contribution. « Pour l'instant, on a le sentiment qu'il n'y a pas de transferts de fonds massifs. Mais si c'était le cas, on ne le saurait pas forcément », fait remarquer l'expert économique cité plus haut.

Sur Kite Beach, dimanche soir, un expatrié indien, responsable des ventes d'une marque d'articles de sport, clame sa confiance dans les autorités émiratistes. La trentaine, élevé à Dubaï, il fait partie de cette seconde génération de résidents, qui considèrent l'émirat comme une patrie bis. L'idée de faire ses valises ne l'a pas effleuré, pas plus que celle de vivre de l'argent de son compte en banque. Mais il admet qu'une tension latente flotte dans l'air. « Il suffirait, dit-il, qu'un quartier résidentiel soit sévèrement touché pour que l'image que l'on se fait de la guerre change dramatiquement. »

BENJAMIN BARTHE

# Israël tourne un peu plus le dos à la France

Les relations entre les deux pays se tendent, au point que Paris semble assimilé à une puissance hostile

L'entretien, à l'Hôtel King David de Jérusalem, aura duré plus de deux heures trente, sans politesse superflue ni incident majeur. Une petite victoire, pense-t-on à Paris. Ce long tête-à-tête, qui s'est tenu le 20 mars, entre le ministre des affaires étrangères français, Jean-Noël Barrot, et son homologue israélien, Gideon Saar, est alors compris par le Quai d'Orsay comme une première étape, cruciale, visant à resserrer le lien diplomatique abîmé entre les deux pays après la décision de la France de reconnaître, à l'été 2025, l'Etat palestinien; un geste vécu comme une offense par le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou. Le ministre français reste prudent dans les termes qu'il emploie pour ne pas braquer l'Etat hébreu et amener, peu à peu, Israël à entendre l'effroi de la France sur la situation au Liban. En vain.

Dix jours après cette visite, la position d'Israël s'est, au contraire, durcie, donnant à la manœuvre diplomatique française les allures d'une humiliation. Ignorant les appels de Paris, et de quelques alliés européens, l'incursion terrestre de l'armée israélienne au Liban sud se poursuit, plongeant le pays dans le chaos, depuis l'entrée en guerre du Hezbollah libanais, soutien de Téhéran, le 2 mars, trois jours après le déclenchement de la guerre israélo-américaine contre l'Iran.

« A la fin de cette opération, l'armée s'installera dans une zone de sécurité à l'intérieur du Liban », a prévenu, mardi 31 mars le ministre de la défense, Israel Katz, tandis qu'Israël continue de frapper le mouvement chiite, sans épargner les civils.

« Le gouvernement israélien n'a pas de diplomatie. C'est une illusion. Son seul mantra est l'insulte et le coup de poing », se désole l'ancien ambassadeur d'Israël en France. Loin de s'apaiser, les relations entre la France et l'Etat hébreu se tendent au point que Paris semble désormais assimilé à une puissance hostile par plusieurs ministres israéliens.

Confirmant une information du site israélien N12 datée de mardi, une porte-parole du directeur général du ministère de la défense israélien, Amir Baran, a annoncé mardi soir la décision

« de ramener à zéro les achats de défense effectués en France », Israël préférant s'approvisionner auprès de « pays alliés ». Selon un rapport parlementaire, la France ne livre pas à proprement parler d'armes à Israël, mais elle lui fournit des composants utilisés dans des systèmes défensifs.

Poursuivant la lente destruction de son propre Etat de droit, comme un défi lancé à ceux qui défendent la cause palestinienne, dont la France, le Parlement israélien a voté, lundi, une loi instaurant la peine de mort « pour les terroristes » palestiniens (et non pour les juifs). « Une giflle infligée à l'Europe », commente M. Barnavi, qui dénonce la mollesse de la diplomatie européenne et française à l'égard de son pays. « Se faire cracher au visage et s'essuyer en disant "c'est la pluie" ne mène à rien », dénonce-t-il.

## « Démarche stérile »

Au plus fort de la guerre d'ancêtre menée à Gaza, Emmanuel Macron avait pourtant tenu tête à Israël. En dépit des accusations d'antisémitisme visant, et malgré les menaces de fermeture du consulat de Jérusalem, le président français avait fait le choix de reconnaître l'Etat palestinien, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2025. Une dizaine de pays avaient accompagné ce mouvement, mettant en évidence l'isolement de l'Etat hébreu sur la scène internationale. Peu important, à l'époque, la fureur de Benjamin Nétanyahou.

Le président français paraît depuis s'efforcer de compenser son geste, au risque de le réduire à un coup d'éclat symbolique. Dès son vol retour de New York, le chef de l'Etat charge son conseiller, Ofer Bronchtein, cofondateur du Forum international pour la paix et militant de la solution à deux Etats, d'user de son entretien en Israël pour apaiser les tensions entre les deux pays.

Les gestes amicaux se multiplient alors. En novembre, Emmanuel Macron change de doctrine à l'égard des entreprises israéliennes d'armement, les autorisant à exposer au salon Milipol sur la sécurité intérieure. Le 5 décembre, la France confirme sa participation à l'Eurovision, soutenant la présence de l'Etat hébreu à ce concours musical, alors que les appels au boycott se mul-



Les ministres des affaires étrangères israélien et français, Gideon Saar et Jean-Noël Barrot, à Jérusalem, le 20 mars. RONEN ZULLAN/REUTERS

tiplient. Le 11 février, depuis les bancs de l'Assemblée nationale, M. Barrot appelle à la démission de Spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens, qui fut l'une des premières à parler d'un possible génocide à Gaza. Aux dires du Quai d'Orsay, cette décision, liée à des propos calomnieux qu'aurait tenus l'expert, selon le ministre, n'a pas été pensée pour satisfaire le gouvernement israélien, qui l'accueille cependant favorablement.

Enfin, le 16 avril, doit être examinée la proposition de loi déposée par la députée des Français de l'étranger Caroline Yadan qui vise à lutter « contre les formes renouvelées de l'antisémitisme ». Un texte qui, selon ses détracteurs, pourrait museler la critique d'Israël en France. « Macron ne nous parle pas : il parle de nous, observe Emmanuel Nahshon, ancien diplomate israélien. Il joue un jeu avec lui-même qui concerne avant tout la France, ses communautés et leur mémoire, ses partis et sa présidentielle. »

## LES APPELS DU PIED DE PARIS SONT MÉPRISÉS PAR ISRAËL, QUI N'A PLUS DE PATIENCE POUR LA DIPLOMATIE

En fin, la retenue de Paris à l'égard du gouvernement suprémaciste de Benjamin Nétanyahou est dénoncée par nombre d'experts. « L'idée d'un dialogue constructif avec Israël est une démarche stérile dans le contexte actuel. La France apparaît comme complaisante à l'égard d'Israël, contribuant au déclin de son image dans les pays arabes », juge Denis Bauchard, ancien ambassadeur en Jordanie.

Mais affronter Israël, au risque d'aller à la rupture en salient un interlocuteur clé du Moyen-Orient, comme peut le faire l'Espagne, est jugé dans la capitale française comme une démarche vaine. La France n'aurait pas les leviers suffisants pour instaurer

un rapport de force avec l'Etat hébreu, dit-on à Paris, où l'on juge que les seules sanctions efficaces sont celles adoptées par l'Union européenne (UE). Oren dépit de la volonté de plusieurs pays, l'UE n'est jamais parvenue, faute d'unanimité, à suspendre l'accord d'association avec Israël, pour protester contre ses violations des droits de l'homme. « Quand on hausse le ton, on expose notre faiblesse en dévoilant nos divisions », conclut un diplomate. « Entrer dans un rapport de force ferait le jeu des extrémistes du gouvernement israélien qui accusent la France d'être antisémite », appuie Ofer Bronchtein.

Mais les appels du pied de Paris sont méprisés par Israël, qui n'a plus de patience pour la diplomatie. L'ombre portée des Etats-Unis, alliés de Benjamin Nétanyahou dans sa logique guerrière, semble ne laisser aucune place à la France. Deux ans et demi après l'attaque terroriste du 7 octobre 2023 perpétrée par le Hamas, l'armée israélienne s'active encore sur quatre fronts : Palestine,

Iran, Liban et Syrie. Le vertige de la force demeure, encouragé par son partenariat exclusif avec Washington, sous l'administration de Donald Trump.

« Nous menons une guerre pour changer la face de la région », assure Emmanuel Nahshon, qui juge la tentative française de renouer les discussions avec l'Etat hébreu à contretemps. Les appels de Paris en faveur d'un dialogue d'Israël avec le gouvernement libanais apparaissent comme un frein, à l'heure où l'Etat hébreu ne cesse d'accélérer ses campagnes militaires. En Iran, comme au Liban, Israël ne voit d'autre issue que militaire et s'oppose à une approche diplomatique du conflit, qui risquerait de lui lier les mains à l'avance. En tout cas, l'Etat hébreu tient donc la France à la marge.

En ce printemps, le jardin de la résidence de l'ambassadeur de France, qui fait face à la mer, à Tel-Aviv, est bien vide : « Plus personne ne parle [aux représentants français] », note un diplomate.

ET LOUIS IMBERT

# Défense : Paris dans le collimateur de l'Etat hébreu et des Etats-Unis

Le gouvernement israélien a annoncé, mardi, mettre fin à ses importations d'armes françaises et réorienter ces fonds vers des « pays alliés »

Alors que leur offensive lancée contre l'Iran, le 28 février, apparaît de plus en plus inextricable, les Etats-Unis et Israël s'en sont pris à la France, mardi 31 mars, l'accusant d'entraver leur effort de guerre. Les deux pays à l'origine de l'opération « Fureur ébénique » contre Téhéran, qui aboutit aujourd'hui à un blocage presque complet du détroit d'Ormuz, ont accusé la France d'avoir empêché le survol de son territoire à certains avions chargés de munitions vers Israël. Mesure à laquelle l'Etat hébreu a répondu en annonçant vouloir mettre un terme à ses importations d'armement français.

Israël a décidé de « ramener à zéro les achats de défense effectués en France, en réorientant ces fonds vers des achats "bleu et blanc" [les couleurs du drapeau israélien] ou vers des pays alliés »,

a annoncé une porte-parole du ministère de la défense israélien, mardi. Cette décision a été présentée comme une riposte à l'évolution récente de la posture française, alors que l'offensive contre l'Iran « contribue à la sécurité de l'Europe », a-t-elle ajouté.

## Des volumes très faibles

Dans la journée, Donald Trump s'est aussi emparé du sujet en dénonçant de manière virulente, sur son réseau Truth Social, l'attitude française. « La France n'a pas laissé les avions à destination d'Israël, chargés de matériel militaire, survoler [son] territoire. La France a été TRÈS PEU AIDANTE concernant le "Boucher d'Iran", qui a été éliminé avec succès ! Les Etats-Unis s'en SOUVIENDRONT !!! », a écrit le président américain, quelques jours après une attaque sur un ton similaire, accusant l'ensem-

ble des alliés européens de l'OTAN d'être des « lâches ».

La mesure de rétorsion israélienne est toutefois d'un impact très limité. Les exportations d'armes françaises à destination d'Israël représentent des volumes très faibles à l'échelle de l'ensemble des exportations d'équipements militaires hexagonaux. D'après les chiffres publiés dans le cadre d'un rapport annuel au Parlement, le montant global des licences françaises à destination d'Israël accordées en 2024 par l'Etat n'a pas dépassé les 162 millions d'euros sur un peu plus de 20 milliards au total. A cette somme peuvent être ajoutées environ 20 millions d'exportations de biens à doubles usages. Il s'agit souvent de solutions logicielles, de matériaux spécifiques ou de pièces détachées. Là aussi, le volume de ces licences apparaît résiduel à l'aune de 15 mil-

liards de biens à doubles usages exportés par la France, en 2024, dans le monde.

La volte-face israélienne a donc presque été ressentie comme un soulagement au sein des cercles de défense, alors que les exportations vers Israël sont de longue date un sujet compliqué pour Paris. Surplus longtemps, les licences sur les matériels de guerre ne sont accordées qu'au compte-gouttes vers l'Etat hébreu et principalement pour ménager la relation diplomatique. Une bonne part de ces équipements sont ainsi destinés au Dôme de fer israélien – considéré comme une structure « défensive » par Paris. D'autres ne font que transiter avant d'être réexportés vers des pays tiers ou la France, pour ses besoins nationaux.

Concernant les survols d'avions militaires, les réactions israéliennes et américaines apparaissent là

encore en décalage. La France n'a pas interdit tous les survols d'avions militaires à destination d'Israël et du Moyen-Orient, ont assuré au Monde plusieurs sources, sous couvert d'anonymat. « Les avions américains sont autorisés à survoler le territoire français dans le respect des règles internationales de survol des aéroports d'Etat », a précisé une source diplomatique.

Actuellement, les avions de combat comme les avions logistiques qui empruntent le ciel français doivent, au préalable, obtenir une autorisation, appelée « diplomatic overflight clearance ». Chaque vol est évalué au cas par cas. Mais Paris n'est étiqueté pas souhaité instrumentalement ces enjeux jusque très récemment, selon une source proche du dossier. A la différence de l'Espagne qui, le 30 mars, a annoncé fermer son espace aérien aux avions américains, la France accueille ré-

gulièrement sur son sol, depuis le début de la guerre, des appareils de soutien des Etats-Unis sur sa base d'Istres (Bouches-du-Rhône) et d'Avord (Cher). Il s'agit notamment de C-17 et de Stratotankers KC-135. « Des avions militaires de soutien (et non de combat) peuvent stationner sur les bases militaires françaises dans le cadre d'une procédure de routine, mais ces avions ne participent pas aux opérations de combat en Iran », a détaillé une autre source.

L'Italie aurait, elle, refusé l'atterrissage d'avions américains sur sa base de Sigonella, en Sicile, ces derniers jours, selon le *Corriere della Sera*. Dans le cas italien, les appareils américains n'avaient pas transmis leur plan de vol au préalable. Comme en France, chaque transit est étudié au cas par cas.

CHLOÉ HOORMAN  
ET ELISE VINCENT

## GUERRE AU MOYEN-ORIENT

## Plus de 3 000 Chinois ont quitté l'Iran depuis le début de la guerre

Des milliers de ressortissants chinois travaillaient dans le pays, où les sanctions internationales limitent la concurrence étrangère

PÉKIN - correspondant

En février, après être rentré comme chaque année passer le Nouvel An lunaire auprès de sa famille dans le sud-est de la Chine, Zhao Wei avait préféré reporter son retour à Téhéran. Cet homme d'affaires originaire du Guangdong, installé depuis neuf ans dans la capitale iranienne, avait un mauvais pressentiment. La répression des manifestations contre le régime en janvier avait laissé une ambiance pesante. L'ampleur des coupures d'Internet rendait les communications, et donc le travail, difficiles. Plus le déploiement massif de forces américaines dans la région, à la mi-février, la convaincu de rester un peu plus longtemps pour prendre son vol retour vers l'Iran après les fêtes.

Cet homme, qui demande à utiliser un pseudonyme pour ne pas compliquer ses relations à Pékin comme à Téhéran, n'a donc pas vraiment été surpris par la guerre, mais il s'inquiète de la voir se prolonger ainsi et prendre une telle ampleur. « Ce qui me fait le plus peur, c'est une guerre longue, dit-il. Il pourrait devenir très difficile de travailler en Iran à l'avenir. Déjà, tout le monde peut faire le constat des conséquences du blocage du détroit d'Ormuz ».

En attendant, il l'a laissé ainsi à Téhéran ses six employés, son entrepôt, ses produits. L'import de Chine des pièces détachées utilisées dans l'industrie pétrolière, pour l'assemblage de conduits oléoducs. Les Chinois sont présents en Iran dans de multiples

secteurs, des usines automobiles à la construction. Leur empreinte économique a cru à mesure que les Occidentaux ont tourné le dos à ce pays du fait des sanctions.

**Pas de concurrence étrangère** Depuis treize ans, la Chine est le premier partenaire commercial de l'Iran. Ses hommes et femmes d'affaires y profitent de l'absence de concurrence étrangère forte, mis à part les Russes, et de la complexité d'opérer sous la menace de sanctions. Ils doivent gérer les paiements et dehors système international Swift. L'agence Bloomberg a raconté, en octobre 2025, comment le constructeur automobile Chery évite les mécanismes bancaires internationaux pour ne pas être sanctionné par Washington lorsqu'il livre ses voitures en kit pour assemblage final en Iran. Il se fait plaisir à payer en Chine par une entreprise chinoise qui importe des minerais tels que le cuivre et le zinc depuis l'Iran, en un trac triangulaire complexe. La Chine achète aussi plus de 80 % du pétrole iranien, pris en commande par de petites raffineries indépendantes chinoises moins exposées en cas de sanctions américaines que les géants Sinopec et Petrochina. Elles profitent, en contrepartie, d'un rabais sur ce pétrole que le reste du monde refuse.

Beaucoup de grandes entreprises chinoises travaillent ailleurs en dollars ont déjà pris leurs distances, craignant d'être bannis du système financier américain, ce qui laisse un espace à des acteurs plus modestes, comme M. Zhao. « Le fait que les plus gros évitent ce

## LA NOUVELLE GUERRE DU GOLFE FAIT VOLER EN ÉCLATS L'ASSURANCE EN AFFAIRES DES COMMERÇANTS CHINOIS

pays permet à de plus petits comme moi d'y survivre », détaille-t-il.

La nouvelle guerre du Golfe fait voler en éclats l'assurance en affaires des commerçants chinois. Beaucoup voyaient jusqu'alors les bonnes relations diplomatiques de Pékin avec tous les pays de la région comme une forme de protection. Les voilà rattrapés par les réalités géopolitiques. Plus de 3 000 ressortissants chinois ont quitté le territoire iranien et un chinois a été tué dans les premiers jours de la guerre, selon le ministère des affaires étrangères à Pékin. À Dubaï, ils sont plus 37 000 Chinois à s'être installés ces dernières années, y trouvant une alternative à Hongkong, reprise en main par les autorités chinoises et à Singapour, fiscalement moins avantageuse. Eux aussi s'inquiètent sur leur avenir.

Sur les réseaux sociaux chinois, on trouve de nombreux témoignages de Chinois affectés par cette guerre. Sur Xiaohongshu, plateforme chinoise similaire à Instagram, une jeune femme du nom de Chen explique avoir fui l'Iran par la route, le 3 mars, pour arriver en Azerbaïdjan, alors que l'espace aérien était fermé et que la coupure d'Internet empêchait

d'évaluer les autres options pour partir. C'était la deuxième fois qu'elle évacuait ainsi Téhéran en huit mois, après avoir dû faire de même durant les douze jours de bombardements israéliens et américains en juin 2025. Dans les commentaires, un autre internaute demande à cette jeune femme si elle connaît un chauffeur joignable car un proche ne sait pas comment évacuer.

## Besoins de reconstruction

Zhao lui aussi était à Téhéran lorsque ont débuté les bombardements de juin 2025. Les premières frappes l'avaient réveillé au milieu de la nuit le 13 juin, alors qu'il avait pas mal bu avec des amis quelques heures plus tôt. Il s'était rapidement rendu sur les rives de la mer Caspienne puis, lorsque l'ambassade chinoise avait recommandé de quitter le pays, il avait franchi la frontière arménienne et était resté là-bas le temps que les choses se tassent.

Ces guerres à répétition refroidissent les Chinois, même s'ils créent aussi des besoins de reconstruction. Malgré ses difficultés, Zhao constate qu'il serait bien utile de relancer son affaire ailleurs. Aux Émirats arabes unis ou en Arabie saoudite, dont les industries pétrolières ont également des besoins importants, les critiques sont plus triviales dans la distribution des marchés. Il prévoit donc de repartir pour l'Iran le jour où le conflit s'arrêtera. « Dès que la situation se stabilise, j'y retourne, dit-il. Tout mon business est là-bas, impossible de faire autrement ».

HAROLD THIBAULT

## Les Emirats arabes unis annulent les visas de résidence pour des Iraniens

Ces mesures ont été étendues aux propriétaires d'entreprises et aux détenteurs de « visas dorés »

C'est l'une des conséquences directes de l'escalade des tensions entre les pays du Golfe et l'Iran, sur fond de guerre déclenchée contre la République islamique par Israël et les États-Unis. Depuis le 23 mars, les Emirats arabes unis ont annulé des permis de résidence d'Iraniens se trouvant à l'extérieur du pays, selon les témoignages recueillis par *Le Monde*. Ces annulations, initialement limitées aux visas d'étudiants, de travail et familiaux, se seraient étendues aux propriétaires d'entreprises et à certains détenteurs du « visa doré » de dix ans, destiné aux personnes possédant des biens immobiliers.

Soheil (le prénom a été modifié à sa demande), un iranien d'une quarantaine d'années, a quitté Dubaï à la mi-mars pour régler des affaires professionnelles en Amérique du Nord. Le 28 mars, en consultant le portail officiel afin de vérifier le statut de son permis de résidence, il découvre que ce dernier, pourtant valable encore deux ans, a été annulé.

Installé à Dubaï depuis la fin des années 2000 avec son épouse, Saïrah (un pseudonyme également), elle aussi d'origine iranienne, Soheil travaille pour une entreprise privée. Tous deux ne possèdent que la nationalité iranienne.

« Ici, nous étions rassurés, convaincus que, quel qu'il arrive, rien changerait et que cet endroit était notre foyer », confie de Dubaï, Saïrah, qui, comme de nombreux Iraniens vivant aux Emirats, redoute de voir son propre visa annulé. « Nous sommes des gens ordinaires. Comment allons-nous nous boucher nos prêts bancaires sans pouvoir travailler et rester ici? », s'interroge Saïrah, propriétaire avec son mari d'un appartement et d'une voiture achetée et crédit.

## Cible de Téhéran

Ce développement survient dans un contexte d'escalade régionale sans précédent. Depuis le début des frappes américano-israéliennes contre la République islamique, le 28 février, l'Iran a non seulement visé des bases américaines dans plusieurs pays du Golfe, mais a également mené des attaques de missiles et de drones contre des sites civils, notamment des aéroports, des hôtels à Dubaï, ainsi que des installations pétrolières et gazières aux Emirats, en Arabie saoudite et au Qatar.

Téhéran a lancé vers les Emirats environ 440 missiles balistiques et de croisière, ainsi que 2000 drones, faisant 10 morts et 178 blessés, selon les autorités émiraties. Ces frappes font des Emirats le pays le plus touché parmi les cibles de

Téhéran. Le nombre d'Iraniens disposant d'un permis de résidence dans ce pays reste, lui, incertain, oscillant entre 100 000 et 400 000 selon les sources.

Le 13 mars, les autorités des Emirats arabes unis ont, par ailleurs, suspendu les activités de plusieurs institutions liées à l'Iran, notamment un hôpital, des écoles, la branche de l'Université islamique Azad ainsi que la mosquée Imam Hossain. Les employés dont les visas dépendaient de ces institutions ont vu leur résidence annulée et ont depuis quitté le pays. En réaction, le 30 mars, le pouvoir judiciaire iranien a annulé les permis de séjour de 1200 Émiratis résidant en Iran. Ils devront avoir quitté le pays sous une semaine.

Ces derniers jours, les responsables des Emirats ont adopté un ton de plus en plus hostile vis-à-vis de Téhéran. Le 19 mars, le ministère des affaires étrangères a qualifié les attaques iraniennes de « terroristes » et une violation directe de la sécurité régionale. Le 22 mars, le ministre des affaires étrangères, le cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyan, a fait savoir, sur X, que les Emirats ne se laisseraient jamais « faire chanter par des terroristes », réaffirmant le refus d'Abou Dhabi de céder face aux pressions iraniennes et à ses frappes. « Les Emirats ont de longue date utilisé leur

politique migratoire comme levier de politique étrangère, diplomatique et sécuritaire. La révocation actuelle des visas de résidents iraniens se trouvant à l'étranger s'inscrit d'abord dans cette logique, même s'il ne s'agit pas d'un précédent inédit », note le géographe franco-iranien Amin Moghadam, de l'université de Poitiers.

Des épisodes similaires avaient été observés, notamment au moment du durcissement des sanctions contre l'Iran en 2010-2011, lorsque les autorités émiraties avaient restreint le renouvellement de certains titres de séjour sous l'effet des pressions américaines à cause du programme nucléaire de Téhéran. « Ce qui distingue la séquence actuelle, en revanche, c'est que l'Iran se retrouve dans une confrontation directe avec les Emirats, ce qui donne à cette mesure une portée politique beaucoup plus explicite », ajoute-t-il.

Pendant ce temps, les parents de Soheil et plusieurs de ses proches, restés à Téhéran, vivent sous les bombardements. Avec la coupure d'Internet, il ne parvient à obtenir que très peu d'informations. « Comme toujours, ce sont les Iraniens, les gens ordinaires, qui paient le prix fort des tensions entre la République islamique et le reste du monde », regrette-t-il. ■

GHAZAL GOLSHIRI

## Chili : le président Kast suspend la création d'un lieu de mémoire

Son prédécesseur avait prévu l'expropriation de Colonia Dignidad, théâtre de sévices sur enfants et de tortures sous Pinochet

Depuis l'arrivée au pouvoir de l'ultraconservateur José Antonio Kast, le 11 mars, les associations chiliennes de défense des droits humains craignent qu'il n'utilise l'arme financière pour démanteler les politiques de mémoire sur les crimes de la dictature (1973-1990). Un premier pas a été franchi en ce sens dimanche 29 mars, avec l'annonce de la révocation de l'expropriation de l'ancienne Colonia Dignidad.

Aujourd'hui nommée « Villa Baviera », cette enclave a été fondée en 1961 par Paul Schaefer, ancien pasteur luthérien et pédocriminel allemand né en 1921. Véritable Etat dans l'Etat, elle a été le théâtre d'innombrables sévices sexuels infligés à des enfants. Sous le régime d'Augusto Pinochet, elle est devenue un lieu de tortures, d'assassinats et de disparitions de cadavres.

En juillet 2025, le gouvernement du président Gabriel Boric (centre gauche) avait signé un décret pour exproprier 17 hectares – sur les 16 000 que compte le domaine – afin d'y créer un lieu de mémoire. Cette décision faisait suite au travail d'une commission mixte Chili-Allemagne née en 2017, après que les deux gouvernements eurent reconnu leur responsabilité dans les violations des droits humains commises à Colonia Dignidad.

## « Signe d'abandon »

Le gouvernement Kast a justifié la décision, annoncée par le ministre du logement, Ivan Poduje, par la situation budgétaire héritée du précédent gouvernement. Le coût de l'expertise foncière pour l'expropriation « représente 47 milliards de pesos [44 millions d'euros], je ne dispose pas de cette somme », a expliqué M. Poduje, refusant toute motivation idéologique. Avec cet argent, je pourrais rénover 1 500 logements en mauvais état.

« Pour les victimes, c'est un signe d'abandon », a dit Margarita Romero, présidente de l'Association pour la mémoire et les droits de l'homme Colonia Dignidad, à la chaîne allemande Deutsche Welle. Cela montre que même lorsque l'Etat lui-même reconnaît officiellement un lieu comme ayant été le théâtre d'enlèvements, de tortures et de disparitions forcées, cela peut être relatif pour des raisons politiques ou budgétaires. « La Corporation de promotion et défense des droits de la personne et des familles de disparus de la dictature ont sollicité l'intervention de la Commission interaméricaine des droits humains. La décision d'exproprier le site « avait marqué un tournant en matière de mémoire et de droit à la réparation », rappelle Mariela Santana, l'avocate de la corporation. Revenir sur cette mesure porte atteinte aux obligations internationales de l'Etat chilien ».

Dans un entretien à la Deutsche Welle, Winfried Henkel, avocat né dans l'enclave et défenseur des victimes de ce qu'il qualifie de « mélange de secte religieuse et de groupe d'extrême droite », s'est dit « sous le choc », reprochant au président Kast de « prolonger l'existence de Colonia Dignidad ». En Allemagne, la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Kathrin Deschauer, a assuré,

« N'endettions pas tout le Chili alors que nous avons des besoins réels »

JOSÉ ANTONIO KAST

président chilien

Aujourd'hui, le site est un centre agricole et de tourisme, qui fait l'impasse sur les violations des droits humains

lundi, que « la prise en compte des crimes commis à Colonia Dignidad reste une priorité pour le gouvernement allemand ».

Face aux critiques, José García Ruminot, secrétaire général de la présidence, a semblé siffler à l'arrière, lundi, en précisant qu'il s'agissait d'une « suspension pour cette année » pour « des raisons strictement financières ». « Créer un mémorial de 17 hectares, ce n'est pas raisonnable », a déclaré, mardi, le président Kast. Faisons en sorte que ce lieu soit à la mesure de ce qu'il était et n'endettions pas tout le Chili alors que nous avons des besoins réels. » Les 17 hectares incluent pourtant de nombreuses infrastructures délabrées, témoins de l'horreur, dont la résidence de Paul Schaefer, où ont été trouvés des documents attestant d'un lien direct entre Colonia Dignidad et les organes répressifs de la dictature.

Brancardier en France pendant la seconde guerre mondiale, Paul Schaefer, qui n'a pas été membre du parti nazi comme l'assurent certaines publications, a fui la justice allemande, qui le cherchait pour des violences sexuelles sur mineurs, et s'est installé au Chili. Suivi par les adeptes de la secte qu'il avait créée en Allemagne, il a fondé à 350 kilomètres au sud de Santiago la Cité de bienfaisance Colonia Dignidad, communauté vivant en autarcie.

Derrière l'image idyllique d'un village allemand, Schaefer a imposé dans l'enclave un régime de terreur, où les enfants étaient violés et les colons réduits en esclavage. Le général Pinochet y séjournait régulièrement, et son épouse, Lucia Hiriart, louait « un paradis doré et de prospérité ». Les autorités chiliennes estiment que 26 opposants y ont disparu et que des dizaines d'autres y ont été torturés.

## Soutien de la droite

En 1991, au retour de la démocratie, la colonie perd son statut de société de bienfaisance, malgré le soutien très actif de parlementaires de droite, et devient Villa Baviera. En 1997, fuyant les premières enquêtes pour pédocriminalité, Paul Schaefer se réfugie en Argentine. Arrêté en mars 2005, extradité au Chili puis condamné à vingt ans de prison, il y meurt en 2010.

Aujourd'hui, le site est un centre agricole et de tourisme – qui fait l'impasse sur les violations des droits humains qui s'y sont produits. Ses habitants actuels s'opposent au plan d'expropriation.

Pour les ONG, le gouvernement de Gabriel Boric porte une part de responsabilité dans la situation actuelle. En décembre 2025, l'Association pour la mémoire et les droits de l'homme Colonia Dignidad s'inquiétait déjà des retranchements pris dans le processus d'expropriation. M. Hempel partageait cette amertume le 9 mars, en déclarant au média *Divario Universidad de Chile* : « Il y a eu ici un gouvernement fait de poignées de main, de belles promesses et de gestes, mais qui, au moment de tenir ses promesses, a failli à sa tâche. »

ANGELINE MONTOYA

# L'Union européenne démunie face à Viktor Orban

Les Européens font le pari que leurs relations avec Budapest rentreront dans l'ordre après les élections législatives du 12 avril

BRUXELLES, VIENNE - bureau européen, correspondant régional

La scène a été photographiée dans la salle du Conseil européen, à Bruxelles, le 19 mars. Au premier plan, Viktor Orban se tient debout, les bras écartés, posés sur un bureau. Il toise ses vingt-six homologues, assis, un peu plus loin, autour d'une grande table ovale, en train de suivre sur un écran l'intervention de Volodymyr Zelensky. Certes, le premier ministre hongrois se lève régulièrement pendant les réunions pour s'étirer, car il souffre du dos. Mais, cette fois, confié-on au Conseil, il est resté « hors champ » pendant tout l'échange avec Kiev, afin que les caméras ne puissent renvoyer son image au président ukrainien. Le message était clair : pas question que Budapest apporte son soutien au prêt de 90 milliards d'euros à l'Ukraine, alors que les Vingt-Sept, y compris la Hongrie, s'y étaient unanimement engagés, le 19 décembre 2025.

En revenant sur sa parole, Viktor Orban a franchi « une ligne rouge », et c'est « inacceptable », a depuis martelé le président du Conseil européen, Antonio Costa. Ce revirement – un « acte flagrant de déloyauté », a jugé le chancelier allemand, Friedrich Merz ; une « trahison », a tranché le premier ministre finlandais, Petteri Orpo – a exaspéré à Bruxelles, comme dans la plupart des capitales européennes. Les révélations qui ont suivi, selon lesquelles le ministre des affaires étrangères hongrois, Péter Szijartó, informe son homologue russe, Sergueï Lavrov, de tout ce qui se passe dans les arcanes bruxellois et tente parfois d'y défendre les intérêts de Moscou, n'ont pas arrangé les choses.

Aujourd'hui, les dirigeants européens attendent que les élections législatives hongroises du 12 avril soient passées. Hormis le président du gouvernement slovaque, Robert Fico, aucun ne regretterait le départ de Viktor Orban, donné perdant face à son adversaire conservateur pro-européen, Péter

Magyar. Et si le premier ministre hongrois devait l'emporter, ils parient sur le fait qu'une fois le scrutin passé il reviendrait à une pratique « plus transactionnelle » de sa participation à l'Union, comme le dit un diplomate européen. « Si Orban est réélu, je ne l'imagine pas partir dans une politique d'obstruction généralisée », confie un proche d'Emmanuel Macron. Avant de poursuivre : « Sinon, il faudra faire des choix radicaux. » Lesquels ? « On le gifle ? On l'arrête ? », ironise un haut grade du Conseil européen. Les traités ne prévoient pas la possibilité d'exclure de l'Union européenne (UE) un Etat membre et, en réalité, il n'y a aucune solution évidente pour fuir Budapest à coopérer, alors que, sur des sujets comme le budget communautaire, la politique étrangère ou l'élargissement, l'unanimité est requise.

## Créativité juridique

Il est arrivé que, faisant preuve de créativité juridique, la Commission contournât cette règle et lui substituât celle d'une majorité qualifiée, par exemple, le 12 décembre 2025, pour geler jusqu'à la fin du conflit les actifs russes immobilisés, malgré l'opposition hongroise. Mais personne, à la table du Conseil, ne souhaite multiplier ce type de désolution, qui pourrait, un jour, être utilisée contre d'autres pays que la Hongrie.

Des décisions prises « vingt-sept » peuvent aussi prévoir des dérogations pour certains. Ainsi la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque avaient levé leur veto à l'embauche contre le pétrole russe, le 2022, après avoir obtenu le droit de continuer à le étudier approvisionnées, via l'oléoduc Droujiba. Les trois mêmes ont également agréé le prêt de 90 milliards d'euros à l'Ukraine, en décembre 2025, à condition de ne pas participer à son remboursement. Mais cela n'a pas empêché Budapest de reprendre sa parole. Restent les sanctions financières. Depuis 2022, la Commission a gelé une trentaine de milliards d'euros – 18 milliards, qui sont encore – dont la Hongrie s'est

scœur de l'oligarque russe Alicher Ousmanov de la liste. « Out, absolutely », lui répond le ministre hongrois, qui obtiendra gain de cause le 14 mars, lors du renouvellement de la liste de sanctions.

## Demande directe

La collusion entre le dirigeant hongrois et le pouvoir russe ne s'arrête pas là. Une autre conversation entre M. Szijartó et le vice-ministre de l'énergie russe, Pavel Sorokin, est évoquée. Dans cet échange datant de juin 2025, le Hongrois assure faire « tout [son possible pour] abroger » un ensemble de sanctions de l'UE visant la flotte parallèle de pétroliers russes par laquelle Moscou contournait les sanctions occidentales.

Ces révélations interviennent douze jours avant les élections législatives du 12 avril, qui s'annoncent compliquées pour Viktor Orban, le premier ministre nationaliste, au pouvoir depuis seize ans. Alors que M. Orban fait campagne en accusant son adversaire, le conservateur pro-européen Péter Magyar de « rouler pour l'Ukraine », ce



Giorgia Meloni, présidente du conseil italien, et Viktor Orban, premier ministre hongrois, au Conseil européen, à Bruxelles, le 19 mars. JEANNE ACCORSI/SIPA POUR LE MONDE

retournée privée en raison de ses manquements à l'Etat de droit. Mais, pas plus que les multiples condamnations infligées à Budapest par la justice européenne depuis le retour de Viktor Orban au pouvoir, en 2010, cela n'a changé la donne politiquement.

La démocratie hongroise ne cesse de régresser, et Viktor Orban a ignoré la plupart de ses sanctions, en dépit de leur impact sur le budget et la croissance de son pays, bien plus faible que celle de ses voisins. La Commission a pris « des mesures massives » mais « on n'a jamais pensé que l'UE pourrait résoudre les problèmes démocratiques de la Hongrie, il faut d'abord une volonté politique locale. L'UE ne peut que soutenir ou freiner une tendance », explique Marta Pardavi, défenseuse des droits humains en Hongrie.

Enfin, il y a la procédure dite « de l'article 7 », lancée par le Parlement européen en 2018, et qui peut permettre de suspendre le droit de vote d'un pays. Jusqu'ici, les Etats membres n'ont pas suivi. Il aurait fallu qu'ils s'y mettent à vingt-six, mais, après avoir bénéficié du soutien de Varsovie, quand le PIS était au pouvoir (2015-2023), Budapest peut désormais compter sur Bratislava. « Jamais les Etats membres ne fa-

**Pas question que Budapest apporte son soutien au prêt de 90 milliards d'euros à l'Ukraine**

ront l'article 7. Par peur de créer un précédent, dont ils pourraient un jour subir les conséquences. Qui sait ce qu'il se passerait si le Rassemblement national arrivait au pouvoir en France ? », commente un diplomate européen. A Berlin, à l'inverse, on identifie une voie de passage, avant le vote sur le prochain budget communautaire (2028-2034) : « Contre des garanties financières, la Slovaquie et la République tchèque pourraient être convaincus de soutenir la démarche », explique-t-on dans l'entourage du chancelier.

Autant dire qu'à ce stade, face à un Viktor Orban réélu, les Européens resteraient démunis. Mais ce scénario ne les inquiète pas outre mesure. Si, dans son pays, le dirigeant nationaliste bafoue largement l'Etat de droit, réduisant l'indépendance des médias ou s'attaquant à celle de la justice, sur la scène européenne, en revanche, il a toujours pris soin de ne pas empêcher l'UE de fonctionner. Du moins, avant l'affaire du prêt de 90 milliards d'euros à Kiev. « Pour l'instant, les gouvernements sont sur un mode : on ne fait rien, on attend, tout ça se règle le 12 avril », regrette l'eurodéputé Vert allemand, Daniel Freund.

Certes, Viktor Orban est ouvertement hostile aux institutions communautaires, multipliant les provocations contre « l'élite bureaucratique bruxelloise ». Certes, il revendique ses amitiés avec Vladimir Poutine, Xi Jinping ou Donald Trump, qui ne veulent guère de bien à l'UE. Certes, il sait mieux que personne marchander la levée de son veto. Mais, in fine, il n'a jamais commis l'irréparable, plaqué Paris, Berlin et d'autres, minimisant les crises à répétition que ces comportements génèrent.

dernier promet d'en finir avec la politique pro-russe de Budapest.

Si le ministre hongrois est connu de longue date pour ses propos prorusse, les révélation de *The Insider* vont bien plus loin, montrant un ministre qui agit au niveau européen sur demande directe de Moscou.

Mardi, la Commission européenne a réagi avec prudence. Sa porte-parole a rappelé que les Etats sont tenus au « principe de coopération sincère ». « Parmi les collègues, il y a beaucoup de frustration et de tension vis-à-vis de la Hongrie et de sa déloyauté, mais personne ne veut pour l'instant hausser trop le ton, confie un diplomate européen.

Moins réservé, l'eurodéputé macroniste Nathalie Lohéou dénonce sur X le « scandale du gouvernement Orban qui se dévoile de jour en jour. (...) » Pour son collègue écologiste allemand Daniel Freund ce « nouvelles preuves démontrent qu'Orban et son gouvernement ne servent pas la Hongrie, mais Poutine. L'Europe doit agir sans tarder. »

J.-B. C. (A VIENNE)  
ET PH. J. (BUREAU EUROPEEN)

**La présidente de la Commission prend soin de ne pas provoquer le dirigeant nationaliste**

Le dossier ukrainien est à cet égard significatif. S'il bloque toujours le remboursement de 6,5 milliards d'euros aux Etats membres qui ont transféré des armes à Kiev, Viktor Orban, malgré sa russophilie affichée, a soutenu 19 paquets de sanctions contre Moscou – le vingtième est toujours en négociation – validé tous les plans d'aide à l'Ukraine et même accepté, le 15 décembre 2023, l'ouverture des négociations d'adhésion de Kiev. Dans ce dernier cas, il avait aussi les apparences en quittant fort opportunément, au moment de la décision, la salle du Conseil européen, sur une idée du chancelier Olaf Scholz.

Le jeu en valait la chandelle. Deux jours plus tôt, la Commission avait débloqué à Budapest 10 milliards d'euros de fonds européens. Depuis, la Cour de justice de l'UE a été saisie et, le 12 février, l'avocate générale Tamara Capeta a donné tort à la Commission, qui a déglé cet argent « sans aucune explication ». Reste à voir si les juges de Luxembourg suivront son avis. « Viktor Orban est prisonnier de sa propre propagande. Il faut le faire revenir dans le courant principal européen en renouant le dialogue politique », préconise Jean-Claude Juncker, qui ménage l'homme fort de Budapest, lequel lui a pourtant mené la vie dure lorsqu'il était président de la Commission (2014-2019). « Si l'on continue de traiter ce problème récurrent de manière court-termiste, on encourage le changement d'Orban. Il faut une approche politique plus systémique », plaide Daniel Freund. D'autant que l'extrême droite progresse en Europe et que Viktor Orban y compte des alliés de plus en plus puissants.

Tandis que le premier ministre hongrois assume d'intervenir dans les campagnes électorales européennes, pour y soutenir ses amis politiques, ses homologues européens restent en retrait des affaires hongroises, au nom du respect de la souveraineté de chaque Etat membre. « L'Allemagne et la France portent une grande responsabilité dans la situation actuelle. Elles ont fait preuve d'une grande mansuétude à l'égard de Budapest, elles ont pêché par passivité », estime un diplomate européen, d'un pays nordique. Lors de sa visite à Budapest, en 2021, Emmanuel Macron s'était d'ailleurs présenté comme « un adversaire politique mais un partenaire euro-

péen », et il a toujours maintenu les ponts, au nom notamment de la participation de Framatome au projet de centrale nucléaire russe en cours de construction dans le centre de la Hongrie. L'Allemagne, dont l'industrie automobile est très présente en Hongrie à travers Audi, BMW et Mercedes, a aussi menagé Budapest. En Europe, seul le gouvernement polonais de Donald Tusk, au pouvoir depuis fin 2023, a, jusqu'ici, multiplié les critiques contre la politique prorusse du premier ministre hongrois.

## Décision politique

Quant à la Commission, que Viktor Orban accuse d'« ingérence » dans la vie politique hongroise, elle revendique une approche strictement juridique du sujet. Sa présidente, Ursula von der Leyen, prend soin de ne pas provoquer le dirigeant nationaliste, dont elle connaît la capacité à instrumentaliser tout ce qui peut l'être. Dans cet esprit, elle avait même recommandé aux commissaires européens de ne pas participer à la Marche des fiertés de Budapest, prévue fin juin 2025 et que le gouvernement hongrois voulait interdire. Mais, en coulisse, les choses peuvent être différentes. Pour certains observateurs, le fait que la Hongrie soit le seul pays qui n'a toujours pas accès aux fonds auxquels elle a droit pour se réarmer (16 milliards d'euros) relève d'une décision d'abord politique.

Après des années de propagande de la part du régime Orban, les relations avec l'UE sont une matière inflammable en Hongrie. Péter Magyar le sait : même s'il fait campagne pour réconcilier Budapest et l'UE, il veille à ne pas s'afficher avec des dirigeants européens. Sur l'Ukraine, il partage certaines positions de Viktor Orban, comme le refus de livrer des armes à Kiev, et jusqu'ici il ne s'est pas prononcé sur le veto hongrois au prêt de 90 milliards d'euros. Difficile de savoir si cette prudence est une stratégie pour ne pas braquer un électeur rétif au soutien à l'Ukraine ou s'il se garde des munitions pour négocier avec Bruxelles, en cas de victoire, le débloquant des 18 milliards d'euros de fonds européens encore gelés.

« Même si Magyar gagne, il faut que les Européens fassent en sorte que ce mode de fonctionnement à l'Orban ne soit plus possible. On ne peut pas prendre le risque que Poutine, via un Orban ou équivalent, bloque l'Union », insiste Daniel Freund. « On a encore des gouvernements pro-européens en France et en Pologne », où des élections à risque sont prévues en 2027. On a un opposant européen. Sinon je ne sais pas si elle pourra survivre aux prochaines années. »

JEAN-BAPTISTE CHASTANG  
ET PHILIPPE JACQUÉ  
ET VIRGINIE MALINGRE

## Un enregistrement accablant pour la diplomatie hongroise

LA LONGRIEUSE est soupçonnée depuis longtemps d'agir comme un cheval de Troie de la Russie dans l'Union européenne (UE), c'est la première fois qu'un enregistrement aussi accablant est rendu public. Dans une conversation téléphonique publiée mardi 31 mars par le média d'investigation *The Insider*, le ministre des affaires étrangères hongrois, Péter Szijartó, affiche sa défiance envers son homologue russe, Sergueï Lavrov, en discutant des sanctions prises au niveau européen en représailles de l'invasion de l'Ukraine.

Cet échange, qui remonte au 30 août 2024, confirme les révélations du *Washington Post*, qui a affirmé, le 21 mars, que la Hongrie, depuis des mois, rapportait à Moscou toutes les discussions autour de la table du Conseil, à Bruxelles. Dans cet échange téléphonique, le ministre hongrois, qui s'est rendu 16 fois à Moscou depuis 2022, discute avec Sergueï Lavrov de la liste des personnalités russes visées par l'UE. Le chef de la diplomatie russe demande à son interlocuteur de faire retirer Gulbakhor Ismailova, la

# Comment l'Eswatini veut éradiquer le sida

Le petit pays d'Afrique est le premier à déployer à grande échelle le traitement révolutionnaire lénacapavir

## REPORTAGE

LOBAMBA (ESWATINI)

Assise dans une salle de consultation de la clinique de Lobamba, la capitale royale d'Esawatini (ex-Swaziland), la jeune femme regarde avec attention le liquide jaune et huileux pénétrer lentement dans sa cuisse droite, puis dans sa cuisse gauche. Son legging turquois sur les chevilles. Nompu, 27 ans, les cheveux tirés sur son visage rond, affiche un sourire satisfait face à l'infirmière qui vient de lui administrer ses deux premières injections de lénacapavir, ce nouveau traitement préventif contre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), que tous les spécialistes qualifient de révolutionnaire, promesse d'une avancée décisive dans la lutte contre le sida.

Il affira à la jeune femme d'aver- le deux comprimés de 300 microgrammes de la molécule, suivis de deux supplémentaires dans les vingt-quatre heures pour être protégée pendant six mois contre presque tout risque d'infection au VIH. Promesse inestimable dans un pays comme l'Esawatini, où un quart des adultes sont touchés par le virus, soit la plus haute prévalence au monde. La jeune femme ressort, le pas léger, dans le couloir bondé de la clinique où résonnent les plaintes de jeunes enfants mêlés aux rires de femmes qui attendent en écoutant de la musique. Dans une main, elle tient sa boîte de comprimés et une dizaine de préservatifs; dans l'autre, un petit papier sur lequel est noté le jour où elle devra recevoir ses prochaines injections : le 15 septembre.

### « Point de départ idéal »

D'ici là, c'est un lourd fardeau qu'on vient de lui retirer des épaules. Nompu (qui n'a pas souhaité donner son nom de famille, comme les autres personnes citées dans l'article) est travailleuse du sexe depuis ses 19 ans. À la mort de ses parents, elle a dû se charger de ses frères et sœurs et a désormais également un fils de 5 ans à sa charge. La plupart de ses clients ne veulent pas utiliser de préservatif. Une prise de risque qui lui permet d'augmenter son tarif, au prix d'une certaine angoisse.

Comme tout le monde dans ce petit pays de 1,2 million d'habitants, elle connaît de nombreuses personnes atteintes de la maladie dans son entourage. « En janvier, j'avais déjà essayé de prendre la pilule quotidienne [la prophylaxie pré-exposition ou PrEP] pour me protéger du VIH, mais je n'arrivais



Nompu vient de recevoir ses premières injections de lénacapavir, à la clinique de Lobamba, le 17 mars. BRIAN OTIENO/L'ÉFONDS MONDIAL

**Un quart des adultes du pays sont touchés par le virus, soit la plus haute prévalence au monde**

fin 2025, moins de six mois après sa validation par l'autorité de régulation américaine.

C'est aussi le premier pays africain à avoir atteint les objectifs de dépistage et de traitement de l'Onusida : 98 % des personnes vivant avec le VIH dans le pays connaissent leur statut sérologique, 98 % d'entre elles suivent un traitement antirétroviral et 98 % des dernières ont atteint une suppression virale et ne peuvent donc plus transmettre sexuellement le virus. La lutte contre le VIH y bénéficie d'un système de santé solide et d'un soutien important de l'État.

« Tous ces éléments en ont fait, selon moi, un point de départ idéal, souligne Mark Edington, directeur de la gestion des subventions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, appelé plus simplement "Fonds mondial". Si cette tendance se poursuit grâce au lénacapavir et si le VIH est pratiquement éliminé en tant que menace de santé publique en Esawatini dans quelques années, cela fournira une sorte de modèle à suivre pour plusieurs autres pays d'Afrique, plus grands et où le processus prendra plus de temps. »

Le petit pays est donc scruté de près, alors que « le monde du VIH a désespérément besoin d'une

réussite », selon Mark Edington. En 2025, des coupes budgétaires sans précédent dans l'aide étrangère des États-Unis et de plusieurs pays européens ont engendré les perturbations les plus importantes jamais enregistrées dans la lutte contre le VIH. À ce stade, seuls sept autres pays africains ont commencé à recevoir les précieux livraisons du lénacapavir.

Dans la très patriarcale société swazie, où la polygamie est autorisée – le roi Mswati III a lui-même une quinzaine d'épouses –, ce sont les femmes qui subissent l'épidémie de VIH. L'incidence, c'est-à-dire le nombre de nouveaux cas par an, chez les premières (1,11 %) est en effet sept fois supérieure à celle des seconds (0,17 %).

Cela se ressent dans la file de jeunes femmes qui se pressent devant le préfabriqué de la clinique de Lobamba où est proposé le dépistage, première étape de l'accès à la PrEP. Sous l'auvent dressé dans l'herbe, elles ont été apportées ici par Bonisie Nsame, une pair-éducatrice, relais de l'organisation de défense des droits humains MenEngage auprès des populations, et elle-même travailleuse du sexe. Elle est l'une des premiè-

res à avoir reçu le lénacapavir dans le pays, en décembre : « Je n'ai plus à m'inquiéter ni à aller à l'hôpital tous les deux mois pour prendre mes boîtes de pilules quotidiennes et me sentir stigmatisée. Le lénacapavir est dans mon corps et personne ne le sait », affirme avec fierté la femme de 37 ans, cheveux nus et tee-shirt floqué au nom de son organisation.

### « Je suis prête à mentir »

Princess et Senziwe, deux travailleuses du sexe qu'elle a véhiculées jusque-là, n'auront pas sa chance. Devant l'affluent, elles ont dû être redirigées vers une autre clinique, plus rurale, à une quinzaine de kilomètres. À la question « Avez-vous eu des rapports sexuels non protégés dans les soixante-douze dernières heures ? » posée par une infirmière, leur réponse positive les a disqualifiées, puisqu'elles ont pu attraper le VIH sans qu'il soit détecté par les tests. Princess est désemparée; elle compte de revenir dans un mois et d'utiliser un préservatif à chaque rapport sexuel d'ici là. « Je veux ce produit, je suis prête à mentir pour l'avoir », glisse-t-elle, en partant.

Les travailleuses du sexe, comme les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes, les

personnes transgenres, les usagers de drogue, les femmes de 16 à 34 ans ou encore les femmes enceintes ou allaitantes sont les populations prioritaires pour bénéficier du lénacapavir. Il leur est systématiquement proposé lorsqu'elles viennent en clinique. « Mais dans nos directives, nous avons clairement indiqué que nous ne devrions refuser aucune personne qui demande du lénacapavir, car cela entraînerait une stigmatisation », explique Sindy Matse, responsable du programme national de lutte contre le sida en Esawatini.

Il s'agit d'une approche insuffisante pour certains représentants de ces populations cibles. « Les populations les plus à risque devraient être une priorité si le gouvernement veut sérieusement contrôler l'épidémie, assure un avocat de la cause des hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes dans le pays, qui recourt anonymat. Le gouvernement n'a pas été inclusif et n'a pas communiqué assez auprès des populations cibles, alors qu'il devrait essayer d'augmenter la demande. »

C'est tout le nœud du problème : communiquer auprès de la population sans créer de frustration. Car le pays n'a pu, pour le moment, que 4 200 doses du précieux médicament et l'avait déjà distribué à 2 975 personnes, sur 19 mars (800 autres personnes pourraient en bénéficier).

Dans le vaste entrepôt du Central Medical Stores, construit à Matsapha, au sud de la capitale, les stocks restants font triste figure : 500 boîtes coincées sur une palette ont été mises de côté pour les premières personnes ayant reçu le produit en décembre et qui auront besoin de leurs prochaines injections en mai. Quelques 1 800 doses doivent encore être livrées par le Fonds mondial et les négociations sont toujours en cours sur les livraisons américaines via ce qui reste de leur programme Pefcar, probablement plusieurs milliers de doses.

Tout l'enjeu pour l'Esawatini est de déployer le lénacapavir parcimonieusement jusqu'en 2027, lorsque les génériques, négociés dans le cadre d'un accord avec le laboratoire américain Gilead, arriveront sur le marché à un prix plus accessible (40 dollars – 347 euros – par an) et surtout en des volumes plus importants, avec une production assurée par six fabricants. Malgré tout, le ministre de la santé, Mduzuzi Matsebula, reste confiant et donne rendez-vous en 2028, espérant faire de l'Esawatini le premier pays d'Afrique à en finir avec l'épidémie du sida. ■

DELPHINE ROUCAUTE

# Le mystère du « cours ascendant » de la Green River élucidé

Un chercheur de l'université de Glasgow propose une explication à une anomalie géologique américaine qui intriguait depuis le XIX<sup>e</sup> siècle

Il était une fois une rivière dont on se demandait bien pourquoi, défiant la règle de l'écoulement des liquides, elle traversait une montagne, alors qu'elle aurait pu continuer son cours en plaine, et semblait même par endroits couler vers le haut.

De ce mystère du « cours ascendant » de la Green River, on peut désormais parler au passé, puisque l'anomalie géologique qui chiffonnait les géologues depuis cent cinquante ans vient d'être expliquée par une équipe de l'université de Glasgow (Écosse), autour d'un chercheur de 28 ans, Adam Smith, l'auteur principal de l'étude.

Dans la revue *Journal of Geophysical Research: Earth Surface* de février, il propose une solution à l'énigme de cette rivière

de l'Ouest américain qui, bien que née après l'émergence des monts Uinta, les traverse, emprisonnée dans des canyons de 700 mètres de profondeur.

Le premier à s'être interrogé sur cette curieuse situation est l'explorateur de l'Ouest américain John Wesley Powell (1834-1902). En 1869, lors de sa descente exploratoire de ce plus long affluent du Colorado, qui naît dans les montagnes du Wyoming et se jette dans le fleuve dans le parc national de Canyonlands, l'homme de science trouve « étrange que la rivière ait tracé son chemin à travers les montagnes, alors qu'elle aurait apparemment pu les contourner par l'est, en passant par des vallées, car il en existe de long du versant nord des Uinta ».

Le récit de son exploration du fleuve Colorado de l'Ouest et de ses affluents est écrit en 1875. L'Américain est le premier à s'interroger sur ce fleuve, qui donne même sur certaines portions l'impression d'avoir un « cours ascendant ».

### Une « goutte lithosphérique »

Depuis, maintes hypothèses ont été formulées, sans jamais convaincre. Ceux qui ont postulé une installation de la Green River dans le lieu avant l'érection des montagnes ont été contredits par la datation moderne du soulèvement des Uinta, fixée à 50 millions d'années, et de la naissance de la Green River, entre 2 et 5 millions d'années.

Ceux qui ont pensé à des mouvements tectoniques ont été contredits par les preuves du calme de la

zone. Et ceux qui croyaient que l'accumulation de sédiments ait pu élever la rivière assez haut pour passer par-dessus la montagne n'ont jamais pu le prouver. Bref, aucune des explications n'alignait parfaitement toutes les données de terrain avant qu'Adam Smith ne propose la sienne.

Pour le chercheur, à un moment de l'histoire de la Terre, le point le plus bas de la chaîne Uinta s'est trouvé plus bas que la Green River. Cette dernière, qui coulait là, a emprunté le chemin de moindre résistance et s'est mise à couler en aval. Puis, plus tard, la chaîne a commencé à se soulever et la rivière a réagi en creusant un canyon de 700 mètres de profondeur, qui la piège désormais au milieu des montagnes. En géologie, cela s'appelle une « goutte

lithosphérique ». « Lors de la formation d'une chaîne de montagnes, la base de la lithosphère [ou croûte terrestre] est soumise à des pressions et des températures élevées, ce qui permet la création de minéraux très denses comme le grenat, explique M. Smith. Avec le temps, la quantité de ces minéraux augmente tellement que la lithosphère devient plus lourde que le manteau sur lequel elle flotte. Elle s'enfonce donc profondément, par un processus d'écoulement progressif, à la manière du miel ou de la melleuse. »

L'équipe de chercheurs, qui se targue d'avoir résolu l'un des mystères de l'Ouest américain, se réjouit d'avoir pu « faire coïncider la chronologie du dépôt lithosphérique, la réaction du réseau fluvial à ce dépôt et la confluence des rivières Green et Colorado ».

Ce travail est jugé « crédible et bien démontré » par leur confrère Sean Willett, professeur honoraire à l'Institut de géologie de l'École polytechnique fédérale de Zurich (Suisse), spécialiste des processus climatiques, d'érosion et de sédimentation.

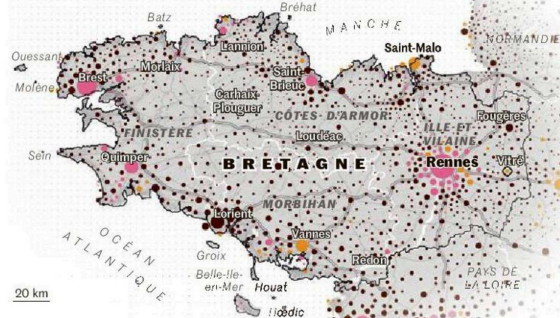
Le jeune géologue de Glasgow, fier de modification, a utilisé des techniques qui ont « révolutionné la géologie ». La tomographie sismique [avec l'analyse des ondes sismiques] et les inversions topographiques sont des méthodes de modélisation numérique qui reposent sur des équations mathématiques », poursuit Adam Smith, regrettant au passage que son travail lui impose, « malheureusement, davantage de temps devant l'ordinateur que sur le terrain ». ■

MARYLINE BAUMARD

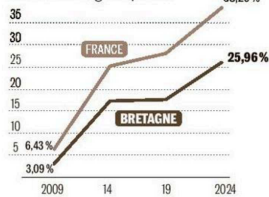
**Aux élections européennes**

**Parti arrivé en tête aux élections européennes de 2024, par commune**

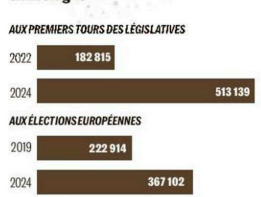
- Rassemblement national (RN) Jordan Bardella
- La France insoumise Manon Aubry
- Renaissance Valérie Hayer
- Les Écologistes Marie Toussaint
- Place publique Raphaël Glucksmann
- Les Républicains François-Xavier Bellamy



**Evolution du score du RN, aux élections européennes, en % des suffrages exprimés**

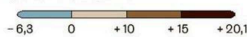


**Nombre de suffrages pour le Rassemblement national en Bretagne**

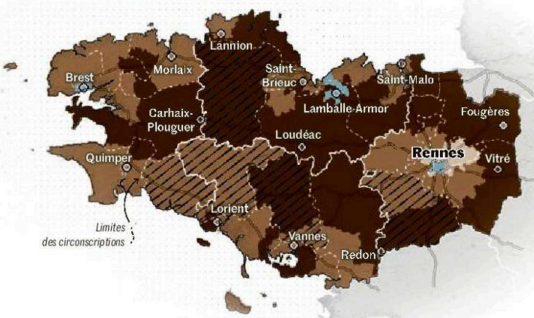


**Aux élections législatives**

**Evolution du vote RN entre 2022 et 2024, au premier tour, par canton, en points**



● Cinq circonscriptions bretonnes où le RN est arrivé en tête au premier tour.  
■ Aucun candidat RN n'a été élu député



**Evolution du score du RN, au premier tour des élections législatives en % des suffrages exprimés**



Le Rassemblement national était présent dans

**26** circonscriptions sur 27 au second tour des élections législatives de 2024  
Aucun candidat du RN n'avait atteint le second tour aux élections législatives de 2022

Sources :  
ministère de l'intérieur : Datagouv.fr  
Inlographe Le Monde

# En Bretagne, l'avancée discrète du RN

Le Rassemblement national compte désormais une vingtaine de conseillers municipaux dans la région

RENNES • correspondant

Entre un étal de crêpes et un stand de légumes dressés au cœur du marché de Lannion (Côtes-d'Armor), un trentenaire se tient face à Blanche Le Goffic, candidate du Rassemblement national (RN) en lice pour devenir maire de la ville. A quelques jours du premier tour de l'élection municipale du 15 mars, l'hôte souffle: «Merci, courage et tenez bon!». La militante d'extrême droite le remercie, puis reprend sa distribution de tracts sous tension. Quelques mètres derrière elle, trois marseillais lui emboîtent le pas. Deux femmes déguisées en licorne agitent des pancartes hostiles. D'autres scandent des slogans contre l'extrême droite. Plus haut sur le marché, les équipes du socialiste Eric Robert, qui sera élu maire plus tard, distribuent des tracts dénonçant «les contre-vérités du RN» sur l'insécurité et les finances locales.

Blanche Le Goffic savait que sa candidature devrait encaisser dans cette ville de 20 000 habitants tenue par la gauche depuis 1989. Lannion est un bastion rose comme il en existe beaucoup en Bretagne, région connue pour être la plus hermétique à l'extrême droite. Responsable régionale du Rassemblement national de la jeunesse, cette cavalière de 19 ans savoure son statut de trouble-fête. L'étudiante en première année de droit affirme: «Si ma présence dérange tant, c'est parce qu'il existe localement une forte attente pour une liste RN.» Les résultats lui donnent raison. Dimanche 22 mars, sa liste au programme sans relief recueille 19,66 % des suffrages, suffisamment pour gagner trois sièges au conseil municipal. Du jamais-vu, ici.

Ailleurs dans la région, d'autres candidats d'extrême droite ont réussi à intégrer des hémicycles communaux. C'est notamment le cas dans les préfectures de Van-

nes et de Quimper, les sous-préfectures comme Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) et même dans des communes rurales telles Pleur-treuil (Ille-et-Vilaine), Guichen (Ille-et-Vilaine) ou Guisrcif (Morbihan). Vingt et un élus d'extrême droite siègent désormais dans 11 villes bretonnes. Le décompte est même plus important si on comptabilise les encartés RN discrètement qualifiés sur des listes sans étiquette ou de droite, comme à Kervignac (Morbihan).

«Territoire de conquête» Au cours de la campagne, certaines têtes de liste ont crié à la «trahison» en dénonçant tardivement les sympathies de certains colistiers pour le RN, d'autres savaient et ont laissé faire, comme à Pouldergat (Finistère), commune de 1200 habitants. Interrogé par *Le Monde* à quelques semaines du scrutin, Henri Savina, maire (sans étiquette) et seul candidat à sa succession, haussait les épaules: «Aucune personne de ma liste est encartée au RN. Je ne veux pas diaboliser qui que ce soit. Chacun a le droit d'exprimer ses idées. Je ne cherche pas des idéologues, mais des élus pragmatiques qui veulent servir la commune.»

Même si elles restent modestes, ces incursions du RN dans des conseils municipaux de la péninsule s'imposent ici comme une nouvelle étape dans la progression du parti. Lors des élections européennes de 2024, la liste de Jordan Bardella était sortie en tête dans la région. Quelques semaines plus tard, les candidats d'extrême droite aux élections législatives qui n'avaient jusqu'alors jamais franchi le premier tour se sont qualifiés au second dans 26 des 27 circonscriptions bretonnes. Aucun n'a cependant été élu. Mais qu'elle semble cependant loin cette campagne municipale de 2020 où Jordan Bardella parlait de la région natale de Jean-Marie Le Pen comme d'une «terre de

mission». Désormais, le président du parti la qualifie de «territoire de conquête». Voilà ce qu'il répétait, dimanche 23 novembre 2025, assis dans un hôtel de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), dos au Grand-Bé, où repose François-René de Chateaubriand. Ce jour-là, une file d'attente serpente dehors pour lui faire dédicacer son livre. Ce que veulent les Français (Fayard, 2025). Eurodéputé et conseiller régional breton, Gilles Pennelle s'enthousiasme à gorge déployée du succès de l'événement. Lui qui a repris en main les fédérations locales en 2013 et reconstruit l'appareil de zéro dans la péninsule pronostiquait pour les élections municipales à venir quelques «surprises», comme à Fougères.

Quatre mois plus tard, la candidate RN et conseillère régionale Virginie d'Orsanne, a certes, doublé son score de 2020 et conquis plus de 21 % des votants au premier tour, mais elle n'a jamais été en mesure d'arracher une victoire symbolique. La Bretagne reste, avec la Corse, la seule région du pays sans maire ou parlementaire élué RN. En interne, les cadres du parti insistent surtout sur la progression observée. Le RN n'avait investi qu'une poignée de listes dans la péninsule afin de présenter des candidatures «crédibles». Cette sélection n'a pas empêché de surprendre des publications complottistes ou racistes de plusieurs candidats. Malgré cette mauvaise presse, l'élection a transformé des militants en élus d'opposition. Autant de relais précieux pour le parti à l'aube de l'élection présidentielle 2027. Certaines têtes de liste se sont même imposées dans le paysage politique breton. C'est notamment le cas de Théo Thomas, à Lorient (Morbihan). Assistant parlementaire de la députée (RN) de Dordogne Nadine Lechon, cet homme affable de 27 ans est un transfuge du parti Les Républicains.

## L'élection de mars a transformé des militants en élus d'opposition, des relais précieux pour le parti avant 2027

cains, où il a longtemps encadré le mouvement de jeunesse dans le Morbihan. Il a claqué la porte de ce parti qui ne lui donnait pas sa chance avant de prendre sa carte au RN, où il dit avoir découvert une nouvelle version du RPR. «Hier, j'étais un militant agissant dans l'ombre. Aujourd'hui, je suis un personnage public», se réjouit-il, ce mercredi d'entre-deux-tours, sur le marché de la ville.

Costard-cravate impeccable, il fait désormais campagne pour de vrai, avec des tracts à son nom. Devant les halles de Lorient, il serre la main d'inconnus, orchestre le travail des militants, répond aux journalistes et écoute les doléances des passants. Il n'hésite pas à s'accroquer pour caresser le chien de l'extrême droite, Soizic Perrault l'embrasse. Après de ce couple d'actifs, il s'épanche sur la fragilité de l'économie du centre-ville et vante la présence à ses côtés d'un opticien investi dans l'association des commerçants et dans l'organisation du Téléthon de la cité aux six ports. Des badauds s'arrêtent pour saluer ses prestations incisives lors des débats avec les favoris du scrutin, le député écologiste Damien Girard et le maire sortant (divers centre), Fabrice Loher. Au soir du premier tour, Théo Thomas a conquis 15,81 % des votants. Mais, comme la majorité des candidats RN en Bretagne, son audience a chuté dimanche 22 mars (12,06 %). Ses électeurs ont voté «utile» pour «faire barrage»

à la gauche. A Brest (Finistère), la bascule a été plus impressionnante. Qualifié au second tour avec 11,12 % des suffrages et une importante réserve de voix, Yves Pagès, cardiologue de 77 ans et ex-maire (MoDem) de la ville voisine de Pleuzanan, a dégringolé à 4,20 %. «Les candidats du RN sont sympathiques, mais ils ne sont pas taillés pour gouverner localement. Ils doivent progresser», martèle Monique, dimanche 22 mars, à Pleurtruit. Cette infirmière à la retraite qui souhaite rester anonyme a voté pour «Dylan» - Dylan Le Moine, le candidat RN de 27 ans -, pour marquer son «inquiétude» de voir Pleurtruit ressembler à la banlieue parisienne, où elle vit. Au second tour, elle a glissé un bulletin pour la liste centriste capable de faire «tomber» l'équipe sortante de droite. Monique veut «du changement». Lors des prochains scrutins nationaux, elle plébiscitera l'extrême droite «sans hésitation». A la sortie des urnes, ils sont nombreux à justifier ainsi la volatilité de leur suffrage.

### Ligne modérée historique

Cette porosité entre les électeurs du centre droit, de la droite et de l'extrême droite, Soizic Perrault l'a comprise. Vice-présidente (LR) du conseil départemental du Morbihan, cette quadragénaire est partie en campagne dès septembre 2025 pour conquérir la mairie de Pontivy (Morbihan). Cette ville de 15 000 habitants du Centre-Bretagne vote de plus en plus pour l'extrême droite. Lorsque Soizic Perrault a appris que le RN ne présenterait pas de liste à Pontivy, elle a redoublé d'efforts pour convaincre dans son camp et à sa droite. Il faut la voir se démenier ce mardi 17 février dans cette énième opération de porte-à-porte. Dans une barre HLM, une retraitée ouvre et dame comme plusieurs autres avant elle: «L'immigration d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle d'il y a trente ou quarante ans.

L'école de la République ne fonctionne plus... On a créé des assistés-és». Soizic Perrault opine puis dénonce les «appels d'air» et les «tapis rouges». En Bretagne, l'immigration, plus faible qu'ailleurs, est nécessaire à ce territoire où les usines d'agroalimentaire, entre autres, peinent à tourner sans une main-d'œuvre étrangère. L'élue, elle, est persuadée que ces travailleurs ne représentent qu'une part marginale de l'immigration locale, tout elle parle comme d'un problème.

Derrière d'autres portes, des locataires confient leur peur de sortir le soir. Soizic Perrault promet des réponses à «l'insécurité, qui n'est pas qu'un sentiment». Elle a investi les thématiques phares du Rassemblement national et propose des solutions similaires. Mais la candidate s'agace lorsqu'on lui fait remarquer: «J'ose "parler vrai" sur des sujets que les politiques ont abandonnés et qui ont été repris par le RN. Moi, je n'ai jamais glissé un bulletin RN dans une urne, mais je ne demande pas à mes électeurs pour qui ils ont voté par le passé. Non, seul souci, c'est Pontivy.» Catholique pratiquante revendiquée, cette fille d'agriculteurs devenue enseignante en lycée technique incarne cette droite bretonne qui rompt avec l'historique ligne modérée qui jouait le président de la République Nicolas Sarkozy trop divant. Formée à «l'école François Goulard», maire de centre droit de Vannes (2001-2004 puis 2006-2011) et président du conseil départemental du Morbihan (2011-2021), aussi ministre à deux reprises (2004-2007), Soizic Perrault cite désormais Bruno Retailleau en référence. Dimanche 22 mars, la militante LR a devancé dans une quadrangulaire la liste centriste composée d'élus sortants et remportée l'élection, avec 56,88 % des voix. Une victoire écrasante, sans fanfare ni opposants déguisés en licorne pour la perturber. ■

BENJAMIN KELTZ

# « Le national-populisme est ce qui caractérise notre XXI<sup>e</sup> siècle »

L'historien Marc Lazar revient sur l'accession au pouvoir des « nationaux-populistes » en Europe, d'après une note coécrite pour l'Institut Montaigne

## ENTRETIEN

**M**arc Lazar est historien et coauteur d'une analyse sur les politiques « nationales-populistes » en Hongrie, en Italie et en Pologne, pour l'Institut Montaigne, avec le politiste Christophe Jaffrelot, la directrice des études de l'Institut Montaigne, Blanche Leridon, et Jeanne Lebaudy, chargée de projet au sein du groupe de réflexion libéral.

**Hongrie, Pologne, Italie : trois pays où les nationalistes – le Fidesz, le parti national-conservateur Droit et justice (PiS) et Fratelli d'Italia – ont accédé au pouvoir. Qu'enseigne l'étude comparée de ces trois cas ?**

Notre travail vise à comprendre ce qu'il se passe quand ces nationaux-populistes de droite accèdent au pouvoir. Au-delà des discours sur la « menace » qu'ils représentent, nous avons regardé les faits et voulu dégager des points communs comme des éléments de grande différenciation. Alors qu'en France se profile la

possibilité d'une victoire du Rassemblement national [à l'élection présidentielle de 2027], il nous a paru essentiel de décrire les faits. Les contextes diffèrent, mais très souvent, ces formations arrivent au pouvoir sur fond de difficultés socio-économiques et de grande défiance politique. L'union des droites est aussi un élément favorable, avec l'écrasante domination de Viktor Orban en Hongrie sur ce camp.

C'est le cas aussi en Italie, où Giorgia Meloni, en 2022, a profité, entre autres, d'un système électoral dans lequel la coalition de droite ne présentait qu'un seul candidat au scrutin uninominal à un tour. Elle est aussi apparue comme quelqu'un de nouveau dans le champ politique, après avoir refusé de participer au gouvernement d'union nationale de Mario Draghi pendant la pandémie, en 2021.

**Et Giorgia Meloni a fait campagne sur un discours national mêlant indignation contre les prix de l'énergie et hostilité à l'immigration...**

Dans les trois pays, ces formations s'emparent du malaise social. En Pologne et en Hongrie, cette rhétorique sociale se double d'une critique radicale des élites, opposées au peuple qui souffre. La grande force du national-populisme est de répondre à une colère sociale par un récit mobilisateur. Ce dernier s'est parfois traduit en une véritable politique étatisée, comme en Pologne, où, grâce notamment au soutien de l'Union européenne, le gouvernement a pu mettre en avant une forte croissance et une série de nouveaux avantages sociaux. Mais dans la Hongrie d'Orban, la rhétorique sociale ne s'est pas tout traduite en actes.

Les trois pays partagent chacun, en filigrane de cette promesse sociale tenue ou non, un « roman national », comme dirait [l'historien] Pierre Nora, un récit sur la nation, avec la promesse d'une priorité donnée aux nationaux sur les immigrés et la valorisation du pays dans toute sa gloire historique.

**Néanmoins, les discours achoppent sur un certain**

**pragmatisme, notamment concernant l'immigration...**

C'est la difficulté que rencontrent les dirigeants nationaux-populistes : une des raisons de leur succès est la rhétorique anti-immigrants, mais l'exercice du pouvoir les amène à se dédire. Confrontés à une démographie déclinante, les trois pays ont besoin d'une main-d'œuvre immigrée. En Hongrie comme en Pologne, 7% de la population est immigrée ; en Italie, 5 millions d'immigrés ont fait souche depuis une vingtaine d'années. Orban tente de s'en sortir avec un discours sur le « travailleur invité », supposé repartir comme il est venu.

Vient s'ajouter, dans les trois pays, une politique nataliste qui, jusqu'ici, a très peu d'effets. Mais l'exemple le plus frappant en matière de chiffres est l'Italie. Meloni a fait passer deux décrets, faisant entrer chacun un peu moins de 50000 travailleurs immigrés, dont, à chaque fois, 185000 saisonniers dans l'agriculture et le tourisme. Cette pratique melonienne d'une grande fermeté contre l'immigration clandestine, doublée de politiques d'immigration légale choisie – en sélectionnant, d'ailleurs, les pays d'origine pour essayer d'éviter les immigrés musulmans – est en train de devenir consensuelle en Europe.

**Malgré un discours commun sur l'« Europe des nations », vous montrez qu'en matière de géopolitique, chacun des pays adopte une ligne distincte...**

S'ils partent tous d'une souveraineté nationale à reconstruire contre l'Union européenne, leur stratégie est différente. D'ailleurs, les trois formations ne siègent pas dans un groupe unique au Parlement européen : Fratelli d'Italia et le PiS siègent au groupe

**La grande force de ces formations est de répondre à une colère sociale par un récit mobilisateur**

**ECR (Conservateurs et réformistes européens), le Fidesz dans celui des Patriotes européens.**

C'est surtout autour de la guerre en Ukraine que des divergences apparaissent, avec la Pologne et l'Italie engagées au côté de Kiev, tandis que la Hongrie est beaucoup plus proche de Vladimir Poutine. Par rapport aux États-Unis, si les trois pays sont profondément atlantistes, ils composent différemment avec Donald Trump. Orban a été une inspiration du trumpisme et entretient une forte adhésion idéologique. En revanche, on peut constater le malaise de Meloni face aux aventures militaires de Trump, en Iran notamment, et l'échec de sa tentative de s'imposer en médiation entre Rome, Bruxelles et Washington.

**Autre point commun de ces dirigeants : partout, ils œuvrent au verrouillage méthodique de l'Etat de droit...**

C'est presque une *check-list* des nationaux-populistes : quand on arrive au pouvoir, on met sous contrôle la justice, on attaque les juges et les cours constitutionnelles, on intimide l'opposition, mais aussi les médias, les intellectuels et l'université. La Hongrie est le pays où ce processus est le plus abouti. Orban a atteint la « démocratie illibérale », mais qu'en Pologne, où des résistances

ont perduré. Cependant, tout n'est pas joué, quinze jours avant les élections législatives en Hongrie [le 12 avril], l'opposition n'est pas supprimée.

La démocratie italienne, quant à elle, s'illustre par sa capacité de résistance. C'est une démocratie consolidée, bien plus installée qu'en Hongrie ou en Pologne, où elle reste, à bien des égards, une idée neuve. L'Italie a encore un président de la République, Sergio Mattarella, garant de la Constitution ; elle a encore des juges qui ont barré la route à certaines mesures, par exemple en déclarant non conforme à l'Etat de droit l'externalisation en Albanie de la gestion des demandes d'asile ; et, enfin, l'Italie s'illustre par la résistance de l'opinion. L'opposition est certes divisée, mais 54% des électeurs se sont prononcés contre le référendum sur la justice de Meloni, le 23 mars. Un revers majeur.

**A vous lire, on mesure aussi que l'accession des nationaux-populistes au pouvoir marque le début de cycles politiques longs et à l'issue incertaine...**

Absolument. En Pologne, malgré une forme d'alternance depuis l'élection en mai 2023 du libéral Donald Tusk, le PiS reste le premier parti du pays, et le président de la République en est issu. En Italie, Meloni reste très populaire, malgré son revers référendaire. Le national-populisme est un phénomène politique profond qui ramasse des interrogations existentielles sur la démocratie, l'Europe, la situation sociale, l'identité, la question de sens, l'attente d'un leader fort en même temps que le souhait d'une participation directe. C'est, pour moi, celui qui caractérise notre XXI<sup>e</sup> siècle. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR JULIE CARRIAT**

**PRIX DU MEILLEUR JEUNE ÉCONOMISTE**



## Adrien Bilal

Lauréat du prix du meilleur jeune économiste 2026  
2<sup>e</sup> Édition

Ont été primés : Antonin Bergeaud (2025) • Alexandra Roudet (2024) • Julia Cagé et Vincent Pons (2023) • Eric Monnet (2022) • Xavier Jaravel (2021) • Isabelle Méjean (2020) • Stefanie Stancheva (2019) • Gabriel Zucman (2018) • Antoine Bozo (2017) • Camille Landais (2016) • Pascaline Dupas (2015) • Augustin Lander (2014) • Emmanuel Farhi (2013) • Hippolyte d'Albis (2012) • Xavier Gabaux (2011) • Emmanuel Saez (2010) • Yam Algan & Thomas Philippon (2009) • Pierre-Olivier Gourinchas (2008) • David Thesmar (2007) • Thierry Mayer & Etienne Wasmer (2006) • Esther Dufo & Elyès Jouini (2005) • David Martimort (2004) • Pierre-Cyrille Hautcoeur (2003) • Philippe Martin & Thomas Piketty (2002) • Pierre Cahuc (2001) • Bruno Arbabie & Agnès Bénassy-Quéré (2000)

**LE CERCLE DES ÉCONOMISTES**

**Le Monde**

## Le retrait du drapeau européen de mairies divise les nationalistes

La décision d'une poignée d'élus du Rassemblement national conforte les souverainistes mais froisse les identitaires

**C**omme un air de triomphe à Carcassonne. S'il est installé maire de la préfecture audoise, Christophe Barthès s'est empressé de s'ingérer le président américain et sa manière de présenter ses décrets polémiques lors de son retour à la Maison Blanche, en janvier 2025. L'édile du Rassemblement national (RN) a ainsi inauguré son mandat par un arrêté, pris dimanche 29 mars, contre la mendicité. Soucieux d'inscrire sa prise de pouvoir dans le matras des réseaux sociaux, le maire a publié le même jour une vidéo le montrant au balcon de l'hôtel de ville pour débarrasser son fronton du drapeau européen.

L'installation par dizaines de nouveaux maires d'extrême droite se voulait discrète et studieuse. Elle fut, parfois, caricaturale et controversée. A Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes, Bryan Masson), à Harnes (Pas-de-Calais, Anthony Garénaux-Glinkowski) et à Canohès (Pyrénées-Orientales, Carla Muti), aussi, les élus ont marqué leur prise de pouvoir par le retrait de la bannière bleue aux 12 étoiles dor.

« Une trahison de ce que nous sommes », a cinglé, mardi 31 mars, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot. Le député écologiste des Yvelines Benjamin Luccas-Lundy a, lui, ironisé sur l'attitude du RN pour les mandats et fonds de l'Union européenne (UE) : « Le drapeau européen les dérange moins sur la fiche de paie des emplois fictifs de M. [Jordan] Bardella pendant des années, et sur le détournement massif de fonds publics pour lesquels M<sup>me</sup> [Marine] Le Pen est acclamé en procès [le jugement de la cour d'appel de Paris sera

rendu le 7 juillet] ». Face aux critiques, des lepénistes sont montés au créneau pour légitimer le « retrait d'un bout de tissu qui n'a aucune légitimité démocratique » (Julien Odoul, député de l'Yonne). Mais l'initiative prise par une poignée de nouveaux maires a surtout suscité gêne et défiance dans un parti divisé, jusqu'à son sommet, sur la question européenne.

**Accommodement bardelliste**

Si la disparition localisée de l'étendard communautaire a fait sourire les tenants de la ligne souverainiste de Marine Le Pen, elle a froissé les identitaires, défenseurs d'une conception civilisationnelle, blanche et chrétienne de l'Europe. Une vision plus franchement embrassée par Jordan Bardella, qui s'est bien gardé de relayer les premières actions de ses élus. Pierre-Romain Thionnet, eurodéputé et proche conseiller du président du RN, a jugé bon de « répondre » sur X à la polémique : « Détruisons-nous l'UE ? Non. En sortirions-nous ? Non. Nous en changerons totalement le logiciel afin de la mettre au service de la puissance des nations et de la protection des peuples ».

Marion Marechal, revenue dans le giron familial avec son parti satellite (Identité Libertés), a invité à ne « pas se tromper de levier de contestation : le drapeau européen est l'une des rares références à notre civilisation au sein de l'institution européenne. Créé par le Français Arsène Heitz – fervent catholique –, ce drapeau s'inspire de la médaille miraculeuse et des 12 étoiles de la couronne de la Vierge Marie ». « Libre à elle de le revendiquer, lui a répondu Marine Le Pen, dans un entretien au

Parisien. Je ne me reconnais pas dans ce drapeau qu'il est devenu le symbole d'une forme d'oppression sur notre démocratie ».

Sur l'Europe comme sur tout autre sujet, les dirigeants frontistes démentent la main sur le cœur toute divergence idéologique. Le retrait sporadique du drapeau européen a pourtant confirmé la mise en sourdine progressive du souverainisme lepéniste au profit d'un accommodement bardelliste avec les institutions communautaires. Peu suspect d'europhobie, l'eurodéputé Philippe Olivier, conseiller de Marine Le Pen, préfère parler de simples « décisions individuelles que le parti ne condamne pas » : « Les maires ne sont pas sous la tutelle du RN ». Une indéfinissable prise de distance dans un mouvement tentant la bride haute à ses élus.

Les maires concernés peuvent bien être libres et peu nombreux : leur action renvoie à l'obsession antieuropéenne de Marine Le Pen, tempérée depuis 2017 faute de débouché électoral. Dernière preuve du souverainisme déclinant : Jordan Bardella s'est félicité jeudi 26 mars d'avoir obtenu avec son groupe (Patriotes pour l'Europe) l'adoption par le Parlement européen du règlement « retour » : un texte établissant des règles communes pour favoriser l'expulsion d'immigrés en situation irrégulière. Ce même texte que Marine Le Pen avait qualifié de « coup d'Etat juridictionnel » en octobre 2025, au point de contraindre le RN – à l'époque – de s'y opposer au nom du souverainisme. Un revirement plus discret mais bien plus important que la disparition d'un drapeau.

**CORENTIN LESUEUR**

# Municipales : Toulouse reste un bastion de droite

Malgré une poussée de la gauche, le maire sortant, Jean-Luc Moudenc, réalise son meilleur score

TOULOUSE - correspondant

Et à la fin, c'est Jean-Luc Moudenc qui gagne. En enfilant pour la troisième fois d'affilée l'écharpe tricolore, le maire divers droite de Toulouse bat en brèche l'idée que la Ville rose serait de gauche. Cette victoire est même la plus nette depuis 2014, lorsqu'il affrontait le maire socialiste Pierre Cohen. M. Moudenc totalise 92 152 voix au second tour (53,87 % des suffrages exprimés), contre 58 462 au premier. Il devance l'« insoumis » François Piquemal, à la tête d'une liste d'union de la gauche, de près de 13 000 voix et vire en tête dans 160 des 285 bureaux de vote de la commune.

Qui peut battre ce centriste, catholique, qui a quitté le parti Les Républicains en 2022, et avait déjà éliminé un adversaire écologiste en 2020 ? « On a vu face à un rouleau compresseur », a admis son adversaire de la France insoumise (LFI). Après la surprise du premier tour, 58 462 suffrages (37,23 %) pour le maire sortant, 43 274 voix (27,56 %) pour François Piquemal et 39 245 votes (24,99 %) pour François Briçonnet (Parti socialiste, PS), l'espoir était cependant permis pour la gauche de reprendre une ville qui lui échappe depuis cinquante ans, à l'exception de la parenthèse 2008-2014.

Mais la liste d'union à gauche s'est une nouvelle fois cassée les dents sur une forte participation, en hausse de 6 points au deuxième tour. Et, surtout, selon François Piquemal, une « surmobilisation » de l'électorat en faveur de M. Moudenc, qui progresse de plus de 30 000 voix entre le 15 et le 22 mars.

**« Un grand mystère »**  
La ville est la plus dynamique de France en matière de population, avec une augmentation démographique de +1,2 % par an. Ce qui devrait la mener sur la troisième place du podium, derrière Paris et Marseille, et devant Lyon dès 2026, avec 520 000 habitants. Cette progression s'est traduite par une forte hausse des inscrits sur les listes électorales, d'environ 30 000 personnes depuis le dernier scrutin de 2020.

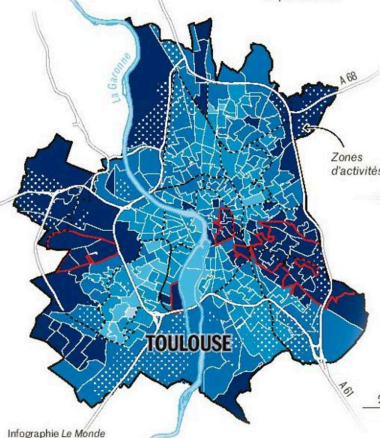
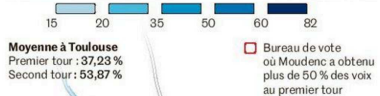
## La liste d'union à gauche s'est une nouvelle fois cassée les dents sur une forte participation

De nouveaux électeurs, et un nombre important d'abstentionnistes en 2020 (55,15 %), ciblés principalement des différents concurrents. « Nous avions évidemment ciblé les abstentionnistes de 2020, puis ceux entre les deux tours », détaille Pierre Esplugas-Labatut, porte-parole de la liste de M. Moudenc lors de la campagne. De son côté, François Piquemal avait mené une intense campagne dans les quartiers populaires et auprès de la jeunesse.

Lors du premier tour, il arrivait effectivement en tête dans les bureaux de vote qui colent peu ou prou à sa circonscription, du Capitole en passant par les quartiers de la rive gauche de la Garonne, jusqu'au Grand Mirail (Reynrey, Bagatelle, Baso-Cambo, La Faourette). Deux stratégies qui avaient conduit à un découpage caractérisé au premier tour : à la gauche une progression dans le centre-ville et à la droite une avance dans les quartiers à faibles revenus (Empalat, Les Izards, Les Minimes). A Jean-Luc Moudenc, un confortable matelas dans les zones dites « pavillonnaires » et tous les faubourgs à l'ouest (Lardenne, Sept-Deniers) et à l'est de la ville (Bonfey, Roseraie, Cité-de-l'Her, Côte-Pavé).

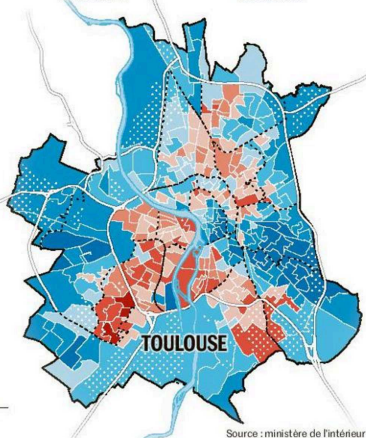
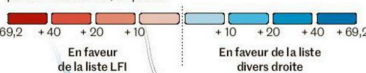
Mais cette tendance s'est largement inversée au second tour, avec une forte augmentation du vote, donc, mais avec une union de la gauche qui a stagné, et même régressé. En additionnant les voix du premier tour (PS, LFI, autres listes de gauche), on parvient à 85 511 voix, mais la gauche n'en récolte que 78 925 au soir du 22 mars. « C'est un grand mystère, on n'arrive pas à mobiliser et on ne sait pas encore très bien si ce sont les mêmes électeurs qui sont venus », avoue Hadrien Clouet, député LFI de la 1<sup>re</sup> circonscription de Haute-Garonne. Selon le politologue Jérôme Fourquet, « 17 % des électeurs socialistes aurait

Suffrages exprimés en faveur de la liste de Jean-Luc Moudenc au second tour des élections municipales, par bureau de vote, en %



Infographie Le Monde

Ecart des suffrages exprimés entre la liste divers droite de Jean-Luc Moudenc et la liste La France insoumise (LFI) de François Piquemal au second tour des élections municipales, par bureau de vote, en points



Source : ministère de l'Intérieur

voté Moudenc au second tour, et 14 %-15 % se seraient abstenus ».

Pas de quoi cependant expliquer entièrement la forte progression de M. Moudenc, qui renverse systématiquement ces tendances entre les deux tours depuis 2014. « En dehors de nos bastions, les écarts étaient assez faibles ailleurs », constate M. Esplugas-Labatut. La forte remobilisation du second tour, c'est le résultat de notre bilan, nous n'avons parlé à tout le monde, dont le centre gauche et toutes les catégories sociales.

C'est aussi le fruit d'une intense campagne auprès des commerçants et des personnes âgées, part importante de la population toulousaine. « La population de l'aire d'attraction toulousaine se distingue par sa jeunesse relative, avec une surreprésentation des gé-

nération Z [née à partir de 2000] et Alpha [née à partir de 2010], selon l'Agence d'urbanisme de l'aire toulousaine. Mais le vieillissement s'accroît. Les 65 ans et plus sont 17 % de la population, un chiffre en hausse de 47 % depuis 2006. »

**Effet « repoussoir »**  
Cette progression se matérialise surtout dans les quartiers les plus peuplés. Si la gauche avait fait le plein au soir du premier tour, cela concernait de petits bureaux de vote, souvent à environ 300 ou 400 inscrits. M. Moudenc capitalise, pour sa part, dans les quartiers à plus de 1 000 inscrits. Et dans des quartiers très denses comme Bonhour, Guilheméry, Limayrac, Côte-Pavée (36 000 habitants au total), ou Bordereux, Croix-Daurade, avec plus de 40 000 résidents.

## Le score de M. Moudenc est aussi le fruit d'une intense campagne auprès des personnes âgées

Les autres facteurs, plus politiques, ont ramené dans le giron de la droite les indécis ou les abstentionnistes : la menace brandie par le Medef 31 de voir Airbus « quitter la ville en cas de victoire LFI », le non-soutien de Carole Delga, la présidente (PS) de la région Occitanie, à la liste de gauche, les incidents lors de la commémoration de la tuerie de l'école juive Ozar-

Hatorah en 2012 par le terroriste Mohammed Merah. Un effet « repoussoir » envers les « insoumis », mais aussi une dégringolade des votes en faveur des socialistes ou des Ecologistes, peu représentés dans la liste de second tour. A titre de comparaison, lors de l'élection présidentielle de 2022, Jean-Luc Mélenchon avait récolté 72 764 voix, non loin du résultat récent de François Piquemal. L'addition des voix PS-Les Ecologistes se montait à environ 20 000 voix. Ce sont bien ces 20 000 voix qui font encore défaut aujourd'hui à la gauche. Ce qui a fait dire à Jean-Luc Mélenchon, au lendemain du 22 mars : « Il y a un manque de culture générale de gauche à Toulouse ». Et une forte adhésion aux positionnements de M. Moudenc. ■

PHILIPPE GAGNEBAT

# Les douaniers craignent une mise en concurrence avec les policiers

Le ministre de l'intérieur a présenté un projet de loi qui autoriserait certains policiers et gendarmes à contrôler les marchandises

La réunion a tourné court. Mardi 31 mars, les syndicats de douaniers avaient rendez-vous au siège de leur administration, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), pour achever la refonte du code des douanes. Mais, tour à tour, les six organisations ont annoncé à la direction qu'elles boycotteraient la rencontre. Pas question, en effet, de faire comme si rien n'était après la présentation par le gouvernement, le 24 mars, du projet de loi Ripost (pour « réponses immédiates contre les phénomènes troublant l'ordre public et la tranquillité de nos concitoyens »). Un texte que les syndicats considèrent comme une « attaque frontale contre les douaniers », et qui semble être la goutte d'eau qui fait déborder le vase après des années de mécontentement.

A Bercy, David Amiel, le ministre chargé notamment de la douane, tente de calmer le jeu. « Le ministre est tout à fait conscient des inquiétudes suscitées par le projet de loi tel qu'il peut être vu aujourd'hui, et il recevra prochainement les

organisations syndicales à ce sujet », fait savoir son cabinet.

Pourquoi un tel courroux ? Sur le papier, le projet de loi Ripost ne concerne les douaniers qu'à la marge. Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, son auteur principal, n'est pas leur supérieur hiérarchique. Ce texte, destiné à créer un « choc d'autorité » dans le pays, vise avant tout à donner de nouveaux moyens aux forces de l'ordre, entre autres pour lutter contre la criminalité organisée.

C'est là que le bât blesse. L'un des articles du texte prévoit en effet d'accorder à certains policiers et gendarmes des pouvoirs réservés jusqu'à présent aux douaniers. Ils pourraient ainsi procéder à des inspections et à des fouilles de bagages ou de personnes dans des conditions identiques à celles des contrôles douaniers.

« Les policiers ont déjà fort à faire avec leurs missions de maintien de l'ordre. Pourquoi leur demander, en plus, de fouiller les bagages et contrôler les marchandises ? demande Romain Siméon, président de l'Union des douaniers en tenue

## Les douaniers sont d'autant plus irrités qu'ils se sentent délaissés

(UNSA). Ce travail, c'est celui des douaniers depuis toujours. Ils le font bien, et avec de solides garanties juridiques. Nous n'avons rien contre nos collègues policiers, mais à chacun son métier », manuela Dona, son homologue de la CGT, est sur la même longueur d'onde. « Contrôler les marchandises, c'est notre travail, lancé-t-elle. Il n'y a pas de concurrence à instaurer entre administrations ! »

L'un des arguments mis en avant par l'intersyndicale concerne les risques pour les libertés publiques. Un sujet délicat. En 2022, le Conseil constitutionnel avait déclaré inconstitutionnel l'article 60 du code des douanes qui, depuis des décennies, autorisait les douaniers à contrôler les

marchandises, les moyens de transport et les personnes.

Aux yeux des conseillers de la Rue de Montpensier, cet article laissait une trop grande marge de manœuvre aux agents de la douane. A la suite de cette décision, il a été réécrit, pour encadrer précisément leur travail. Si le contrôle est négatif, par exemple, l'identité de la personne concernée n'est pas relevée.

Or, le projet Ripost autoriserait certains services de police et de gendarmerie à procéder à des contrôles d'identité et à des fouilles « sans réquisition du procureur, y compris en l'absence de comportement suspect, note le syndicat Force ouvrière de la douane. C'est une différence fondamentale au regard des libertés individuelles. »

**Réduction du personnel**  
Au-delà de cette question, les douaniers s'inquiètent de la « guerre des services » qu'ils voient déjà poindre... et qu'ils craignent de perdre. « Depuis quelques années, des escadrons de gendarmes

procèdent déjà à certains contrôles de flux, comme les douaniers, relève Fabien Millin, de Solidaires. A présent, on étendrait cette concurrence aux policiers. C'est scandaleux. » Dans une telle compétition avec des administrations aussi effectives bien plus importants, « la douane risque l'asphyxie », estime aussi la CGT. « Plutôt que de consolider les moyens de la douane, l'Etat semble en organiser le contournement », regrette la CFTC.

Les douaniers sont d'autant plus irrités qu'ils se sentent délaissés. Après la suppression des frontières au sein de l'Union européenne, en 1993, la France a réduit le personnel. Environ 8 000 postes ont disparu, ramenant l'effectif à 16 582 agents, contre 48 000 pour la douane allemande. Pour 2026, le budget ne prévoit aucun poste en plus ni en moins. « Cela nous place dans une situation intermédiaire au sein des administrations », constatent sagement Florian Colas, le patron de la douane, au Sénat, mercredi 25 mars.

Ce surplus fait souffrir au sein de cette administration de Bercy.

En 2025, la douane a certes intercepté 31 tonnes de cocaïne (+49 % en un an) et 548 tonnes de tabac (+12 %). « Mais ces chiffres montrent que les trafics explosent, pas que nous sommes meilleurs », commente M. Siméon de l'UNSA. Pour les douaniers, l'essor du narcotrafic et celui des petits colis chinois nécessiteraient de muscler enfin les moyens techniques et humains de la douane. Les saisies pourraient alors grimper encore plus.

Emmanuel Macron semble sur la même ligne. Le 29 janvier, il a réclamé à son gouvernement un « plan douane massif ». Pour l'instant, la France a réduit le personnel. Environ 8 000 postes ont disparu, ramenant l'effectif à 16 582 agents, contre 48 000 pour la douane allemande. Pour 2026, le budget ne prévoit aucun poste en plus ni en moins. « Cela nous place dans une situation intermédiaire au sein des administrations », constatent sagement Florian Colas, le patron de la douane, au Sénat, mercredi 25 mars.

Ce surplus fait souffrir au sein de cette administration de Bercy. ■ DENIS COSNARD

# Débats à droite sur une candidature unique pour l'élection présidentielle

Le président des Républicains, Bruno Retailleau, a écrit mardi une tribune pour répondre à celle des 90 parlementaires, dont 25 LR, publiée deux jours plus tôt

Il commence à en avoir l'habitude, mais l'élection présidentielle occupe une bonne part de l'agenda de Bruno Retailleau. Ce mardi 31 mars n'a pas échappé à la règle pour le président du parti Les Républicains (LR). En fin d'après-midi, David Lisnard l'informait ainsi, lors d'une entrevue, de son départ officiel de LR. Le maire de Cannes reproche au chef de parti d'avoir écarté – par le biais du bureau politique du 24 mars – sa proposition d'une primaire ouverte et très large allant du centre jusqu'à l'extrême droite et Reconquête!

Toutefois, l'annonce de sa candidature pour 2027 ne tracasait pas l'entourage du patron de LR. « Lisnard fait une échappée solitaire et va risquer d'être très compliqué pour lui de tenir sur la longueur avec l'argent de Nouvelle Énergie [son parti] », estime un proche de Bruno Retailleau.

A vrai dire, le sénateur de Vendée avait un autre incendie à éteindre. Plus tôt dans la journée, il publiait une tribune sur le site du Figaro pour répondre à celle des 90 élus de droite et du centre défendant l'idée d'une candidature unique. Dans ce texte relayé par *La Tribune Dimanche* deux jours plus tôt, ces sénateurs et députés (dont 25 LR) appelaient leurs chefs respectifs à « un sursaut d'unité » pour éviter « un duel probable opposant au second tour de l'élection présidentielle Jean-Luc

Mélenchon et le candidat du Rassemblement national ».

Même si Bruno Retailleau n'a pas été surpris par cette initiative, il a senti le besoin de prendre la plume pour s'en dissocier. « Le seul refus des extrêmes ne saurait suffire à légitimer une candidature unique, écrit-il. Un rejet ne fait pas un projet. Les Français en ont assez des appels infantilisants à faire barrage ». Plus loin, il ajoute et charge: « Le temps n'est plus aux synthèses molles, mais à la rupture avec la proposition de gribouille et de tambouilles qu'a été le macronisme ».

**Le socle commun a vécu**  
Candidat depuis le 13 février, Bruno Retailleau n'en finit plus depuis d'enterrer le macronisme, son héritage et ses candidats putatifs avec. Il défend aussi l'idée d'avoir été un ministre de l'intérieur de « cohabitation » pendant un an au milieu de ses collègues Renaissance, Horizons ou MoDem. Or, cette ligne de rupture totale s'accommodait mal avec l'esprit octuméné d'une tribune très « socle commun ».

Dans le clan Retailleau, on estime que ce « socle » a vécu et renvoie juste au souvenir des trois mois passés par Michel Barnier à Matignon. L'heure n'est plus à travailler avec les héritiers d'Emmanuel Macron, même plus ou moins émancipés. « Cette tribune ressemble au manifeste du canon de sauvetage du macronisme »,

**« Le temps n'est plus aux synthèses molles »**

BRUNO RETAILLEAU  
président des Républicains

grince Pierre-Henri Dumont, secrétaire général adjoint de LR. *Pourquoi devrait-on lui tendre la main au moment où il est en train de sombrer ?*

Mais dans ce « canon », c'est bien Gabriel Attal que certains cherchent à pousser à l'eau. « Les valeurs que porte Bruno Retailleau ne me semblent guère compatibles avec celles d'Attal », rappelle Max Brisson, sénateur des Pyrénées-Atlantiques. A entendre Bruno Retailleau, le secrétaire général de Renaissance aurait revêtu à bâbord, lui l'ancien jeune militant socialiste, à envoyer des signaux à la gauche en parlant de « social-démocratie ». Dans l'entourage du député des Hauts-de-Seine, on rend la pareille au Vendéen. « Chez LR, on peut parler, se retrouver avec des Decesse, Bertrand ou Barnier, mais pas avec Retailleau », souffle une élue Renaissance.

Malgré cette défiance mutuelle, les instigateurs de la tribune côté LR veulent croire à l'esprit de responsabilité des uns et des autres. « On ne va pas continuer à se taper

dessus pendant neuf mois, estime Antoine Vermorel-Marques. Il faut ménager un espace politique à de gens qui pourront nous rejoindre ». Soutien de Bruno Retailleau pendant la campagne interne en 2025, le député de la Loire pense que ce dernier peut incarner l'union.

D'autres signataires en doutent chez Les Républicains et observent avec intérêt Edouard Philippe reprendre son ascension dans les sondages. Une ligne de fracture grandit au sein du parti. D'un côté, les tenants d'une candidature LR (de préférence celle de Bruno Retailleau) quoi qu'il en coûte, de l'autre des élus prêts à se rallier par pragmatisme au président d'Horizons le moment venu.

Cette « tribune des 90 » s'est aussi invitée mardi en réunion de groupe à l'Assemblée nationale. Le patron des députés LR, Laurent Wauquiez a salué « une bonne initiative », a voulu se préciser que ce rassemblement « devait être au service d'un vrai projet de droite ». Michel Barnier (député de Paris) a alors pris la parole pour amener une interprétation différente. « Il lui a dit que cette tribune appelait au rassemblement de la droite et du centre et non des droites comme Wauquiez l'entend avec sa primaire jusqu'à Sarah Knafou », rapporte un participant à la réunion. Avant même de l'étendre jusqu'au centre, l'union demeure encore pas mal d'ajustements à droite. ■

ALEXANDRE PEDRO

# Retraites : l'Agirc-Arrco toujours en excédent

Les partenaires sociaux vont bientôt discuter de la prochaine revalorisation des pensions

Les comptes restent dans le vert et promettent des débats acharnés sur les conséquences qu'il convient d'en tirer. Mardi 31 mars, la caisse de retraites complémentaires du privé Agirc-Arrco a indiqué qu'elle avait dégagé un excédent de 1,4 milliard d'euros en 2025. Ce « résultat global » est, certes, en net recul par rapport à l'exercice précédent (+ 4,6 milliards en 2024), mais la situation financière du régime, copiloté par les syndicats et le patronat, demeure « robuste », comme l'a souligné la vice-présidente, Brigitte Pisa (CFDT), lors d'une conférence de presse.

Les acteurs en présence se projettent désormais sur les discussions qu'ils vont ouvrir, durant l'été ou au début de l'automne, pour déterminer la prochaine revalorisation des pensions, de novembre 2026 à octobre 2027 – sachant que les avis, en la matière, divergent.

Au sein de notre système par répartition, l'Agirc-Arrco est l'un des dispositifs les plus importants, avec 101 milliards d'euros d'« allocations » versés, soit le quart du montant total des retraites attribuées sur une année par l'ensemble des régimes. La caisse complémentaire du privé a engrangé en 2025 un surplus qui est issu principalement des placements de ses réserves financières sur les marchés: ils lui ont rapporté 1,1 milliard d'euros, soit près de 80 % de son « résultat global ». Les cotisations sociales, qui consti-

tuent la quasi-totalité des ressources de l'Agirc-Arrco, couvrent les dépenses de pensions, mais ne laissent qu'un léger solde positif (800 millions d'euros).

**91 milliards d'euros de réserves**

Ces données confortent Eric Chevée, le vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), dans son analyse des marges de manœuvre dont dispose le régime complémentaire: « Nous ne sommes pas sur un « sur-équilibre », estime-t-il. C'est la preuve, selon lui, que son organisation et les autres mouvements patronaux ont eu raison de se montrer prudents; à l'automne 2025, lors des tractations avec les syndicats sur l'augmentation à appliquer aux retraites Agirc-Arrco. A l'époque, les deux camps n'avaient pas réussi à s'entendre, si bien que les prestations n'avaient pas été revalorisées (pour la période allant de novembre 2025 à octobre 2026).

Dans ce contexte, plusieurs syndicats font d'ores et déjà savoir que les négociations sur la prochaine hausse devront compenser ce gel. La caisse complémentaire « a les moyens » avec les 91 milliards d'euros de réserves financières qu'elle a accumulées, souligne Denis Grandoull, secrétaire confédéral de la CGT. Il y est d'autant plus attaché que la guerre au Moyen-Orient risque de provoquer l'inflation, rognant le pouvoir d'achat des retraités – entre autres. ■

BERTRAND BISSUEL

# Bonnes adresses

Tarifs 01/01/26

Prix à la ligne: 15,50 € HT - 18,60 € TTC  
Autres formats: nous consulter  
stephane.pesque@mpublicite.fr

Reproduction interdite

**AU LIT, PAS DE COMPROMIS !**

Matelas double confort *Ne me quitte pas*: une moitié ferme, une moitié souple, à chacun son confort ! 699€ en 140

Une exclusivité Davilaïne, 65 ans de savoir-faire breton. Conception et fabrication 100% française.

**Davilaïne**  
100 ans 1926-2026  
Maison familiale depuis 1926

En exclusivité à Paris 15 : 37 rue du Commerce 01 45 75 29 98, M° Av. Emile Zola

André Renault, Emma, Tempur, Trecra... les plus grandes marques au meilleur prix sont aussi 66 rue de la Convention Paris 15

**LIT GIGOGNE**  
J'Y GAGNE !

- Gain de place
- Economique Canapé + 2 lits 80 x 190
- Confortable Matelas 15 cm HR 30 kg/m<sup>3</sup> Suspensions lattes de bois
- Facile à vivre Dédoublable 4 configurations

Photos non contractuelles

**EspaceTopper® 100 ans**  
Maison familiale depuis 1926

Le plus grand espace canapés-lits à Paris • 7/7  
63 et 66 rue de la Convention Paris 15  
01 45 77 80 40 - M° Charles Michels  
147 rue St-Charles Paris 15 - 01 45 75 02 81 - M° Charles Michels  
56-60 cours de Vincennes Paris 12 - 01 40 21 87 53 - M° Nation

**MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE**

La maison recherche également bien d'autres produits

Déplacements réguliers et gratuits dans toute la France. Expertes gratuites & paiement immédiat N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement par téléphone au 06 19 89 55 28 (email : antique.charles@gmail.com / maisons-charles-antique.fr)

**Le Monde**

RUBRIQUE BONNES AFFAIRES  
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

stephane.pesque@mpublicite.fr

**Le Monde // RUBRIQUE BONNES ADRESSES**  
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

Professionnels ou particuliers, Le Monde devient votre vitrine  
stephane.pesque@mpublicite.fr

# Atos : le Parquet national financier élargit l'enquête

La procédure pour corruption touchant le groupe est étendue à des faits d'abus de bien social

**A**cculé financièrement et contraint à une restructuration de sa dette en 2024, le groupe Atos voit aussi la pression judiciaire s'accroître. L'enquête préliminaire visant le géant français de services numériques (63 000 employés), ouverte il y a deux ans pour corruption, a été élargie récemment à de possibles faits d'abus de bien social. Chargé du dossier, le Parquet national financier (PNF) l'a confirmé, le 23 mars, au Monde. Le pôle spécialisé dans la délinquance économique a, par ailleurs, lancé une seconde enquête pénale, pour diffusion d'informations trompeuses, en lien avec l'autorité des marchés financiers.

Ces décisions du ministère public font suite à deux compléments de plainte déposés en 2025 par un actionnaire minoritaire d'Atos, le fonds d'investissement Alix AM, domicilié à Singapour. En septembre 2023, c'est déjà une plainte de cet acteur financier, contrôlé par l'homme d'affaires français Hervé Vinciguerra, qui avait engendré l'ouverture de la première procédure pénale pour corruption privée.

Il dénonçait alors la mise en place d'un mécanisme de rétribution exceptionnelle pour deux dirigeants d'Atos, conditionné à l'achèvement d'un projet de scission du groupe et de vente partielle au milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, et jugé très favorable à ce dernier. Décrit par des actionnaires individuels et des redoutables politiciens, ce plan, promu par l'ancien président du groupe, Bertrand Meunier (2019-2023), avait finalement été abandonné quelques mois après le départ de celui-ci.

Dans un premier complément de plainte, adressé au PNF le 27 février 2025, Alix AM demandait au procureur financier d'examiner l'éventualité d'un abus de bien social à grande échelle. En cause selon lui, des « versements massifs » d'honoraires, concédés par

Atos entre 2022 et 2024, à des sociétés internationales de conseil et d'audit, telles que McKinsey, EY, Deloitte ou PwC, à de grands cabinets d'avocats, comme Darrois ou Baker McKenzie, et à des banques d'affaires.

La somme de ces contrats, dont beaucoup visaient à la réalisation du projet de scission préparé en secret depuis 2022, était estimée à environ 600 millions d'euros, suivant une évaluation du quotidien *Libération*. Pour arriver à ce montant, le journal s'était appuyé sur un fichier interne à l'entreprise, baptisé « D'Artagnan », extrait de la comptabilité par un salarié lanceur d'alerte.

## Montants « farariniens »

Pour Alix AM, ces « sommes exceptionnellement élevées » traduisent un usage de fonds contraires à l'intérêt de l'entreprise – la définition de l'abus de bien social – étant donnée la « situation financière préoccupante » d'Atos entre 2022 et 2024, consécutive à sa dégringolade boursière : naguère valorisé plus de 8 milliards d'euros, le groupe ne valait plus que 200 millions d'euros au printemps 2024, à cause de ses mauvais résultats économiques et de l'envolée de son endettement.

Juridiquement, pour que l'infraction soit constituée, il suffit aussi que les sommes allouées à ces prestations juridiques et de conseil soient considérées par un juge comme « hors de proportion » par rapport aux habitudes du marché, explique une source judiciaire. La réalité du travail fourni par les prestataires, sa quantité et sa complexité seront également examinés de près en cas de procès.

« Les conditions dans lesquelles des personnes (avocats, auditeurs, dirigeants) se sont enrichies très rapidement et massivement alors que la société Atos rencontrait de très grandes difficultés financières sont proprement ahurissantes », a écrit le procureur général William Bourdon et Lily Ravon.



Un serveur informatique de calcul Bull Sequana, développé par Atos, à Bruyères-le-Châtel (Essonne), le 24 février 2023. LINAIG/REA

On s'est servi sur la bête cyniquement au risque d'aggraver, en connaissance de cause, la situation ; la cupidité l'a emporté sur toute autre considération. Cela s'inscrit dans une mécanique délictuelle massive et préméditée.

Lors de cette période de grande turbulence financière et stratégique pour Atos, l'entreprise a multiplié les contrats avec de prestigieux prestataires, pour réfléchir à son avenir et le préparer. Sur la base du fichier « D'Artagnan », les conseils d'Alix AM ont calculé que la direction a dépensé, entre 2022 et 2024, 116 millions d'euros au profit de la firme américaine de consulting McKinsey, 135 millions d'euros pour son homologue britannique EY et 32 millions d'euros chacun en faveur des cabinets juridiques Darrois et Baker McKenzie. Ces chiffres sont à prendre avec précaution : ils sont des estimations basées sur l'addition de dizaines de lignes de dépenses parmi des milliers d'autres, révélatrices de la complexité de la comptabilité des multinationales.

« Pas de commentaire », a répondu au Monde le groupe Atos, 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2025. Dans un communiqué daté du 26 mars 2024, la société dirigée entre 2009 et 2019 par l'ex-commissaire européen Thierry Breton avait chiffré ses « coûts de séparation et de transformation » à 353 millions d'euros pour la seule année 2023. Les montants de la réorganisation d'Atos ont été jugés « farariniens » par une mission d'information spéciale créée au Sénat en 2024.

« Entre 2022 et 2024, plusieurs centaines d'avocats de notre cabinet ont travaillé sur quatre ou cinq très grands projets de restructuration ou réorganisation d'Atos, impliquant des changements dans une soixantaine de pays où le groupe est présent. Toutes nos factures font l'objet d'un descriptif quotidien détaillé des missions que nous effectuons pour nos clients », explique Eric Lasry, associé dirigeant de Baker McKenzie, qui parle d'un montant total d'honoraires « significativement inférieurs » à celui estimé par Alix AM.

« En respect avec la déontologie professionnelle que nous appliquons dans chacune de nos actions, il nous est impossible de répondre à des questions visant des opérateurs économiques nommément désignés », commente le groupe britannique EY. L'entreprise de conseil McKinsey et le cabinet d'avocats Darrois ont indiqué ne souhaiter faire aucun commentaire.

## Signes de rétablissement

Dans un second complément de plainte, envoyé au PNF le 16 décembre 2025, Alix AM réclamait l'élargissement de l'enquête à trois nouveaux chefs : diffusion d'informations fausses ou trompeuses, délit d'initiés et manipulation de cours. Avec l'ouverture d'une autre procédure, seulement sur le premier qualificatif, les fonds d'investissement à été partiellement entendu.

Il n'est pas le premier à signaler une possible violation de la loi sur cet aspect. Un autre fonds

## L'un des actionnaires dénonce le « caractère mensonger » de la communication financière d'Atos

actionnaire, CIAM, avait déposé une plainte similaire en 2023, qui avait entraîné la saisine de l'autorité des marchés financiers selon l'hebdomadaire *Challenges*. Contacté, le gendarme de la Bourse refuse de commenter.

Alix AM dénonce notamment le « caractère mensonger » de la communication financière d'Atos lors de l'annonce du projet de cession partielle à Daniel Kretinsky. L'entreprise avait d'abord évoqué, le 1<sup>er</sup> août 2023, la vente de Tech Foundations, l'une des deux branches du groupe refondu, pour « un impact positif net sur la trésorerie de 0,1 milliard d'euros » et « une valeur d'entreprise de 2 milliards d'euros ». Deux mois plus tard, le 16 octobre 2023, elle avait précisé que le milliardaire devrait « payer 1 euro pour les actions » de Tech Foundations, sans plus reprendre ce chiffre de 2 milliards d'euros.

Pour le plaignant, « l'ambiguïté du premier communiqué » n'avait d'autre but que de soutenir artificiellement le cours de Bourse de l'entreprise à la hausse – ce qui n'a d'ailleurs pas fonctionné –

grâce à la mise en avant d'une valorisation inattendue par les marchés. Et, ainsi, de tenter de faire passer une opération en réalité peu avantageuse pour le groupe et ses actionnaires.

Dans son signalement, Alix AM souligne une « extrême opacité » et « un modèle de communication incompréhensible et trompeur ». « Il n'y a guère de doute sur le fait que le communiqué du 1<sup>er</sup> août 2023 s'inscrit dans une incroyable manipulation du marché pour préserver un entre-soi étroit et, d'évidence, des intérêts particuliers », commentent M<sup>rs</sup> Bourdon et Ravon. Sur ce point, Atos n'a pas non plus souhaité faire de commentaire.

Dirigé depuis le 1<sup>er</sup> février 2025 par un nouveau PDG, Philippe Salle, le groupe d'informatique montre de premiers signes de rétablissement. Selon ses résultats publiés le 6 mars, Atos a dégagé un bénéfice opérationnel de 351 millions d'euros en 2025, en hausse de 76 %, sous l'effet d'un plan d'économies drastiques. Mais il lui faut maintenant regagner des clients pour assouir son redressement. Surtout, il reste fortement endetté, à hauteur de 1,8 milliard d'euros, avec certains emprunts, mis en place lors de la restructuration financière de 2024, aux taux d'intérêt supérieurs à 13 %. Mardi 31 mars, le groupe a annoncé le transfert de ses activités de calcul de haute performance et de calcul quantitatif, valorisées jusqu'à 404 millions d'euros, à l'Etat français.

JÉRÉMIE LEPILLIÈRE ET OLIVIER PINAUD

# L'ordre des médecins ciblé par un signalement à la justice

L'ordre des pharmaciens et celui des chirurgiens-dentistes sont aussi concernés par la mise en cause de l'inspection générale des finances

**L**e gouvernement passe à l'acte. Près de deux semaines après qu'un rapport de l'inspection générale des finances épinglant la gestion de l'ordre des médecins a fuit dans *Le Canard enchaîné*, le ministère de la santé a fait savoir, mardi 31 mars, qu'il s'emparait du sujet, relayant les vives critiques portées par les inspecteurs sur le fonctionnement de cette instance nationale, qui compte 103 conseils départementaux. La ministre, Stéphanie Rist, a demandé au conseil national de l'ordre des médecins de vérifier si « les conditions pouvant conduire à la dissolution » du conseil de Paris étaient « remplies », comme l'ont préconisé les inspecteurs. Elle proposera, « le cas échéant », à l'agence régionale de santé de prononcer la mesure.

Il n'y a pas que le conseil parisien qui est ciblé : l'inspection générale des finances vient d'effectuer un signalement au procureur de la République de Paris, au titre de l'article 40 du code de procédure pénale, concernant l'instance au niveau national, mais aussi l'ordre des pharmaciens et celui des chirurgiens-dentistes. Elles sont mises en cause pour leur gestion financière et pour des manquements dans l'exercice de leur mission disciplinaire, passées au crible par les inspecteurs entre septembre et octobre 2025.

Du côté des médecins – ils sont 341 000 à s'inscrire à l'ordre pour pouvoir exercer, moyennant le versement d'une cotisation –, le rebondissement était attendu. Le rapport provisoire préconisait la dissolution à Paris, en vue « d'as-

surer [le renouvellement intégral] du conseil ». A deux reprises, en 2024, l'élection de son président a dû être annulée pour irrégularités par le juge administratif.

## « Nombreuses irrégularités »

La décision ne serait pas tout à fait inédite, puisque en 2007, déjà, le conseil parisien avait été dissous à la suite d'une gestion controversée et à des dissensions internes.

Ce sont des dysfonctionnements plus larges que les inspecteurs des finances ont mis au jour dans leur rapport, daté de janvier, en faisant porter leurs investigations sur l'ordre de Paris, dont, mais aussi dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Rhône, ainsi qu'au niveau national. « Nombreuses irrégularités » de gestion, « défaut de transparence et de contrôle », dé-

faillances dans le traitement des signalements et des plaintes, notamment pour des violences sexuelles... Le diagnostic, intervenant près d'un an après la condamnation, en mai 2025, du chirurgien Joël Le Soucmeuc pour des viols et agressions sexuelles sur près de 300 victimes, une affaire qui a mis l'incision de l'ordre en lumière, est on ne peut plus sévère. Ce n'est pas le premier : en 2019, déjà, la Cour des comptes écrivait de mêmes manquements.

Dans son communiqué, le ministère de la santé enfonce le clou, pour les trois ordres professionnels, soulignant la révélation d'« irrégularités dans la gestion financière : indemnités et défraiements insuffisamment justifiés, dépenses élevées et insuffisamment contrôlées, faiblesse du plo-

tage territorial des ressources et du patrimoine, ainsi que des manquements aux règles de la commande publique ».

Et après ? Dans leur rapport, les inspecteurs ont appelé à revoir profondément l'organisation de l'ordre des médecins, en instituant une « entité juridique unique » soumise à un contrôle externe, regroupant l'ensemble des conseils. Ou encore à faire rentrer les patients au sein de sa gouvernance. Le ministère de la santé a, lui, annoncé vouloir lancer un « plan d'action structurel », sous l'égide de l'inspection générale des affaires sociales concernant les trois ordres. De premières mesures sont prises en mal.

L'ordre des médecins a, mardi dans la soirée, « pris acte » des déclarations et décisions, assurant

mesurer « pleinement la gravité des manquements relatés ». Il fait valoir les changements déjà entrepris, un « vaste processus de modernisation et de réformes structurelles ». Son président, Stéphane Oustric, qui a accédé à cette fonction en juin 2025, a assuré à l'Agence France-Presse que l'instance avait déclenché une mission d'inspection interne, concernant Paris, un audit externe des relations humaines, un audit externe financier, et un renforcement du commissaire aux comptes.

L'instance affronte déjà, depuis plusieurs mois, un vent de contestation de la part de nombreux médecins après avoir décidé d'une augmentation des cotisations pour l'année 2026.

MATTEA BATTAGLIA ET CAMILLE STROMBONI

# Parcoursup: un numéro vert pour rassurer les candidats

La hotline, qui met en relation des lycéens et étudiants avec des conseillers, reçoit 300 000 appels par an, surtout à la veille de la clôture des dossiers

AMIENS - envoyée spéciale

Comme vissé sur la tête, Thomas Dély est en ligne. Une lycéenne a composé le numéro vert de Parcoursup (080040070), pour aider une camarade qui voulait intégrer un institut de formation en soins infirmiers, mais qui a déjà passé la date de clôture des vœux, le 12 mars. Il lui sera difficile d'être candidate lors de la phase complémentaire qui remet en jeu les places vacantes, car cette formation est très demandée, avertit le conseiller de la hotline de l'Onisep, opérateur de l'État destiné à informer sur les formations et les métiers, situés à Amiens.

Entre le 30 mars et le 31 avril, le numéro vert fonctionne quatre heures de plus qu'en temps normal, de 10 heures à 20 heures. Les élèves de terminale et les étudiants en réorientation ont jusqu'à minuit, ce mercredi, pour peaufiner leurs dossiers sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur. Ils devront avoir fourni l'ensemble des éléments demandés, parmi lesquels les bulletins de notes et les lettres de motivation.

À Amiens, chacun des douze conseillers reçoit jusqu'à une centaine d'appels par jour. En 2025, 120 000 candidats, soit 12 % de inscrits, ont sollicité ce service gratuit pour un total de 306 000 appels. Les lycéens sont majoritaires (50 %) suivis des étudiants en réorientation (20 %) et des jeunes non scolarisés (6,5 %).

S'ajoutent aussi des adultes en reprise d'études et d'autres profils comme les psychologues de l'éducation nationale.

« Le plupart du temps, « le numéro vert, c'est de la réassurance d'une information qui existe déjà, mais ici, on l'obtient par un service labellisé et une voix humaine, ça n'a pas de prix », expose Aude Lehannier, directrice du département accompagnement personnalisé, information et conseil aux usagers de l'Onisep. « Est-ce que j'ai bien rempli mon dossier ? Est-ce que la date de fin des vœux est bien celle-ci ? Quand ils sont assurés d'avoir compris toute la procédure, qui s'étend de janvier à septembre, les candidats peuvent vraiment se projeter dans les formations ».

**Questions plus pointues**  
Les conseillers sont « les oreilles et les yeux de Parcoursup » et ont pour mission de faire remonter chaque soit toute situation notable pour alimenter une immense « foire aux questions » interne, riche de 500 pages depuis la création de la plateforme, en 2018. Avec son équipe, Suzanne Albano, directrice adjointe du département, a tiré de cet historique qualitatif des appels une boîte à outils mise à la disposition des services rectoraux d'orientation.

« En cette période de clôture des vœux, des candidats qui sont pris d'un doute « saturé » la ligne téléphonique. « Ils veulent avoir un dernier conseil, ou bien leurs parents se demandent s'il fallait rajouter des formations qui ne

**En cette période, des candidats qui sont pris d'un doute « saturé » la ligne téléphonique**

plaisent pas forcément pour être sûrs que l'enfant soit pris, illustre Aude Lehannier. La réponse est non. Chaque année, des candidats nous appellent, car ils regrettent d'être allés dans une formation qui ne leur plaisait pas vraiment ou qui est trop éloignée de leur domicile ».

Si la question posée implique une modification du dossier du candidat, les conseillers le dirigent vers le service rectoral chargé de l'orientation, sans habilité à intervenir. « C'est ce qu'on nomme des appels de rattrapage, pour ajouter ou modifier un vœu, explique Thomas Dély. Il faut un motif impératif pour que le rectorat accepte de rouvrir le dossier ».

Le conseiller cite le cas d'une mère qui s'était aperçue trop tardivement que sa fille avait choisi uniquement des formations privées onéreuses. « Cela allait être compliqué sur le plan financier et elle aurait souhaité pouvoir ajouter un vœu dans une formation publique, relate-t-il. Je lui ai dit de bien préciser sa situation dans l'onglet de mise en contact avec le rectorat ». En 2025, 48 % des appels visaient une modification des vœux des

candidats, le fonctionnement de la plateforme et la procédure représentaient 41 % des sollicitations, et les questions relatives aux choix d'orientation 11 %.

Depuis 2018, Amélie Loire est au bout du fil. Elle observe que les questions posées sont plus pointues. « Désormais, la procédure est bien acquise dans les lycées et de nombreux parents sont déjà passés par Parcoursup. D'autres interrogations émergent, plus complexes, par exemple quand un candidat me demande s'il a des chances d'être admis dans telle ou telle formation ».

La conseillère s'assure alors que le candidat a consulté le rapport de la commission d'examen des vœux de l'année passée, où la formation détaille les critères d'admission et le profil des admis. Un simulateur est aussi disponible sur le site de Parcoursup, depuis fin 2024, en partant des enseignements de spécialité suivis au lycée et de la moyenne générale en classe de terminale. S'il faut approfondir un projet d'orientation qui reste vague, les conseillers renvoient le candidat vers un centre d'information et d'orientation ou vers le service « Mon orientation en ligne », de l'Onisep.

« Ils font face au premier grand choix de leur vie, résume Emilie Ouali, ancienne assistante d'éducation dans un lycée, conseillère depuis 2022. Ce que je fais toujours peur, ce n'est pas la plateforme, mais les choix qu'elle oblige à faire. » ■

SOAZIG LE NÉVÉ

# Procès en appel Sarkozy-Kadhafi: les dénégations de Brice Hortefaux

Sa rencontre avec Abdallah Senoussi, le patron des services secrets extérieurs libyens, est pour l'accusation un moment-clé

**« Quand le nom de Senoussi est prononcé, ça ne me disait pas grand-chose »**

BRICE HORTEFAUX  
ancien ministre délégué aux collectivités locales

Brice Hortefaux n'a pas l'air de bien se rendre compte.

Il s'est persuadé tout au long de l'audience qu'il « a prouvé » sa version des faits, qu'il « a démonté » sa « parfaite bonne foi », quand il n'a fait que la soutenir. Et il reste soulevé un peu à côté des enjeux du procès. « On n'est pas là pour parler d'Abdallah Senoussi, mais pour un supposé fignacement libyen », assure, mardi 31 mars, l'ancien ministre. Et il est aujourd'hui établi qu'il n'y a pas eu de fignacement. Sourire en coin du côté du parquet général. Son avocat lui rappelle que c'était justement sa rencontre avec le chef des terroristes libyens qui était, pour l'accusation, l'élément décisif pour débloquer des fonds destinés à financer la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007.

Le 21 décembre 2005, Brice Hortefaux, ministre délégué aux collectivités locales auprès du ministre de l'intérieur, son ami Nicolas Sarkozy, participe avec 80 personnes au dîner officiel donné en son honneur à Libye. Il a signé dans l'après-midi « une lettre d'attente » sur la formation des policiers locaux, et une « déclaration de Tripoli » sur des collectivités locales qui n'existent malheureusement pas dans le pays et dont l'intérêt n'a sauté aux yeux ni de l'ambassade ni de la cour.

À la fin du repas, « un officiel » libyen lui dit qu'il va rencontrer un membre de la famille Kadhafi. Brice Hortefaux pense qu'il s'agit de Saïf Al-Islam, l'un des fils du dictateur Mouammar Kadhafi, mais « dans la voiture, le nom de Senoussi est prononcé, raconte le prévenu. Ça ne me disait pas grand-chose ». Un inconnu lui confirme en français qu'il s'agit bien d'Abdallah Senoussi, l'intermédiaire Ziad Takieddine est présent. « J'étais en état de sidération », assure Brice Hortefaux, sans qu'on comprenne bien pourquoi, en dépit de trois jours d'audience : à cause de la présence de Takieddine ? Parce qu'il était chez le patron des services secrets extérieurs, responsable des attentats de Lockerbie en 1988 (270 morts) et du DC-10 d'UTA en 1989 (170 morts) ?

**Une balle dans le pied**

La conversation a duré quarante minutes (« vingt » en l'absence de traduction), on parle d'immigration et de sécurité et Brice Hortefaux rentre se coucher, « très irrité » d'être tombé dans « un quel-que-apsens organisé par Ziad Takieddine pour se crédibiliser auprès des autorités libyennes ». Pour l'accusation, c'est ce soir-là que Brice Hortefaux a remis un relevé d'identité bancaire au Libyen. Un versement de 3 millions d'euros est effectivement arrivé un gros mois plus tard sur un compte de Ziad Takieddine.

« Je n'ai pas gardé cette information confidentielle, assure l'ancien ministre à propos de la rencontre avec Abdallah Senoussi, avec un zeste de mauvaise foi. Mais j'étais vexé, je n'allais pas la crier sur les toits. J'en ai parlé à quatre personnes. À sa secrétaire, mais sans dire qu'il s'agissait d'Abdallah Senoussi. Quelques semaines plus tard à Claude Guéant, le directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy, qui à lui a répondu que lui aussi avait rencontré le terroriste. Puis à la bien dû admettre, sept ans plus tard, devant un journaliste de Mediapart, qu'il avait bien rencontré Senoussi.

Dans sa fameuse note, Moussa Koussa, le chef des services extérieurs, mentionnait sa présence à une réunion confirmant un versement de 50 millions d'euros, ce

qu'il dément vivement. Il l'a enfin confirmé devant un juge d'instruction quand l'affaire est devenue publique. Mais jamais, assure-t-il, à son ami et ministre de tutelle, Nicolas Sarkozy. « Parce qu'il ne s'était rien passé », dit-il à Brice Hortefaux.

Brice Hortefaux jure qu'il n'est jamais retourné en Libye. Ni le 6/10/2006, le 6 octobre 2006, comme le notait la note Moussa Koussa, où il était en Auvergne. Ni le 10/6/2006, le 10 juin 2006, comme l'avait suggéré le président de la cour, arguant peut-être d'une notation à l'américaine. L'ancien ministre a pu prouver qu'il était ce jour-là près de la tour Eiffel, avec trois autres ministres, et l'après-midi il avait rendez-vous avec son ami Thierry Gaubert à 18 heures, suivi d'une interview à Paris Match, effectivement publiée le 15 juin.

Reste que lorsque Mediapart publie entre les deux tours de l'élection présidentielle, le 28 avril 2012, la note Koussa, « une bombe à retardement médiatique » selon les parties civiles, Brice Hortefaux soutient qu'il n'en a toujours pas parlé à son ami Nicolas. « Mais quand Nicolas Sarkozy lit l'article de Mediapart, demande le président Olivier Geron, il ne vous dit pas : "C'est quoi cette histoire avec Senoussi ?" » Non, soutient le prévenu, contre toute vraisemblance. Brice Hortefaux n'a pas l'air de comprendre que son sort juridique s'est peut-être joué sur cette phrase.

Il y a d'autres curiosités, après la victoire de Nicolas Sarkozy. L'avocat général, Damien Brunet, a rappelé quelques éléments : outre l'exfiltration de France, le 3 mai 2012, de Behçir Saleh, le grand argentier du régime, recherché par le nouveau pouvoir libyen ; le 8 mai, Brice Hortefaux a rendez-vous avec son ami Thierry Gaubert, qui a touché 440 000 euros de fonds libyens. Le même jour, Ziad Takieddine fait un aller-retour rapide à Tripoli. Le 9 mai, Claude Guéant va visiter trois fois les coffres gigantesques qu'il a loué ; le 10 mai, Nicolas Sarkozy et Claude Guéant reçoivent Moussa Koussa, pendant qu'à Clermont-Ferrand se retrouvent Brice Hortefaux, Thierry Gaubert et Ziad Takieddine. « Il y a un lien entre tout ça », demande malicieusement Damien Brunet.

La défense s'est enfin tiré une balle dans le pied en faisant citer, mardi 31 mars, Bertrand Besançon, ancien ambassadeur au Qatar et en Arabie saoudite. Lui aussi entendu par Abdallah Senoussi, qu'il n'a jamais rencontré : « Je n'ai parlé à quatre personnes, comme tout le monde, à-t-il dit. Je savais qu'il avait été condamné par contumace en France. Je serais surpris que M. Hortefaux n'ait pas su qu'il était M. Senoussi ». Les notes des services sur le rôle du terroriste circulant par ailleurs au Quart d'Orsay, au ministère de la défense, « au ministère de l'intérieur aussi », Ziad Takieddine était d'ailleurs « un intermédiaire donc certains se méfiaient » ; quant à l'autre intermédiaire, Alexandre Djouhri, c'était « une personnalité sulfureuse ». ■

FRANCK JOHANNÉS

# Joël Soudron, l'un des plus importants narcotrafiquants français, arrêté au Panama

Le Guadeloupéen faisait l'objet d'une notice rouge d'Interpol et de deux mandats d'arrêt

C'est un rebondissement inespéré. Cinq ans et demi après sa fuite, Joël Soudron, présenté par les services de police comme l'un des barons antillais de la drogue en France, a été retrouvé et interpellé, dimanche 20 mars au Panama, selon des informations du Monde confirmées par des sources françaises et panaméennes. Le Guadeloupéen de 46 ans, présenté comme l'un des principaux narcotrafiquants

français, était en fuite depuis septembre 2018. Profitant d'une permission de sortie, il n'avait jamais regagné sa cellule de la prison de Réau (Seine-et-Marne). Il fait partie de cibles prioritaires de l'Office anti-stupéfiants et antidrogue au Panama, un authentique passeport français sous une fausse identité.

Dans une vidéo postée par la police panaméenne, on peut voir un homme de grande taille menotté, vêtu d'un short et d'un polo orange, baskets blanches aux pieds, se tenant de dos et encadré par des fonctionnaires de la police judiciaire panaméenne et du bureau local d'Interpol. La police panaméenne précise que « lors de la vérification de son identité, il a été constaté que l'individu était en possession d'une carte de séjour temporaire comportant de fausses informations. Après les investigations menées, il a été confirmé qu'il s'agissait de Joël Soudron ».

Ce dernier est recherché dans deux affaires judiciaires en France. Dans la première, il a été condamné en 2016 à six ans de prison par le tribunal correctionnel de Créteil pour son rôle d'organisateur d'un trafic de cocaïne entre Cayenne, Pointe-à-Pitre et Orly, courant 2002. Cette année-là, une passagère de l'aéroport d'Orly en provenance de Guyane, dont les billets avaient été payés par M. Soudron, était contrôlée avec 7,79 kilogrammes de cocaïne dissimulée dans une cage pour chien. Il ne sera condamné qu'en novembre 2016, après avoir été arrêté au Mali quelques semaines

plus tôt. C'est au cours de l'exécution de cette peine qu'il bénéficie, en 2018, d'une permission de sortie lui permettant de s'enfuir.

En 2021, il est impliqué dans une autre enquête judiciaire, en lien avec la découverte, en novembre de la même année, de 231 kilogrammes de cocaïne dans le port du Havre (Seine-Maritime) par les douaniers et de 272 kilogrammes en Guadeloupe. Des quantités très importantes à une époque où la France ne faisait pas encore face à un « tsunami blanc ». La drogue était cachée dans un conteneur expédié par une société antillaise.

« Les investigations mettaient en évidence que 20 à 30 convois de cocaïne avaient été réalisés depuis 2005, dont 6 en 2021, d'après une source policière. L'organisateur du trafic était identifié en la personne de Joël Soudron ». Mené par la juridiction interrégionale spécialisée du tribunal judiciaire de Paris, l'enquête est terminée et un procès devrait être programmé.

**« Trafiquant atypique »**

M. Soudron est présenté par une source judiciaire comme « un trafiquant atypique ». À la fin de 2021, alors que « des recherches approfondies restaient vaines », selon une note de la police judiciaire, les enquêteurs de la brigade nationale de recherche des fugitifs reconnaissent qu'il « se comportait en criminel chevronné et ne laissait aucun indice quant à sa localisation ». Décision est donc prise de rendre public un appel international, par l'intermédiaire

de l'agence de coopération policière Europol en décembre 2021 pour retrouver celui qui faisait alors partie de la liste des « most wanted », les soixante fugitifs les plus recherchés en Europe.

À cette occasion, les autorités révèlent deux identités d'emprunt utilisées par le trafiquant : Max Bernard Honorat. Dans et Jamal Olivier Kane. Avec cette dernière identité, il s'est constitué un important patrimoine mobilier et immobilier. On retrouve ainsi sa trace derrière plusieurs sociétés dans des paradis fiscaux, tels que la Suisse, Antigua-et-Barbuda ou encore les îles Vierges britanniques, où il était bénéficiaire de Fullerton Services Inc, une structure détenue par le biais de parts sur porteur et gérée par le cabinet Trident Trust. Rares sont les trafiquants ayant recourus à ce niveau de sophistication offshore pour cacher leurs traces.

Selon les informations du Monde, M. Soudron est aussi recherché par les autorités d'Antigua-et-Barbuda, un micro-État insulaire au nord de la Guadeloupe. Les policiers antillais ont découvert deux cadavres dans une maison perquisitionnée, dans le cadre d'une affaire de blanchiment. M. Soudron était propriétaire, sous l'une de ses identités d'emprunt ou à travers une société offshore, d'une villa et de plusieurs parcelles de terrains gelées à la demande de la France, à la suite de sa condamnation, en 2016, par le tribunal de Créteil.

ABDELHAK EL DRISSE

**CSP - CESSATIONS DE GARANTIE**

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DÉCRET D'APPLICATION N° 72-78 DU 20 11 1972 - ARRÊTÉ N° 72-100 DU 20 11 1972

**QBÉ EUROPE SANV, sis Tour CBX - 1 Panzerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex (RCS NANTERRÉ. 842 682 564), succursale à QUÉBEC, de la SANV, dont le siège social est à Bation Tower - 10 Place du Champ de Mars 5, 1195 BELLÉVALLES - BÉLGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiaire est :**

C - L'IMMO SASU  
4 Rue Paul Armand

31200 TOULOUSE RCS: 902 890 532 depuis le 26/10/2021 pour ses activités de : SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ : cessera de porter effet trois jours après sa publication au présent avis.

Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'établissement garant sis Tour CBX - 1 Panzerelle des Reflets - 92913 Paris La Défense Cedex. Il est précisé qu'il n'y a pas de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et est sans aucun effet sur le droit de la banque en ce qui concerne son droit de se faire rembourser l'honorabilité de la SASU C - L'IMMO.

# L'enseignante, l'extrême droite et la liberté pédagogique

## Sophie Djigo poursuit notamment en diffamation le collectif Parents vigilants et Eric Zemmour

Plus de trois ans après, la philosophe et enseignante en classe préparatoire Sophie Djigo se sent encore «deshonorée». Elle n'a pas accepté les prises de position de responsables de l'extrême droite et la campagne de haine dont elle a été l'objet, pour avoir mené un projet pédagogique autour des migrations, fin 2022.

Un procès pour cyberharcèlement, en janvier, a abouti à la condamnation de cinq des six prévenus, avec des peines de cinq à huit mois de prison avec sursis. Lundi 30 et mardi 31 mars, c'était au tour des neuf personnes qui ont lancé la potémique de se retrouver devant le tribunal de Paris, pour diffamation ou complicité de diffamation.

Parmi eux, Eric Zemmour, le président du parti Reconquête!, absent de l'audience, Séverine Duminy, aujourd'hui coordinatrice de Parents vigilants, des cadres du Rassemblement national (RN) des Hauts-de-France, dont le député Alexandre Dufosse et le sénateur Joshua Hochart, et des responsables du site Riposte laïque. Seuls quatre des neuf prévenus étaient présents à l'audience.

Le 28 novembre 2022, Parents vigilants, ce collectif proche du parti Reconquête!, qui affiche sur les réseaux sociaux les enseignants et les établissements qui contreviennent à leurs idées sur l'éducation, est encore peu connu. Sur le compte Twitter (devenu X

«Protégeons nos enfants», le collectif partage, dans la matinée, le programme de la sortie scolaire prévue par Sophie Djigo, à Calais (Pas-de-Calais).

Une heure plus tard, un communiqué du parti Reconquête! paraît : «Au lycée Watteau [de Valenciennes, dans le Nord], une professeure impose son idéologie avec une sortie scolaire auprès des migrants de Calais», alors que «Reconquête! et le réseau Parents vigilants n'ont de cesse de dénoncer la propagande qui s'imisce dans [l'éducation].» Vers midi, le président du parti, Eric Zemmour, avec ses 450 000 followers de l'époque, commente : «Le grand endoctrinement au service du grand remplacement.» Dans l'après-midi, les élus RN des Hauts-de-France partagent à leur tour un communiqué sur Facebook pour dénoncer «une propagande pour l'immigration».

### Menaces de mort

Le lendemain, le site Riposte laïque se fend d'un billet d'humeur pour demander de «virer cette Sophie Djigo et tous les profs qui endoctrinent leurs élèves». Dès le soir du 28 novembre, la professeure de philosophie de Valenciennes est la cible de messages de haine et de menaces de mort. Qu'on «empale cette collabo», peut-on lire sur l'un d'eux, dont l'auteur a été condamné lors du procès pour cyberharcèlement.

«Ces internautes se sentent légitimés par ces communiqués, juge Sophie Djigo à la barre. Pourtant, tout ceci repose sur un fait qui est faux : je n'ai pas proposé une visite d'un camp de migrants.» «Ce dossier montre la fabrique d'une rumeur relayée par des leaders d'opinion», abonde son conseil, Raphaël Kempf. Le projet pédagogique sur «l'exil et les frontières», construit sur l'année avec d'autres enseignants, avait pour objectif de «rendre plus actifs ses élèves d'hypohèque». Lors de la sortie, prévue le 2 décembre et annulée



Sophie Djigo, à Lille, le 4 octobre 2023. ALEXIS CHRISTIEN/© LA VOIX DU NORD/© MAXPPP

pour raison de sécurité à la suite de la potémique, ces étudiants devaient rencontrer les bénévoles d'une association d'aide aux migrants à Calais et être initiés à l'ethnographie. Une collecte de vêtements avait également été lancée dans le cadre du projet du lycée sur l'éducation à la citoyenneté. «Il s'agissait de leur apprendre à penser par eux-mêmes. Tout le contraire de l'endoctrinement», remarque l'enseignante.

Les prévenus, cependant, tiennent à la distinction des deux

procès. Ils ne se sentent pas responsables des messages de haine qui ont suivi leurs prises de position et les déplacent à la barre. Les prévenus et leurs conseils mettent en avant «un débat d'idées politique» et leur «liberté d'expression» pour justifier leurs propos. «Le grand endoctrinement est une critique générale sur l'éducation nationale et ne porte pas atteinte à l'honneur de Sophie Djigo», indique Laurence Dauxin-Nedelec, l'avocate d'Eric Zemmour.

«Tout ceci repose sur un fait qui est faux : je n'ai pas proposé une visite d'un camp de migrants»

SOPHIE DJIGO  
professeure de philosophie  
en classes préparatoires

Les prévenus déplacent les débats autour de la question de la neutralité du fonctionnaire, en mettant en avant les engagements de Sophie Djigo, à travers ses ouvrages et l'association d'aide aux migrants qu'elle a cofondée. «Nous dénonçons une vision politique qui ne doit pas intervenir dans l'éducation. Ce n'était pas juste une visite, mais une action militante avec une collecte de vêtements pour les migrants», estime Joshua Hochart.

### «Notre cœur de métier»

Le témoignage de Julien, l'élève qui a transféré le programme de la sortie à Parents vigilants, vient jeter le trouble. L'étudiant, devenu entre-temps consultant en stratégie politique, notamment pour Reconquête!, se dit gêné par la sortie et par «le manque de nuance» de l'enseignante qui «pouvait traiter les politiques d'extrême droite de danger pour la démocratie ou de fascistes». Des propos que accuse Sophie Djigo.

«Ces accusations infondées ont touché notre collègue mais aussi toute la profession. On nous attaque sur notre cœur de métier : notre liberté pédagogique – définie par la loi – et notre ambition d'émanciper nos élèves», affirme à la barre Sophie Vénétitay, la secrétaire générale du SNES-FSU. Le syndicat s'est constitué partie civile dans cette affaire, une demande jugée irrecevable par les avocats de la défense.

Les avocats de Sophie Djigo demandent 10 000 euros de dommages et intérêts, et la suppression des publications contenant les propos poursuivis, quand ceux de la défense demandent la relaxe. Le parquet n'a pas fait de réquisitions, comme c'est l'usage dans un procès en diffamation. Le jugement a été mis en délibéré au 9 juin. ■

SYLVIE LECHERONNIER

# Prison avec sursis pour François Thierry

## L'ex-chef des «stups» a été condamné, mardi, pour «complicité de trafic de stupéfiants»

BORDEAUX - envoi spécial

Il suffisait de quelques mots pour fermer un dossier long de 70 tonnes, étendre un scandale qui a déjà inspiré plusieurs livres et un long-métrage de fiction. Catherine Bonnici, présidente du tribunal correctionnel de Bordeaux, avait le pouvoir de donner un épilogue à l'affaire François Thierry, en suivant la relaxe requise par le parquet pour l'ancien chef des «stups», qui se tient devant elle à la barre, stoïque, ce mardi 31 mars.

Les murs rougs de la petite salle H de la cour d'appel de Bordeaux et le tableau d'un Christ en croix surplombant la présidente n'invitaient guère à l'apaisement. Ce n'est pas un dénouement qui a formulé la magistrate, mais bien un nouveau revirement dans cette affaire déjà si sulfureuse : au terme d'un argumentaire aussi ramassé qu'impitoyable, elle a condamné l'ex «grand flic» à un an de prison avec sursis pour «complicité de trafic de stupéfiants» et «destruction de preuves».

K.-O. debout, l'ancien patron de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCTRIS) a écouté une nouvelle fois l'histoire qui a entraîné sa déchéance : celle d'un commissaire charismatique mené en bateau par son informateur favori, jus-

qu'à faciliter, selon le tribunal, le trafic de plusieurs tonnes de cannabis de contraband en France au fil d'une «livraison surveillée» devenue hors de contrôle.

Cette affaire hors norme fut décelée après la saisie par les douanes de 7,1 tonnes de cannabis boulevard Exelmans, dans le très chic 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en octobre 2015. Un succès au parfum de scandale quand il apparut que Sofiane Hamblil, l'indigène du patron de l'OCTRIS, se serait joint dans cette affaire d'un policier aveuglé par l'ambition.

### «Hors cadre juridique»

«Vous avez conscience d'apporter votre aide à un trafic», a cinglé la présidente. Se référant à l'article 706-80 du code pénal, qui donnait un cadre légal aux livraisons surveillées, elle n'incriminait ni l'importation de stupéfiants, mais le manque de contrôle dans le périmètre de la drogue sur le sol français, sans communication adéquate avec les autres services.

Une fois perdue la trace du chargement dispatché à Villeurbanne (Métropole de Lyon), le commissaire a agi «hors cadre juridique», selon le tribunal, qui estime que M. Thierry s'est alors «opposé aux investigations» d'autres services, «facilitant» ensuite le trafic. Aussi, il lui est reproché d'avoir «soustrait» aux enquêteurs un

téléphone qu'il utilisait pour échanger avec son informateur. François Thierry, qui fête ce jour de jugement son 58<sup>e</sup> anniversaire, avait déjà été sanctionné administrativement, bien qu'il ait conservé le soutien d'une bonne partie de sa hiérarchie. Mis à l'écart du commandement opérationnel, le commissaire est actuellement à la tête du service de la transformation numérique de la police nationale.

A Lyon, en 2024, il avait été acquitté pour une fausse garde à vue de ce même indic si prolifique, relâché au cours d'une précédente mission de livraison surveillée. Ce n'était là qu'une première manche gagnée par ce grand flic inspiré des méthodes américaines. À l'audience bordelaise, François Thierry risquait la prison ferme, et jouait aussi son honneur.

En décidant de condamner le commissaire Thierry, le tribunal s'oppose aux réquisitions du ministère public, qui avait estimé qu'il s'agissait d'une «piètre image» donnée par cet indéniable «fiasco», l'ancien patron de l'OCTRIS, dépassé par sa source, n'ayant pas participé activement au trafic, ni tiré de bénéfice personnel de cette opération.

Cette décision, très attendue au sein de l'institution policière, ne peut éclipser le sort réservé aux 17 autres prévenus de ce dossier

complexe, qui porte sur une quantité de drogue exceptionnelle (15 tonnes de haschich au total, au bas mot, importées depuis le Maroc, en passant par l'Espagne).

L'ombre portée de Sofiane Hamblil, 50 ans, actuellement détenu au Maroc et absent des audiences, avait plané sur les débats. Le trafiquant mulhousien avait «un rôle moteur» et était «le seul commanditaire», a indiqué la présidente au sujet de celui qui était surnommé «La Chimère», condamné à la peine maximale : vingt ans de prison ferme.

Plus sévère que le ministère public envers François Thierry, le tribunal s'est au contraire montré généralement plus magnanime envers les autres prévenus, dont les peines s'échelonnent de la relaxe jusqu'à un maximum de huit ans d'emprisonnement.

À la sortie de l'audience, dans la salle des pas perdus aux plafonds majestueux, certains des prévenus – qui avaient prévu leur paquetage en cas de mandat de dépôt – soufflaient discrètement, à l'issue d'un mois d'audience. Le commissaire déchu, mutique, préférerait s'isoler. Angélique Peretti, son avocate, indiquait dans la soirée vouloir faire appel, promettant ainsi un nouveau chapitre, et de nouveaux rebondissement, à cette affaire au long cours. ■

THOMAS SAINTOURENS

Un documentaire **ici** Nouvelle Aquitaine

Pierre Hurmic

Crédits : Anapop / PTY

**En vert et contre tous**  
chronique d'une campagne bordelaise

Jeu 2 avril à 22h55  
sur ICI Nouvelle Aquitaine

DISPONIBLE SUR  
**france.tv**

**L**e 2 février 1977. Devant un feu rouflant dans la cheminée, Jimmy Carter, installé à la Maison Blanche depuis deux semaines, s'adresse à ses compatriotes. Le nouveau président des États-Unis est très inquiet de la situation énergétique. « Il faut voir la réalité en face : notre déficit énergétique est permanent. » Son pays produit alors de moins en moins de pétrole et souffre des prix du baril, qui ont quadruplé en 1973, lors du premier choc pétrolier. Il en appelle à la responsabilité de chacun : « La quantité d'énergie gaspillée, qui pourrait être économisée, est supérieure au total de l'énergie que nous importons des pays étrangers. » Pour lui, il est urgent que les Américains apprennent à vivre de façon « économe ». Pour renforcer le message, il porte un épais pull jaune plutôt qu'une veste.

Depuis cinq décennies, le monde vit au rythme des prix du pétrole. La flambée des cours observée depuis le début de la guerre américano-israélienne en Iran, le 28 février, rappelle, une fois encore, l'extrême dépendance de l'économie mondiale aux hydrocarbures. Comme il y a dix-huit ans, quarante-sept ans et cinquante-trois ans, une mécanique inflationniste similaire se met en place. A chaque choc, les promesses de désinfluxer de l'or noir se multiplient, avant d'être oubliées lorsque les prix retombent.

Quand Jimmy Carter prononce son discours de 1977, la consommation mondiale de pétrole était de 63 millions de barils par jour. Elle dépasse aujourd'hui 105 millions. Le mode de vie « économe » prôné par l'ancien président américain ne s'est jamais concrétisé. Car, aux chocs pétroliers de 1973, de 1979 et de 2008 ont succédé des contre-chocs, avec de longues périodes d'effondrement des prix, suivant toujours la même logique.

Le premier choc pétrolier a ainsi rendu rentable l'exploitation des gisements de la mer du Nord et de l'Alaska, ce qui a fait grimper la production et baisser des cours. De même, en 2008, l'envolée des prix qui a suivi l'émergence économique de la Chine et de l'Inde a rendu rentable le pétrole de schiste aux États-Unis, qui sont de nouveau devenus exportateurs nets d'hydrocarbures. « A chaque hausse des prix, une nouvelle limite est repoussée, permettant d'aller chercher les barils toujours plus loin », explique Matthieu Auzanneau, auteur d'un livre référence sur le sujet (*Or noir. La grande histoire du pétrole*, éditions La Découverte, 2021). « Sauf que, maintenant, on a fait tour de la planète », ajoute-t-il.

### 1973, premier choc pétrolier : la fin du pétrole bon marché

« Popeye arrive à court d'épépards non marchés ». D'un trait d'humour, Peter Peterson, le ministre du commerce américain, résume son inquiétude. En ce mois de novembre 1972, il est venu exposer la situation délicate des États-Unis devant la grande conférence annuelle des compagnies américaines du pétrole. Voilà deux ans que le pays, qui a fait de l'or noir le moteur de sa puissance, a passé son pic de production. Les gisements

extraordinaires, comme ceux du Texas, où il suffisait de creuser un trou pour trouver le précieux liquide, sont de la vieille histoire. La même année, Jim Akins, le « M. Pétrole » de l'administration américaine, explique à qui veut l'entendre que les prix sont « trop bas » : « Il n'y a pas assez de gisements et pas assez d'argent pour en trouver de nouveaux si le prix du pétrole reste aussi bas. »

De l'autre côté de la planète, le Moyen-Orient est en pleine ébullition. En 1960, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) est créée. Initialement, elle n'a guère de pouvoir. Mais, un à un, les pays commen-

**POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE, VALÉRY GISCARD D'ESTAING PROPOSE DE CRÉER « UNE HEURE D'ÉTÉ, POUR MIEUX FAIRE COÛNCIDER LE JOUR ET LA JOURNÉE »**

cent à nationaliser leurs ressources : Algérie, Irak, Libye... « Le pétrole arabe aux Arabes », clame le parti Baas, au pouvoir en Irak. Dans ce jeu mondial, le Moyen-Orient a d'autant plus la capacité de se faire entendre qu'il est devenu un acteur majeur du secteur. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, il ne comptait que pour 5 % de la production mondiale. Au début des années 1970, c'est un tiers.

Février 1971 : le sommet de l'OPEP, à Téhéran, marque un moment de bascule. Jusqu'alors, les majors américaines fixaient entre elles le « prix posté » du pétrole, qui faisait

référence à travers le monde. Ce n'est plus tenable. Aux États-Unis, certains contrats s'échangent déjà près du double du prix officiel. A regret, les compagnies américaines acceptent les exigences des pays producteurs : le baril passe de 1,79 à 2,17 dollars. L'augmentation n'est pas très forte, mais elle change tout. Désormais, ce sont les pays de l'OPEP qui fixent les prix. « Au Moyen-Orient, le vrai choc est considéré comme ayant eu lieu en 1971, pas en 1973 », souligne l'historien Philippe Pétriat, auteur d'un livre sur l'histoire arabe du pétrole (*Aux pays de l'or noir*, Gallimard, 2021). C'est ce double changement – chute de la pro-



# Pétrole : histoire d'une dépendance mondiale

L'envolée des cours des hydrocarbures observée depuis le début de la guerre au Moyen-Orient rappelle les chocs pétroliers de 1973, 1979 et 2008, chaque fois suivis d'une récession et de promesses de sobriété énergétique jamais tenues

Un cours du pétrole fortement influencé par les guerres du Golfe

Evolution mensuelle du prix du baril de pétrole WTI, en dollars constants de 2026 (corrégés de l'inflation)



Sources : WTI, calculs Investico

**Le Monde**

**Avec ce numéro, suppliement «Initiatives»**

**Wakona président ?**  
Une bonne plus forte que prévu par les experts gouvernementaux  
**Les prix du pétrole ont doublé depuis le début de la crise du Golfe**

**La NASA a subi un nouvel échec**  
Quatrième report de lancement de Columbia

**Le retour aux sources de Soljenitsyne**  
La littérature de l'exil appelle le Russes d'origine pour un dialogue des idées

**Monet en séries**  
L'œuvre et la Vieillesse de l'impressionnisme à la Biennale d'Art de Londres

**SCHEIDT**  
La Capitale

**Monet en séries**  
L'œuvre et la Vieillesse de l'impressionnisme à la Biennale d'Art de Londres

**Le retour aux sources de Soljenitsyne**  
La littérature de l'exil appelle le Russes d'origine pour un dialogue des idées

**Monet en séries**  
L'œuvre et la Vieillesse de l'impressionnisme à la Biennale d'Art de Londres

**Le Monde**

**Les économies mondiales vont devoir s'adapter au pétrole cher**

**Le 18 février, nouvelle date des élections au Pakistan**

**Onques colombiens : le mystère entouré le petit Emmanuel**

**Sean Penn présidera le jury du 67 Festival de Cannes**

**Des franciscains s'engagent**

**Le dialogue**

**Bové jeune contre les OGM**

**Les bords ouverts**

**Garage**

Les usages du journal «Le Monde», datées des 23 octobre 1973, 15 novembre 1980, 19 septembre 1990 et 4 janvier 2006. «Le Monde»

duction aux Etats-Unis, prise de contrôle dans le monde arabe - qui enclenche le premier choc pétrolier. Le 6 octobre 1973, quand l'Egypte et la Syrie attaquent Israël en pleine fête du Yom Kippour, les ingrédients d'une détonation économique sont réunis. Deux jours plus tard, l'OPEP se réunit à son siège, à Vienne. La réunion est prévue de longue date, mais le sort des Palestiniens accentue les doléances des pays producteurs. Après une semaine de négociations tendues avec les «Sept Sœurs», l'OPEP impose le doublement du prix, à 5,12 dollars le baril. Pendant ce temps, les combats font rage : 500 avions et 2700 tanks sont détruits jusqu'au cessez-le feu du 25 octobre.

Sous la houlette du nouveau secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, les Etats-Unis mettent en place un projet aérien et livrent 1 000 tonnes d'équipement par jour à Israël, ce qui fait basculer l'issue du conflit. Furieux, les pays arabes imposent un embargo sur les exportations de pétrole vers les soutiens d'Israël, Etats-Unis en tête, ainsi qu'une baisse de 5 % de leur production. «Le pétrole arabe ne vaut pas plus que le sang arabe», enrage le cheikh Zayed Ben Sultan, le président des Emirats arabes unis, pour expliquer l'embargo.

La fin des hostilités ne marque pourtant que le début du choc pétrolier. Contre toute attente, la déflagration reprend en Iran, deux mois plus tard. Fin décembre, le chah, Mohammad Reza Pahlavi, pourtant le plus sûr allié de Washington dans la région, demande secrètement un prix du baril à 14 dollars. Même l'Arabie saoudite, beaucoup plus modérée, est prise de court. Le 23 décembre, les pays de l'OPEP se mettent d'accord sur un prix porté de 11,65 dollars. La presse américaine trouve un surnom évident à cette détermination : «Le massacre de la veille de Noël.» Avec un quadruplement des prix en trois mois, le monde sort de l'ère du pétrole bon marché. «Le premier choc pétrolier a été celui du franchissement d'une première limite physique locale [celle du pétrole conventionnel aux Etats-Unis]», conclut M. Auzanneau.

**1979, deuxième choc pétrolier : les marchés paniquent**

Pour l'Occident, le choc de 1973 est immense. En décembre, une station essence sur cinq est à sec aux Etats-Unis. Des bagarres éclatent entre automobilistes. Même les courses automobiles de la NASCAR doivent être raccourcies. En Europe, plusieurs pays interdisent la conduite le dimanche. Le Royaume-Uni, également en proie à de grandes grèves des mineurs de charbon, est contraint de limiter la semaine de travail à trois jours dans la plupart des industries. Pour faire des économies, la BBC interrompt ses programmes à 22h 30.

Dans son livre, M. Auzanneau raconte que des prêtres débattaient très sérieusement sur les ondes britanniques pour savoir s'il est moral, pour des personnes de la même famille, de prendre des bains ensemble. Ironie

de l'histoire, David Rockefeller, le patron de la Chase Bank et héritier de l'empire pétrolier du même nom, accorde un prêt d'urgence à la banque d'Italie pour éviter la faillite au pays.

«Economisons l'essence, économisons l'électricité, économisons le chauffage», martèle le président français, Georges Pompidou. Son premier ministre, Valéry Giscard d'Estaing, propose de «réserver une heure d'été, pour mieux faire coïncider le jour et la journée». Il mettra son idée à exécution en mars 1976. Dans le même temps, l'Agence pour les économies d'énergie, créée deux ans plus tôt, invente le fameux slogan «En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées». L'heure est aux petites voitures. La Renault 5, opportunément sortie en 1972, fait un immense carton, écoulant 3 millions et demi de véhicules en un peu plus d'une décennie. Mais les efforts économiques n'y peuvant rien. La récession balait l'Occident, arrivant en France en 1975, mettant brutalement fin aux «rentes glorieuses». Il faut trouver une autre énergie. Tous les regards se tournent alors vers le nucléaire. Ça tombe bien : les autorités françaises travaillent depuis plusieurs années à développer un réacteur. Le 6 mars 1974, Pierre Messmer, le premier ministre, annonce la construction de 13 réacteurs. L'année suivante, le président des Etats-Unis, Gerald Ford, propose d'en construire 200 - une soixante-ante seront finalement réalisés.

De son côté, le Moyen-Orient vit le tafra, littéralement le «bond vers le haut». «Ces pays ont connu une prospérité fantastique», raconte M. Pétriat. En Algérie, Rabah Drissari, star de la chanson, lance le tube *Al-Bitrul* («le pétrole»). Les villes se développent à toute vitesse, les services de santé gratuits sont mis en place, des emplois garantis dans la fonction publique sont réservés à la population locale. «On ne savait pas trop quoi faire de tant d'argent», ose même, respectivement, l'ingénieur Hocine Malti, qui deviendra vice-président de la Sonatrach, la compagnie pétrolière algérienne.

Cet afflux de pétrodollars provoque cependant des tensions sociales et de fortes inégalités dans la région. C'est notamment vrai en Iran, où le régime du chah est, par ailleurs, extrêmement impopulaire. Le 19 août 1978, un incendie criminel dans un cinéma de la cité pétrolière d'Abadan fait 400 morts. Des manifestations et des grèves secouent le pays. En novembre 1978, 30 tanks attendent en vain de remplir leurs cuves autour de l'île de Kharg, d'où part l'essentiel des exportations de pétrole d'Iran. Un mois plus tard, les exportations sont complètement bloquées. En janvier 1979, le chah, Mohammad Reza Pahlavi, fuit le pays, laissant le pouvoir au régime de l'ayatollah Khomeiny. «Les marchés ont alors paniqué», explique M. Auzanneau. Depuis 1973, la fixation des prix a été libéralisée. Cette fois-ci, l'envoie du prix n'est pas une décision politique, mais un mouvement financier mondial incontrôlé. La guerre entre l'Iran et l'Irak, qui ravage les deux pays pendant huit ans (1980-

1988), ajoute à la déstabilisation de la production pétrolière. En dollars d'aujourd'hui (corrigés de l'inflation), le baril atteint 160 dollars en 1980. Il reste au-dessus de 100 dollars pendant près de quatre ans.

**1985, contre-choc pétrolier : la désillusion de l'OPEP**

Avec le deuxième choc pétrolier, l'Occident est frappé de plein fouet par la stagnation - la stagnation économique, doublée d'une inflation persistante. En France, la hausse des prix dépasse 10 % par an pendant près d'une décennie. Partout dans le monde, la chute du pouvoir d'achat provoque des grèves, la contestation sociale fait rage. Pour la deuxième fois en une décennie, la consommation mondiale de pétrole baisse. Mais alors que le recul n'avait duré que deux années entre 1973 et 1975, il s'étendra, cette fois, sur une décennie. Dans l'histoire de l'or noir, c'est un phénomène unique, qui ne se reproduira pas.

Dans ce contexte, Margaret Thatcher et Ronald Reagan arrivent au pouvoir respectivement en 1979 et en 1980, avec la ferme conviction qu'il faut asséner un remède de cheval à l'économie. C'est la grande époque du monétarisme. La Réserve fédérale, la banque centrale américaine, monte ses taux d'intérêt à 20 %. L'objectif, qui est de tuer l'inflation, est atteint, mais le prix à payer est une récession carabine. Le chômage monte à 11 % aux Etats-Unis, son plus haut niveau depuis la seconde guerre mondiale. En France, le «tournant de la rigueur» de 1983 imposera la même logique de contrôle de l'inflation. La barre des 2 millions de chômeurs est franchie en 1984.

Mais l'envoie du prix du baril bouleverse la donne du monde pétrolier, rendant rentable l'exploration de réserves beaucoup plus lointaines. En mer du Nord, British Petroleum proclame fièrement en 1975 sa prouesse technologique, quand elle commence à exploiter l'énorme gisement Forties, situé 106 mètres au-dessous du fond marin, à 177 kilomètres des côtes. A son pic, celui-ci fournira le quart de la consommation britannique. En Alaska, des réserves en grandes quantités avaient été découvertes dans les années 1960, mais l'immense enjeu était de les extraire et de les transporter. Grâce au prix élevé, un pipeline de 1 300 kilomètres est inauguré en 1977. Il est placé sur des piliers auto-réfrigérants, afin que le brut qui circule ne fasse pas fondre - et s'affaisser - les sols gelés. Le seul coût du transport est alors de 6 dollars le baril, le double du prix d'avant 1973.

Chute de la demande, hausse de l'offre : l'inévitable recul des prix débute en 1983. Fin 1985, une décision venant d'Arabie saoudite accélère la dégringolade. Le roi Fahd est alors sous forte pression des Etats-Unis pour augmenter sa production. Le dirigeant saoudien hésite, puis il se laisse tenter. Après tout, avec l'émergence de nouvelles exploitations ailleurs dans le monde, son pays a perdu d'importantes parts de marché. Inonder la planète d'or noir lui permettrait de mener

une contre-offensive. En même temps, Washington brandit la peur des communistes. Le baril baserait «beaucoup moins dargent pour les Soviets», lui explique Caspar Weinberger, le patron du Pentagone.

A partir d'octobre 1985, huit mois après la visite du roi Fahd aux Etats-Unis, les Saoudiens augmentent fortement leur production. Le reste des pays de l'OPEP est obligé de suivre. Le prix du pétrole s'effondre et atteint un point bas de... 7 dollars, en 1986. C'est le contre-choc pétrolier. A la brève exception de la guerre du Golfe en 1991, il restera à des prix planchers pendant deux décennies. Pour le Moyen-Orient, le réveil est douloureux. «La désillusion a été très forte», souligne M. Pétriat. L'austérité arrive. Il faut désormais attendre plusieurs heures pour se faire soigner dans les hôpitaux, des scandales de corruption éclatent un peu partout... Les revenus des pays de l'OPEP sont divisés par trois entre 1980 et 1987. Déjà, les premiers débats sur la fin du pétrole apparaissent. «Les jours de l'abandon sont passés et ils ne reviendront jamais», annonce le futur roi saoudien Abdallah. Cette période est celle où grandissent la plupart des dirigeants arabes actuellement en place, souligne M. Pétriat : «MBS [Mohammed Ben Salman Al Saoud, le prince héritier saoudien] a été façonné par le choc-choc. Il n'a jamais considéré le pétrole comme fiable.» Tout son programme de diversification économique trouve ses racines dans cette période.

**2008, troisième choc pétrolier : le baril à 147 dollars, un record**

Fath Birol est l'incontournable grand père de l'Agence internationale de l'énergie, installée à Paris. Cet économiste turc, qui travaille depuis 1995, connaît par cœur toutes les grandes tendances de l'énergie. Dès lors, sa prédiction en 2005 est écoutée avec grande attention : le pic de production mondiale de pétrole hors OPEP est prévu pour 2005-2006. La fin de l'or noir approche... Le constat semble implacable. Tous les bassins découverts après les deux chocs pétroliers s'épuisent, à commencer par celui de la mer du Nord. Preuve de l'acuité de sa vision, les prix partent à la hausse. En dollars d'aujourd'hui (corrigés de l'inflation), ils repassent au-dessus de 100 dollars le baril en 2005, 120 dollars en 2007, 150 dollars début 2008.

D'autant que la consommation mondiale d'or noir poursuit sa hausse inexorable. Si elle a baissé en Europe (en France, elle demeure alors un cinquième sous son pic de 1973), elle augmente aux Etats-Unis depuis le milieu des années 1990, et, surtout, l'Asie a pris le relais. En Chine, elle double entre 1997 et 2007. Les marchés s'emballent. Le pic absolu de l'or noir, qui demeure un record, est atteint le 3 juillet 2007, à 147 dollars (plus de 200 dollars d'aujourd'hui). C'est la goutte de trop. L'inflation fait son retour. Les banques centrales sont obligées d'augmenter leurs taux d'intérêt pour freiner l'emballage des prix.

«C'est ce qui perce la bulle», constate M. Auzanneau. La hausse des taux d'intérêt est une catastrophe pour le marché immobilier américain et pour les banques qui ont multiplié les fameux «subprimes», ces crédits accordés à des ménages peu solvables. Le 15 septembre 2008, la banque Lehman Brothers fait faillite. La plus grave crise financière depuis 1929 vient d'éclater. Le prix du pétrole n'en est pas la cause, mais il a servi de déclencheur. Avec la récession qui baliait tout sur son passage, le baril s'effondre à 40 dollars en décembre. Mais il rebondit en moins d'un an et revient au-dessus des 100 dollars (corrigés de l'inflation). Il y restera jusqu'en 2014. A ce prix, exploiter le pétrole de schiste américain devient rentable. Il faut perforeur la roche, forer horizontalement, utiliser un mélange d'eau sous très haute pression avec des cocktails de produits chimiques : c'est la fracturation hydraulique. C'est tellement cher que, jusque-là, les majors du pétrole n'y croyaient pas vraiment. La révolution énergétique est menée par de petites entreprises, qui accumulent longtemps les pertes, mais elles réussissent : le monde du pétrole bascule à nouveau. Quatre décennies après leur pic de pétrole conventionnel, les Etats-Unis redevennent exportateurs nets de pétrole. La limite est repoussée, l'addiction demeure.

En 2013, un ancien ingénieur de BP, Richard G. Miller, donne un cours à des étudiants à Londres. D'une phrase à la fois cynique et lucide, il résume la situation : «On est comme des rats de laboratoire qui ont mangé tous leurs corn flakes et découvrent qu'ils peuvent aussi manger la boîte en carton.»

# Apple, qui fête ses 50 ans, veut devenir la « porte d'entrée » de l'IA

La firme à la pomme n'est plus l'entreprise révolutionnaire des débuts, mais son iPhone domine toujours le marché des smartphones

SAN FRANCISCO - correspondant

Depuis quelques mois, Wall Street regardait Apple avec un brin de commisération. La firme fondée par Steve Jobs, qui fête ses 50 ans mercredi 1<sup>er</sup> avril, avait raté la révolution de l'intelligence artificielle (IA). Comme si elle ne pouvait plus vendre « que » ses produits traditionnels, ses iPhone facturés une fortune au consommateur qui lui ont permis en 2025 d'engranger 112 milliards de dollars (97,30 milliards d'euros) de profits après impôts pour 416 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Pourtant, dès 2011, la marque lançait son chatbot Siri, mais depuis l'outil a végété et peine à rattraper son retard.

Un anniversaire un peu triste pour une entreprise qui fit la révolution à de si nombreuses reprises: en 1984, lorsqu'elle inventa l'ordinateur de bureau Macintosh; en 2001, lorsque fut créé l'iPod, qui permit de créer « 1000 chansons dans la poche »; et surtout l'iPhone, en 2007, qui

lança l'ère des smartphones. Ce furent les décennies Steve Jobs, mort d'un cancer du pancréas en 2011 à l'âge de 56 ans, marquées par l'affrontement avec le fondateur de Microsoft, Bill Gates. Le génie de Steve Jobs fut de rendre la tech accessible à tous, y compris à Warren Buffett, qui y fit fortune en y investissant massivement. « Apple a été fondée sur la simple idée que la technologie devait être personnelle, et cette conviction – radicalité à l'époque – a tout changé », écrit le PDG d'Apple, Tim Cook, dans une lettre célébrant les 50 ans de la firme.

Toutefois, depuis quelques semaines, l'humeur a changé. Apple a certes raté la révolution de l'IA, mais elle n'en finit pas de vendre ses produits. Elle ne s'est pas lancée dans la course éperdue de ses concurrents, Google, Microsoft, Amazon, Oracle ou Meta, qui entendent investir en 2026 quelque 700 milliards de dollars dans leurs centres de données pour faire tourner leurs modèles d'IA.

Après avoir flambé à Wall Street, tous ont aujourd'hui sanction-

nés dans le contexte de la guerre en Iran, les investisseurs craignant que cette IA ne soit jamais rentable. Avec cette toile de fond, il ne sont pas mécontents qu'Apple ait fait preuve de prudence: le titre n'a reculé que de 15 % depuis son plus haut de décembre 2025, et la firme est la deuxième capitalisation mondiale derrière Nvidia, avec une valeur de 3 660 milliards de dollars, alors qu'elle avait été brièvement détronée par Microsoft et Alphabet (Google). « Apple a fait l'impasse sur la course aux armements de l'IA, sa stratégie

**« Apple a manqué la première phase du boom de l'IA – accaparée par ChatGPT ou Claude »**

DAN IVES  
analyste financier

semble désormais relever du pur génie », commente l'investisseur Rich Duprey, contributeur pour le site de données financières Barchart.

En effet, les jeux ne sont pas faits, comme l'explique au Monde Dan Ives, analyste financier vedette de Wedbush Securities. « Ils ont commis des erreurs majeures dans l'élaboration de leur stratégie en matière d'IA. Ils ont ainsi manqué la première phase de ce boom de l'IA – une phase qui a été accaparée par ChatGPT [OpenAI], Claude [Anthropic] et d'autres modèles », explique M. Ives, qui pense néanmoins que la firme a une carte majeure à jouer: devenir la « porte d'entrée » de l'IA en s'associant à Gemini, le chatbot de Google.

« Le temps presse » Google est sorti renforcé en 2025 de son procès antitrust intenté par le ministère de la Justice, le juge n'ayant pas ordonné le démantèlement du groupe, accusé de position dominante avec ses moteurs de recherche. Pour M. Ives, cette décision « a ouvert la voie à un partenariat stratégique avec Apple », annoncé début 2026.

« Cela leur offre une boîte de sauvetage ainsi qu'une voie royale pour monétiser l'IA auprès de leur base de milliards d'utilisateurs Apple ». Mais, estime M. Ives, « le temps presse. Ils doivent élaborer, en collaboration avec Google, une stratégie pour les mois à venir afin de rendre l'IA de Siri suffisamment fonctionnelle pour que les utilisateurs finissent par l'adopter comme modèle par défaut ».

« C'est un bilan qui se sent pas si mauvais, pour une firme qui a su si souvent rebondir. Agé de 65 ans, « Tim Cook est digne du panthéon des PDG. Il a hissé Apple à des niveaux tout de bon beaucoup n'auraient pu que rêver il y a dix ans. L'innova-

tion a indéniablement ralenti, mais je pense que son dernier chapitre en tant que PDG d'Apple sera défini par le succès de sa stratégie en matière d'IA », poursuit M. Ives.

L'association avec Google n'est pas la seule. Dès 2024, la firme avait lancé une association pour utiliser ChatGPT, le robot conversationnel d'OpenAI. A en croire une dépêche de l'agence Bloomberg publiée jeudi 26 mars, Apple développe de nouveaux outils pour permettre aux applications de chatbots IA, installées en passant par l'App Store, d'intégrer à l'assistant Siri.

Concrètement, cela signifie par exemple que les utilisateurs ayant installé Gemini ou Claude pourront adresser leurs requêtes à ces services directement depuis l'assistant vocal Siri, tout comme ils peuvent le faire avec ChatGPT depuis le lancement en 2024 d'Apple Intelligence, un système d'IA intégré dans les appareils.

Cette approche devrait aussi permettre à Apple de générer des revenus supplémentaires grâce aux abonnements à des services d'IA tiers souscrits sur l'App Store. Selon AppMagick, cité par le Wall Street Journal le 18 mars, les entreprises d'IA générative ont versé en 2025 quelque 900 millions de dollars à Apple en redevances à Apple Store.

Obsédée par la sécurité, Apple se distingue de Microsoft et Google en analysant directement les données de ses clients sur leurs appareils grâce à ses propres serveurs sécurisés, garantissant qu'aucune donnée utilisateur ne soit accusée, même par Apple, d'être un argument de vente majeur face aux « géants de la donnée ».

Au fil des ans, la domination de l'iPhone a remodelé le modèle économique d'Apple. Le marché des smartphones haut de gamme

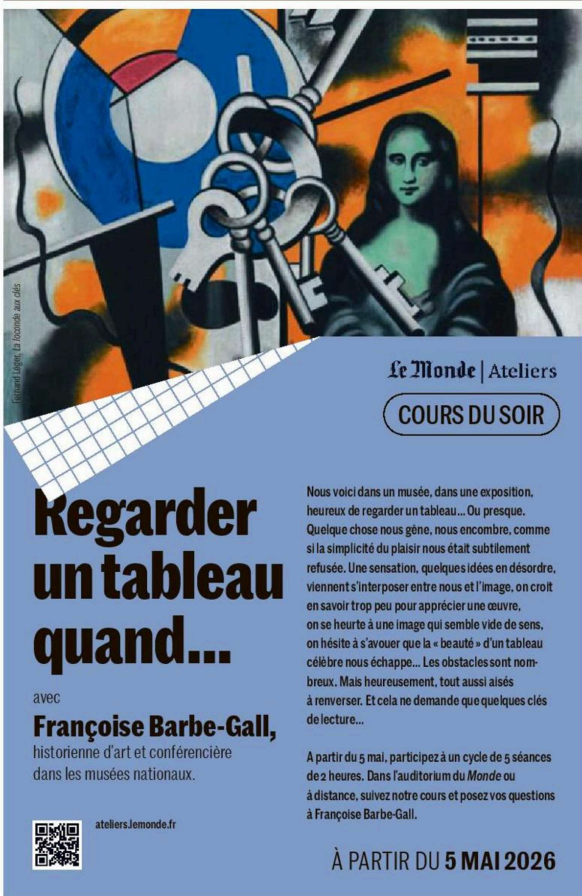
étant jugé proche de la saturation, M. Cook s'est tourné de plus en plus vers la vente de contenus numériques et de services auprès de la vaste base d'utilisateurs existante de l'entreprise.

Apple a vendu plus de 3,1 milliards d'iPhone depuis le lancement de ces appareils en 2007, générant environ 2 300 milliards de dollars de revenus, selon Counterpoint Research. Le génie fut d'organiser la sous-traitance en Chine, avec Foxconn, l'affaire étant résumée par le slogan: « Conçu en Californie, assemblé en Chine ». En 2025 et 2026, sur fond de guerre commerciale déclenchée par Donald Trump, Apple a délocalisé près de 25 % de sa production d'iPhone en Inde pour réduire sa dépendance envers Pékin.

Certains concurrents entendent s'attaquer à la forteresse Apple. OpenAI souhaite prendre en main son propre destin en développant des smartphones et a acquis pour 6,5 milliards de dollars lo Prods, une start-up spécialisée dans le secteur cofondée par d'anciens designers d'Apple – dont Jonathan Ive. D'autres ont quitté Apple pour se joindre à cette initiative, qui n'aboutira pas avant 2027.

M. Cook, lui, espère réussir son retour, avec pour slogan, révélé dans une interview d'octobre 2024 au Wall Street Journal: « Pas les premiers, mais les meilleurs. » « Cela ne nous pose absolument aucun problème de ne pas être les premiers », déclarait M. Cook: « Il faut du temps pour parvenir à un résultat vraiment excellent. Cela exige de nombreuses itérations. Cela implique de se précipiter du moindre détail. Nous préférons de loin proposer ce type de produit plutôt que de nous précipiter pour être les premiers. L'essentiel, c'est d'être les meilleurs. »

ARNAUD LEFARMENTER



**Le Monde | Ateliers**

**COURS DU SOIR**

**Regarder un tableau quand...**

avec **Françoise Barbe-Gall,** historienne d'art et conférencière dans les musées nationaux.

Nous voici dans un musée, dans une exposition, heureux de regarder un tableau... Ou presque. Quelque chose nous gêne, nous encombre, comme si la simplicité du plaisir nous était subtilement refusée. Une sensation, quelques idées en désordre, venant s'interposer entre nous et l'image... on croit en savoir trop peu pour apprécier une œuvre, on se heurte à une image qui semble vide de sens, on hésite à s'avouer que la « beauté » d'un tableau célèbre nous échappe... Les obstacles sont nombreux. Mais heureusement, tout aussi aisés à renverser. Et cela ne demande que quelques clés de lecture...

A partir du 5 mai, participez à un cycle de 5 séances de 2 heures. Dans l'auditorium du Monde ou à distance, suivez notre cours et posez vos questions à Françoise Barbe-Gall.

**À PARTIR DU 5 MAI 2026**

ateliers.lemonde.fr

## Liquidation du transporteur Ziegler : 1 500 emplois supprimés

En redressement judiciaire depuis mars, l'entreprise n'a pas trouvé de repreneur. Les salariés et leurs représentants disent leur colère

LILLE - correspondant

Il n'y a pas de quoi se faire illusion. Et pourtant, l'annonce de la liquidation judiciaire du groupe de transport Ziegler France et de sa filiale Satra a été accueillie avec colère et désespoir, aussi. Devant le tribunal de commerce de Lille, où le sort d'environ 1 500 personnes sur tout le territoire se jouait mardi 31 mars, des salariés, venus de Roncq (Nord), siège de Ziegler France à quelques kilomètres de là, mais aussi de Bretagne ou de Bapaume (Pas-de-Calais), tapaient le pavé, non loin d'un calicot adossé à un arbre et proclamant: « Nos vies ne sont pas des colis ».

De la colère, parce que « c'est un gâchis absolu », s'indigne Jean-Louis Borie, l'avocat des salariés. « Fin décembre, on nous disait que Diane Govaerts, la nièce du patron [Alain Ziegler] qui était directrice générale, avait un plan adossé à un fonds d'investissement, qu'elle allait demander un prêt relais. Début janvier, plus d'argent. Elle a été débauchée. Mars, le redressement judiciaire », déroule Cyril Chollet, mécanicien chez Satra, la filiale sise à Bapaume. « Tout ce qui a été construit a été détruit en quelques mois », se déssole son collègue Alexandre Bazet, chauffeur. Il raconte sa stupeur, en début d'année, quand il a découvert le gouffre financier dans lequel le groupe a plongé. « On a eu aucune alerte, rien », dénonce M<sup>e</sup> Borie, l'avocat des salariés.

« La situation avait été prise à bras-le-corps bien avant, il aurait pu y avoir un plan social avec peut-être un peu de casse, mais au moins que celle qu'on va subir à l'heure actuelle », insiste David

Clair, délégué syndical central CGT de Ziegler France. « On n'a même pas les comptes 2025 », râle M<sup>e</sup> Borie, sorti quelques instants plus tôt de la salle d'audience. Des salariés l'entourent, espèrent des informations, en finir avec cette pénible attente. « Quand on arrive devant le tribunal avec un passif abyssal et qu'on ne peut pas financer la période d'observation, que voulez-vous qu'il se passe », marmonne un avocat, qui dit espérer que « la justice va s'intéresser de près à ce qui s'est passé ces derniers mois ».

### Immense déception

Ziegler France affichait un chiffre d'affaires de 445 millions d'euros, mais avec plus de 6 millions d'euros de pertes en 2025, contre un résultat positif de 10 millions d'euros en 2024. Plusieurs offres de reprise avaient bien été déposées, dont une portée par Diane Govaerts. Aucune n'a été jugée crédible. Venus de Vannes, Mickaël et Pierre (les personnes dont le nom n'est pas indiqué) expriment sous le couvert de l'anonymat, dix-huit et vingt ans de maison, avouent pudiquement que « c'est pas évident ». Mickaël est affruteur. Il se dit « bien conscient que ce n'est pas la bonne période pour être licencié. Avec le contexte international, la hausse des prix du carburant, les transporteurs vont hésiter à embaucher ». Pierre, lui, se dit « très surpris » d'apprendre que Ziegler était en cessation de paiements depuis septembre 2024.

Deux autres filiales, Ziegler Services et Dornach (services informatiques), ont obtenu la poursuite de leur période d'observation jusqu'au 28 avril. Quelque 110 salariés sont concernés. Le

sort d'une autre filiale, Transco, sera, lui, examiné le 13 avril. Créé en 1908 à Bruxelles où il est basé, le groupe Ziegler possède aussi des filiales au Benelux, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, au Maroc, en Afrique du Sud.

Parmi les salariés, la plupart connaissent l'histoire du groupe. Il a été fondé par « Arthur Joseph Ziegler, le grand-père, à qui a succédé Arthur Edgar Ziegler. Et puis, Alain Ziegler. Il avait une vision de se séparer du moindre détail. Nous préférons de loin proposer ce type de produit plutôt que de nous précipiter pour être les premiers. L'essentiel, c'est d'être les meilleurs. »

Ils sont nombreux, aussi, à insister sur le fait que « la famille Ziegler possède les locaux de ces agences et entrepôts un peu partout en France. Ce n'est pas le groupe qui qui gère, le troisième qui dilapide ». Un constat tranchant, à la mesure de l'immense déception de ces salariés, persuadés qu'un autre avenir « aurait été possible si [leur] direction s'était prise autrement et avait fait le boulot ».

FLORENCE TRAUILLÉ



# Comment les entreprises profitent de l'usage dissimulé de l'IA au bureau

Les directions sont tentées de tirer profit de l'appropriation informelle de l'IA par les salariés

Depuis que les grands modèles de langage (LLM, pour *large language model*) ont été rendus accessibles au grand public, l'intelligence artificielle (IA) s'est discrètement immiscée dans le quotidien des travailleurs.

Lorsque Denis (le prénom a été changé par souci d'anonymat) a découvert ChatGPT, fin 2022, le cadre en informatique s'est spontanément mis à l'utiliser au travail. Il demandait au chatbot de rédiger ses mails, définir ses objectifs, évaluer ses performances... Parmi ses collègues, même petite révolution : « Chacun utilisait un peu ce qu'il voulait », se souvient Denis, même s'il « n'en parlait pas plus qu'à ça ».

Cette appropriation informelle de l'IA, aussi appelée « shadow AI » (IA fantôme), n'est toutefois pas sans risques. Alimenter ses requêtes avec des données confidentielles peut provoquer des fuites, entraînant « une poten-

tielle mise en danger du business », invoque Claire Le Touzé, vice-présidente d'Avosial, une association d'avocats consacrée à la défense des employeurs.

Faut-il alors interdire cet usage ? Certains RH ont pu être tentés par cette option. Mais elle est vaine : « Nombre de salariés continuent d'y recourir, parfois via des comptes personnels ou des terminaux non contrôlés », expose un rapport très complet sur le shadow AI, produit en juillet 2025 par l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria).

Ainsi, 37 % des utilisateurs de l'IA générative au travail le feraient sans en avertir leur hiérarchie, selon un sondage de l'IFOP pour Talan, mené en 2025 auprès d'un échantillon représentatif de 1100 Français. Et le chiffre est vraisemblablement sous-estimé.

## Indications précieuses

Mises devant le fait accompli, les organisations, aujourd'hui, reviennent leur position. « Le shadow AI existe, qu'on le veuille ou non, pose Laurence Breton-Kuény, vice-présidente de l'association nationale des directeurs des ressources humaines (ANDRH). Ca n'est pas forcément nématiquement des instant qu'il y a un pilotage suffisamment sécurisé ».

Encore incertaines sur les bénéfices que peut leur apporter l'IA, les organisations réalisent surtout qu'elles peuvent tirer profit de ces usages cachés. « La valeur qu'apporte l'IA au travail n'est pas encore acquise », explique Yann Ferguson, sociologue et auteur du rapport de l'Inria. « Les organisations cherchent donc par tous les moyens à identifier des gisements de valeur de l'IA, et passer par le shadow AI devient une méthode pour le faire ».

Les usages clandestins donnent en effet des indications précieu-

## Les usages clandestins apparaissent là où les outils existants sont insuffisants

ses : ils apparaissent là où les outils existants sont insuffisants. Les révéler permet donc de déterminer à moindres frais où se situent les besoins réels dans la chaîne de production. Pour ce faire, certains responsables RH choisissent de faire passer des questionnaires anonymes à leurs collaborateurs. D'autres les interpellent ouvertement.

Benoit (qui a requis l'anonymat), développeur informatique dans une grande banque française, raconte que sa direction a organisé des « réunions interpellées » invitant les équipes à exprimer leurs attentes. « La sensation que j'ai eue, c'est qu'ils ne savaient pas trop quoi faire avec l'IA », confie-t-il. Dans son équipe, le sujet était déjà plutôt maîtrisé. « Nous, les développeurs, on regarde l'actualité technologique, les dernières tendances... On sait de quoi l'IA est capable et de quoi ce n'est pas capable », affirme le trentenaire.

Une fois repérés, les organisations peuvent précisément s'appuyer sur ces profils au fait. Les distinguer socialement constitue une stratégie. Qu'on les nomme « référents », « ambassadeurs », voire, dans un style plus start-up, « AI champions », ils sont les mieux placés pour déterminer les avantages et les limites de l'outil. Ils peuvent par la suite « collecter les usages et les partager » tout en « encourageant leurs pairs à adopter l'IA » par le biais de l'influence sociale.

Mais, à l'instar des ambassadeurs, l'RSÉ (responsabilité sociale de l'entreprise), la désignation de référents IA n'est pas encadrée par une fiche de poste spécifique. Certains syndicats craignent que les volontaires s'y perdent.

« Ces rôles peuvent être assez ambigus, entre le rôle de promotion (...), de formation et d'accompagnement, et celui de vérifier que les règles sont bien respectées », observe Charles Parmentier, secrétaire confédéral à la CFTD chargé des questions numériques.

## Méfiance des syndicats

La pratique risquerait en outre de faire reposer toute la responsabilité légale sur les salariés. « Je pense qu'il faut que ce soit structuré dans une partie des fonctions », conseille Claire Le Touzé.

De manière plus générale, la mise en place de « cadres sociaux » pour expérimenter l'IA, où les usages ne sont ni bannis ni pleinement formalisés, est considérée avec méfiance par les syndicats. Par exemple, certaines entreprises qui travaillent avec la suite Microsoft laissent leurs salariés s'emparer de Copilot, son IA intégrée, « sans qu'il y ait de dialogue social autour de cela ». « On est dans une zone grise », pointe Marie Vairon, secrétaire nationale de l'union syndicale Solidaires.

Et les chartes, précieuses pour s'accorder sur de premiers grands principes d'utilisation, sont accusées d'entretenir le flou. Elles permettraient aux entreprises de « se dédouaner, de se désresponsabiliser au cas où il y aurait un problème », émet Charles Parmentier. Les syndicats rappellent ainsi la nécessité de consulter les comités sociaux et économiques pour discuter des impacts de ces projets IA. ■

AGNÈS RAIMBAULT



CARNET DE BUREAU  
CHRONIQUE PAR JULES THOMAS

## Santé mentale au travail : où en est la France ?

La santé mentale a été une nouvelle fois choisie par le gouvernement comme grande cause nationale pour 2026, et la souffrance psychique au travail fait actuellement l'objet d'une mission d'information au Sénat. Il y a urgence : la courbe des accidents du travail et des maladies professionnelles en lien avec des affections psychiques continue de grimper. Santé mentale, « risques psychosociaux... ». De quoi parle-t-on exactement ? L'observatoire européen des risques professionnels Eurorip a publié, le 24 mars, un rapport qui analyse la manière dont douze pays abordent la question des risques psychosociaux au travail et encouragent la prévention.

En matière de législation et d'obligation des employeurs, la France est l'un des premiers pays, au cours des années 2000, à avoir considéré que l'employeur devait prendre des mesures pour assurer la santé physique et mentale de ses salariés. « La santé mentale, c'est un peu le sujet de l'XXI<sup>e</sup> siècle », explique Annarita Piazza, autrice du rapport. Ces quinze dernières années, des pays comme le Danemark, l'Australie ou le Canada (au Québec) ont publié des textes forts sur la responsabilité de l'employeur sur le plan psychique. La Belgique ou l'Australie ont même intégré dans la loi des listes de risques psychosociaux, c'est-à-dire des

## LES ENTREPRISES ONT LA MAIN POUR LISTER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

« risques pour la santé physique et mentale des salariés, qui dépendent de facteurs tels que la charge mentale, les conditions de travail, la sécurité de l'emploi, les relations interpersonnelles... », précise M<sup>me</sup> Piazza.

Le rapport d'Eurorip met aussi en avant certaines bonnes pratiques en matière de prévention. En Suède, où l'on parle d'« environnement organisationnel et social » plutôt que de risques psychosociaux, « même en amont de l'évaluation des risques, il faut que

l'employeur s'assure que tous ses managers aient les connaissances suffisantes sur l'environnement et les facteurs de risque tels que la charge et le temps de travail excessifs ou les actes d'agressions », ajoute la chercheuse. En Belgique, toutes les entreprises doivent avoir en leur sein un « conseiller en prévention aspects psychosociaux », et des « personnes de confiance » à qui l'on puisse se confier de manière formelle ou informelle.

Si en France ont été signés des accords nationaux interprofessionnels sur le stress ou les violences au travail, ainsi qu'une loi sur le droit à la déconnexion en 2016, la définition de la santé mentale y reste très large, ce qui laisse la main aux entreprises pour lister les risques psychosociaux. Les petites et moyennes entreprises sont celles qui peinent le plus à répertorier ces différents risques. Pendant ce temps, les travailleurs sont nombreux à présenter des difficultés d'ordre psychologique. Un salarié français sur quatre est en situation de mal-être au travail si l'on se fie à l'indice WHO-5 de l'OMS, d'après une étude IFOP pour Moka. Care, le GHU Paris psychiatrie & neurosciences et le Boston Consulting Group, publiée le 24 mars. Les femmes, les jeunes et les managers sont plus exposés que la moyenne, et un quart des salariés a connu un burn-out au cours des cinq dernières années. ■

## LES CHIFFRES

10%

C'est la part des entreprises de 10 salariés ou plus qui déclaraient avoir officiellement adopté l'intelligence artificielle (IA) en 2024, selon l'Insee, contre 6 % en 2023. La part monte à 33 % dans les entreprises de plus de 250 salariés.

37% à 57%

C'est la part des utilisateurs de l'IA générative au travail en 2025 qui du fait sans en avertir leur hiérarchie, selon que l'on se fie aux chiffres d'un sondage de l'IFOP pour Talan, ou à ceux d'une étude de KPMG.

## AVIS D'EXPERT POLITIQUES PUBLIQUES Avec l'IA, plus de « bullshit jobs » ?

Depuis 1950, la richesse moyenne par habitant en France a été multipliée par 6,1, tandis que le temps de travail par habitant n'a été divisé que par 1,63. On le voit clairement : les innovations technologiques du XXI<sup>e</sup> et du début du XXI<sup>e</sup> siècle ont davantage servi à enrichir les individus plutôt qu'à réduire leur temps de travail. Or, avec l'intelligence artificielle (IA), nous sommes aux prémices d'un nouveau bouleversement technologique. Doit-on poursuivre cette stratégie productive ou saisir l'occasion de partager les gains de productivité pour libérer du temps ?

Le débat public reste prisonnier d'une alternative trop étroite. D'un côté, certains prédisent des destructions d'emplois, présentées comme une catastrophe. De l'autre, on nous rassure avec la vieille promesse schumpétérienne : les emplois détruits seront remplacés par de nouveaux métiers. Dans les deux cas, une même évidence est oubliée : si l'IA permet réellement d'accomplir certaines tâches jusqu'ici réalisées par les humains, pourquoi ne pas en profiter pour travailler moins ?

Cet impensé n'est pas seulement culturel. Il est aussi budgétaire et politique. Dans un pays où la protection sociale représente près d'un tiers du produit intérieur brut (PIB), où les scénarios de financement des retraites ou de la santé reposent sur des hypothèses de croissance, tout ralentissement de la production apparaît comme une menace. Dès lors, la technologie n'est presque jamais pensée comme un moyen de réduire le travail, mais comme un levier pour maximiser la production. C'est là que l'investissement de David Graeber (1961-2024) mérite d'être relu. Dans *Bullshit Jobs* (Les Liens qui libèrent, 2019), l'anthropologue américain soutenait qu'une partie croissante des emplois contemporains ne répond pas à un besoin social réel, mais à une logique de contrôle, de prestige hiérarchique ou de pure occupation des individus.

On peut discuter l'ampleur exacte du phénomène. Mais l'intuition reste puissante : faute d'oser partager le travail et le temps libéré, nos sociétés inventent souvent des tâches de surveillance, de reporting, de validation ou de coordination dont même ceux qui les exécutent peinent à voir l'utilité.

Et l'IA pourrait aggraver cette dérive. On voit déjà se dessiner des emplois où la machine produit et l'humain vérifie. Demain, combien de salariés passeront leurs journées à relire et valider des productions de l'IA pour prouver qu'un « humain est resté dans la boucle » ? Loïn de supprimer le travail absurde, l'IA peut aussi le reconfigurer ou simplement le libérer du temps. Il viendrait combler la création de nouveaux métiers bureaucratiques sans grande utilité sociale.

Une autre voie existe pourtant : convertir une part des gains de productivité en baisse du temps de travail, et organiser cette baisse de manière à mieux répartir l'emploi. Il ne s'agit alors pas seulement de mettre en œuvre une IA pro-travailleur, mais aussi plus fondamentalement de changer nos normes sociales et nos institutions pour permettre un véritable partage du travail.

Permettre, aussi, la réorientation partielle du temps libéré vers les métiers essentiels où les besoins humains restent considérables, mais où les gains de productivité sont plus difficiles à obtenir : ceux du soin et de la dépendance, et ceux de la transition écologique notamment. ■

Thomas Breda est directeur de recherche au CNRS, professeur à l'École d'économie de Paris, économiste à l'Institut des politiques publiques.

## LES INNOVATIONS ONT ENRICHIS LES INDIVIDUS PLUTÔT QU'ELLES RÉDUIT LEUR TEMPS DE TRAVAIL

## STATISTIQUE ET PERTINENCE SOCIALE

C'est, à première vue, la rencontre de deux mondes que tout oppose. D'un côté, l'intelligence artificielle (IA), capable de produire des synthèses écrites et des recommandations par le biais de la statistique, s'appuyant sur un immense corpus de données existantes. Sans conscience, intention ni subjectivité.

De l'autre, l'univers du travail social, au cœur duquel se trouve le relationnel humain. Ses professionnels font quotidiennement l'expérience de l'incertitude. Ils doivent, pour agir, comprendre la complexité des situations de terrain, et en particulier les singularités familiales, sociales, culturelles des personnes suivies.

L'intégration de l'IA au sein des équipes de travailleurs sociaux a pourtant déjà commencé, explique Adrien Guionie, dans son ouvrage *L'IA, un outil pour le travail social* (Érès, 192 pages, 20 euros). Cet assistant de service social en protection de l'enfance détaille dans ce « manuel pratique et éthique » cette évolution des usages – qui n'en est qu'à ses débuts –, les atouts des solutions déployées pour un accompagnement plus efficace, mais aussi les multiples risques et enjeux que soulève leur arrivée dans le quotidien des professionnels.

Quelle est la place de l'IA aujourd'hui ? Si elle n'est pas centrale, l'auteur note que « dans plusieurs départements, des tra-

vailleurs sociaux expérimentent l'usage d'IA génératives pour structurer et relire des rapports ». D'autres y ont recours pour « cartographier les ressources locales ou identifier des dispositifs adaptés à la situation d'un usager ».

L'IA offre aussi « une dimension réflexive », selon M. Guionie. Elle permet d'interroger son propre travail, en proposant un « miroir de nos pratiques ». En étudiant les textes produits par la machine, l'humain peut questionner les siens, et « analyser les biais, les automatismes et les zones d'ombre de lecture ou de l'analyse sociale ».

## Encadrer les pratiques

Mais pour profiter de ces atouts, les professionnels doivent faire preuve de vigilance. Il s'agit tout d'abord de respecter le « cadre éthique et réglementaire ». Les risques sont nombreux : violation du secret professionnel, non-respect de la protection des données, diffusion de fausses informations, violation du droit d'information. La responsabilité professionnelle est, en de nombreux cas, engagée. D'où l'importance d'adopter systématiquement un regard critique sur les productions de l'IA.

Autre enjeu majeur : ce recours ne doit pas éloigner le travailleur social du terrain. Le risque de standardisation des rapports sociaux est réel, selon l'auteur. Les synthèses automatisées peuvent faire perdre « la nuance, l'émotionnelle du moment vécu [en entre-



L'IA, UN OUTIL POUR LE TRAVAIL SOCIAL ?  
d'Adrien Guionie, Érès, 192 pages, 20 euros.

ten) : les silences, les hésitations, les gestes ». De quoi altérer leur pertinence. M. Guionie poursuit : « [Face à] un jeune en rupture scolaire (...), seul le travailleur social, en échangeant avec [lui] et sa famille, peut comprendre que le refus de l'école traduit une peur de l'échec, une blessure identitaire ou une expérience de harcèlement ».

L'humain doit donc « garder la main sur le sens, et ne pas confondre justice statistique et pertinence sociale ». Ce qui implique un autre enjeu majeur face à la progression de l'IA : il convient d'encadrer les pratiques et de ne pas limiter la formation à la seule acquisition des savoir-faire techniques. Une sensibilisation doit être menée pour favoriser l'émergence d'une « culture professionnelle », centrée sur l'analyse critique des contenus de l'IA et le maintien d'une pratique de terrain. ■

FRANÇOIS DESNOYERS

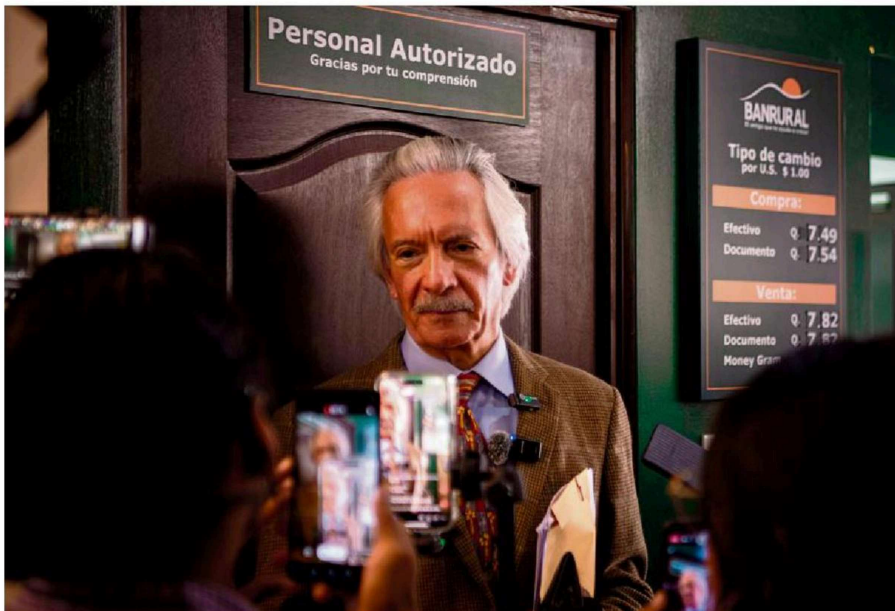
**L**e journaliste José Ruben Zamora s'avance vers les caméras, en ce matin ensoleillé du 18 février, dans la capitale guatémaltèque. Cheveux blancs, lunettes de soleil, cravaté et élégant comme il l'est toujours, l'ancien patron du plus prestigieux journal du Guatemala, *El Periodico*, vient de sortir de prison, après deux ans et trois mois en détention, à la suite d'accusations peu dignes de foi. Assigné à résidence, il ne sait encore s'il va retourner dans sa cellule comme cela lui est déjà arrivé. Il a pourtant donné rendez-vous à la presse devant le ministère de l'Intérieur. Il présente la requête qu'il s'approprie à déposer auprès des autorités. « *Le plus urgent est de demander officiellement la fermeture de la Fondation contre le terrorisme [FCT], explique-t-il. Dans ses statuts, la Fundateror, comme on la connaît au Guatemala, est une ONG apolitique dont l'objectif est la promotion de l'Etat de droit. Dans les faits, elle nous a terrorisés et persécutés depuis des années.* » Puis Zamora s'engouffre dans le bâtiment.

« *Il y a eu beaucoup de courage. C'est la première fois qu'on porte un coup à cette organisation criminelle, car c'est ainsi que je la définis,* » constate Thelma Aldana, ex-procureure générale du Guatemala (2014-2018), candidate à la présidentielle de 2019, écartée du scrutin en extrémis et aujourd'hui exilée à Washington. La fondation a obtenu en quelques années la mise au ban de ceux qui, comme Thelma Aldana, ont voulu lutter contre la corruption.

« *L'histoire de la FCT est intimement liée à celle du pays. À la fin de la guerre civile (1960-1996), qui a fait plus de 200 000 morts et disparus, les accords de paix s'attachent à démanteler les forces paramilitaires. En 2004, la Mission de vérification des Nations unies au Guatemala (Minugua), créée pour appliquer ces accords, témoigne de son impuissance face à la violence qui continue d'accabler le pays. La Minugua estime que les groupes paramilitaires se prêtent toujours à des enlèvements, au trafic d'êtres humains et de drogue. La mission propose la mise en place d'une commission d'enquête indépendante. Cette Commission internationale contre l'impunité au Guatemala naît deux ans plus tard et va épauler de manière exceptionnelle le parquet pour enquêter sur la corruption et le crime organisé pendant treize ans.* »

**DÉFENSE INAUGURALE D'UN EX-DICTATEUR**  
Les enquêtes prennent de l'ampleur avec la nomination, en 2010, de la procureure générale Claudia Paz y Paz. Pendant son mandat de quatre ans, le parquet et va non seulement arrêter les barons de la drogue, mais aussi rendre justice aux victimes du conflit civil. Claudia Paz y Paz va devenir l'ennemie à abattre de ceux qui prennent la défense des militaires et des groupes criminels qui leur sont associés : la FCT. Cette femme a tout pour en être détestée : elle avait fait partie d'une équipe créée par l'archevêché du Guatemala dès les années 1990 pour recueillir des témoignages sur la guerre. Son rapport final attribue 90 % des violations des droits de l'homme à l'Etat. Ce travail est confirmé par la commission de la vérité au Guatemala, sous l'égide de l'ONU, qui conclut à des actes de génocide commis contre les populations indigènes. À la tête du parquet, Claudia Paz y Paz bénéficie en 2011 de la déclassification des archives militaires par le président de droite Álvaro Colom (2008-2012). Ces documents démontrent une forme systématisée de répression et la procureure peut accuser de génocide l'ex-dictateur Efraín Ríos Montt (1926-2018, président entre 1982 et 1993), il sera condamné sur ce chef en 2013. La FCT naît pendant le procès pour contraindre cette rhétorique. Elle prend pour emblème une balance de la justice traversée par une dague. Tous les moyens sont bons. Juan Francisco Sandoval, ex-chef du parquet anticorruption, aujourd'hui exilé à Washington, n'a pas oublié la première fois qu'il a eu affaire à ces gens : « *On enquêtait sur le détournement de 471 millions de quetzals [plus de 53 millions d'euros] du ministère de la défense, où huit militaires étaient impliqués. Parmi eux, le général Ríos Montt, l'un de ses fils, et Moisés Galindo, un ancien militaire devenu avocat. Moisés Galindo a déposé plainte contre moi et la procureure générale. C'est la première fois qu'ils utilisaient ce qui allait devenir leur marque de fabrique : obstruer l'instruction par des plaintes successives.* » Cette stratégie fonctionne : l'enquête sur le ministère de la défense est classée quelques années plus tard.

Moisés Galindo sera l'un des fondateurs de la Fondation contre le terrorisme. « *La FCT devient un bureau d'avocats pour freiner les enquêtes et attaquer les procureurs. Elle mène aussi une nouvelle guerre qui continue jusqu'à*



Le journaliste José Ruben Zamora, alors qu'il réclame la dissolution de la Fondation contre le terrorisme, à Guatemala, le 18 février. FERNANDO CHU/ZUMA/SPA

# Le Guatemala face au « pacte des corrompus »

Depuis 2013, une officine guatémaltèque défend sans merci les intérêts de l'extrême droite et d'une élite véreuse, liée aux réseaux criminels. Elle a pour bras armé l'actuelle procureure générale de l'Etat, pourtant passé à gauche

aujourd'hui, à base de trolls et de bots sur les réseaux sociaux pour nous ridiculiser », explique Juan Francisco Sandoval.

Un autre personnage, Ricardo Mendez Ruiz, prend la fonction de porte-parole de la FCT, qui l'préside aujourd'hui. Cet homme à la chevelure épaisse et argentée, toujours svelte et musclé, n'a pas été choisi au hasard. Il est le fils du ministre de l'Intérieur du dictateur Ríos Montt. En 1982, alors étudiant âgé de 22 ans, il avait été kidnappé pendant deux mois par la guerrilla. Il peut donc se présenter comme une victime et se répandre à longueur d'ondes, sur les « *crimes des communistes* ».

Il dépose avec Moisés Galindo une plainte contre ses ravisseurs. Il établit une liste de 26 personnes, pour certaines mortes. La majorité d'entre elles ne sont nullement liées à son kidnapping. Y figurent par ailleurs des membres de la famille de Claudia Paz y Paz. Durant un entretien, il reconnaît que la liste avait peu à voir avec la réalité, et déclare à propos de sa bête noire au parquet : « *Pour l'amour de Dieu, c'est elle que je vise avec cette plainte.* » Ana María Mendez travaillait à cette époque dans le bureau de la procureure : « *Mendez Ruiz venait pour menacer les procureurs et les attaquer dans les médias, à mesure que le procès pour génocide prenait une dimension historique.* » Celle qui dirige aujourd'hui une ONG étatsunienne, le Bureau de Washington sur l'Amérique latine, assure que « *Mendez Ruiz a réussi à diviser la société alors qu'il y avait avant un consensus sur le génocide.* »

Thelma Aldana, la nouvelle procureure générale qui prend son poste en 2014, reçoit aussi ses visites au parquet. « *Il venait pour parler de l'enquête sur son kidnapping, qui n'a jamais avancé car il a toujours refusé de témoigner, se souvient l'exilée à Washington.*

« **DANS SES STATUTS, LA FONDATION CONTRE LE TERRORISME EST UNE ONG APOLITIQUE. DANS LES FAITS, ELLE NOUS A TERRORISÉS ET PERSECUTÉS DEPUIS DES ANNÉES** »

JOSÉ RUBEN ZAMORA  
journaliste

Mais avec ce prétexte, il poursuivait ses nuisances. » Les enquêtes progressent pourtant et atteignent les élites économiques et politiques. Soixante structures criminelles sont démantelées. Mis en cause, le président Otto Pérez Molina (2012-2015) et sa vice-présidente, Roxana Baldetti, démissionnent. La FCT défend aussi ces élites qui l'ont toujours soutenue et financée dans l'ombre.

Le président de droite Jimmy Morales (2016-2020) va lui donner encore plus de poids. Il obtient d'abord la fin de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala, qui avait enquêté sur son fils et son frère, avant de demander la levée de son immunité de président. À la place de l'incorruptible Thelma Aldana, le président choisit en 2018 Maria Consuelo Porras, l'actuelle procureure générale. Une femme décrite comme « *médocre* », mais qui accepte de mettre un terme à la lutte contre la corruption. Entre Ricardo Mendez Ruiz, le responsable de la FCT, et Maria Consuelo Porras va se mettre en place ce que leurs opposants appellent le « *pacte des corrompus* ».

La procureure va mettre le parquet aux ordres de la FCT et reprendre, une à une, ses plaintes. Les ordres d'arrestation sont exécutés et une bonne partie du monde judiciaire (une centaine de personnes aujourd'hui) doit s'exiler, tandis que plusieurs crouissent en prison. Par l'entremise de Maria Consuelo Porras, la FCT prend aussi dans ses filets les leaders indigènes, les militants et les journalistes. Francisco Sandoval, qui travaillait au parquet jusqu'en 2021, a désormais dix ordres de capture contre lui, tous demandés par la FCT. « *Mendez Ruiz a eu un accès inédit au bureau de Porras, explique-t-il. Il a même vendu les services de ses avocats à des entreprises accusées de corruption, en se vantant de sa proxi-*

mité avec le parquet. Il vit de ça et n'a aucune autre activité connue. » Un interlocuteur assure au Monde que plusieurs entrepreneurs n'ont pas eu d'autre choix que de confier leur défense aux avocats de la FCT : « *En cas de refus, il menaçait de retourner le parquet contre eux, c'était de l'extorsion.* » Depuis 2021, Ricardo Mendez Ruiz, Maria Consuelo Porras ainsi que plusieurs procureurs et juges figurent sur la liste dite « *Engel* » du département d'Etat américain, qui recense des agents considérés comme corrompus dans le triangle du Nord (les trois pays du nord de l'Amérique centrale : Guatemala, Salvador et Honduras). Sur X, Mendez Ruiz se glorifie de cette sanction, qui l'unit encore plus à Consuelo Porras.

Mais en 2024, un nouveau président de gauche, Bernardo Arevalo, est investi à la surprise générale. Il promet de lutter contre la corruption – et devient la nouvelle cible des acteurs du « *pacte des corrompus* » qui tentent d'empêcher son investiture, s'attaquant à son parti et à ses députés élus.

**UNE FILIÈRE D'ADOPTEURS ILLÉGALES**  
La machine repart de plus belle et s'emballe sur le terrain politique. Maria Consuelo Porras quitte souvent son habit de procureure pour prendre celui d'opposante, dans des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux du parquet. « *Porras est bien pire que Mendez Ruiz car lui n'a pas prêté serment devant la Constitution. Le parquet est un contre-poids aux criminels. Mais aujourd'hui ce contre-poids a disparu et le pays a touché le fond. C'est dramatique pour le Guatemala,* » ajoute l'ancienne procureure générale Thelma Aldana. Dans ses tweets, sa successeur répète au contraire qu'elle œuvre en toute « *autonomie et indépendance* ». A propos des sanctions émises contre elle, aux Etats-Unis et plus récemment en Europe, elle considère qu'elles sont « *dépouilles de fondement juridique et répondent à des décisions essentiellement politiques.* »

Le parquet change de chef en mai. Porras a candidaté à sa reconduction mais, en toute loi, le président Arevalo ne devrait pas l'accepter. Ainsi, elle devrait perdre son immunité au moment où l'ONU signale un nouveau scandale sur son nom : elle aurait été impliquée dans une filière d'adoptions illégales d'enfants pendant la guerre. Selon un groupe d'experts des Nations unies, au moins 80 enfants autochtones auraient été victimes d'adoptions internationales illégales après avoir été placés dans un foyer d'accueil, administré à l'époque par Consuelo Porras. C'est évidemment Mendez Ruiz qui la défend. « *Si l'on est capables d'inventer un génocide [contre Ríos Montt], pourquoi n'inventerait-ils pas n'importe quelle calomnie contre la procureure ?* », justifie le responsable de la FCT. Mais la fondation qu'il dirige pourrait perdre son registre, et donc son pouvoir de nuisance. La question dépend du gouvernement d'Arevalo, qui le ferait sans doute avec joie. Une leueur au bout du tunnel ? « *Où, je veux y croire* », conclut Thelma Aldana, qui rêve de rentrer un jour au Guatemala : « *Demain, je suis prête* ». ■



Dans l'aile François 1<sup>er</sup> du château de Chambord, des murs fissurés, des fenêtres étayées et une opération de dépôt de tommettes avant le sondage du plancher. VALENTIN PACAUT / CHÂTEAU DE CHAMBORD - LEONARD DE SERRES / CHÂTEAU DE CHAMBORD



# A Chambord, l'aile François 1<sup>er</sup> menacée par ses murs «en éventail»

Le domaine a lancé un vaste chantier de financement participatif auprès du grand public

## PATRIMOINE

CHAMBORD (LOIR-ET-CHER) - envoyée spéciale

Sur les affiches qui encadrent le porche royal, François 1<sup>er</sup> (1494-1547) pleure une lame orange. Pourquoi orange, se demande-t-on, échauffant les hypothèses les plus improbables : orange comme les taches de la salamandre, emblème du vainqueur de Marignan et symbole de renaissance ? Orange, le mélange de rouge, incarnation du sang royal, et de jaune, comme le Soleil de Louis XIV, quel passa sans doute plus de temps à Chambord que François 1<sup>er</sup> ? L'explication est plus simple : l'orange est une couleur qui accroche l'œil. Et Chambord a besoin d'attirer l'attention. Derrière la magnificence de ses façades, nord et sud, toujours intactes, derrière l'harmonie et la grâce sans égale de ce modèle d'équilibre architectural, François 1<sup>er</sup> a de quoi verser une larme.

L'immense demeure, nichée au cœur du plus grand domaine forestier clos d'Europe (5 440 hectares entourés par 32 kilomètres de mur), construite sur ordre de François 1<sup>er</sup> à partir de 1519, impressionne toujours autant, avec ses 10 000 mètres carrés habitables, répartis en 426 pièces, son « escalier magique » à double révolution et d'élégance verticale de ses tourelles et cheminées en pierre sculptée. Oui mais voilà : le monarque qui incarne la Renaissance à la française est bien touché en plein cœur. L'aile du château qui porte son nom, et qu'il fit construire, au-dessus des douves, entre 1539 et 1545, pour s'éloigner de la Cour, est aujourd'hui gravement fragilisée.

« Cette fragilité a été constatée depuis déjà une vingtaine d'années », explique Pierre Dubreuil, directeur général du domaine national de Chambord, nommé en 2023. Mais elle connaît une accélération continue. Quand je suis arrivé, j'ai dû faire fermer au public des espaces qui avaient été ouverts en 2019. Depuis l'été 2025, d'autres espaces, comme la salle de réception et le cabinet de travail de François 1<sup>er</sup>, ont également été interdits d'accès, et placés sous arrêté de péril. L'accélération est palpable, la dégradation s'intensifie. En 2023, déjà, la Cour des comptes avait alerté sur l'état « préoccupant » du château et sur la « stabilité dégradée » de certaines parties du bâtiment.

De l'extérieur, pourtant, rien ne laisse présager une telle situation. Les façades de tuffeau couleur crème semblent impeccables. Pour comprendre, il faut coiffer un casque de chantier, et entrer, à titre exceptionnel, à l'intérieur du bâtiment, d'abord accompagné par Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques, et Manon Hanseman, directrice des bâtiments et jardins du domaine. Les deux jeunes femmes savent à peine par quoi commencer, « tant les problèmes s'entremê-

lent », indiquent-elles. Pour qu'un bâtiment ne s'effondre pas, il faut que ses planchers, ses murs et ses charpentes tiennent ensemble.

Dans les salles qui s'alignent du rez-de-chaussée au deuxième étage, les déformations et les trous sont visibles partout. La charpente pèse sur les murs. Les fissures déchirent la pierre claire, les murs intérieurs ne sont plus raccordés à ceux de la façade sud, et les planchers laissent voir une faille béante. Les fenêtres et les cheminées ont été renforcées par des étais en bois pour maintenir la stabilité de la structure. Des capteurs ont été installés pour mesurer l'évolution des fissures. Les tommettes au sol, abîmées, ont en partie été déposées pour pouvoir sonder les planchers.

### « Risque d'affaissement »

La conjonction de ces différents dégâts structurels fait que les murs s'écartent comme sur un éventail, résume Maël de Quelen. Sur la façade qui s'élève au-dessus des douves, un différentiel de 13 centimètres a été constaté entre la base et le sommet. Et des murs qui s'écartent, cela aboutit à un risque d'affaissement, voire d'effondrement.

L'architecte des monuments historiques livre une première explication, liée à l'histoire. « L'aile François 1<sup>er</sup> a été construite bien après le donjon, cœur du château, et elle a été construite rapidement, en cinq ans. Elle devait être en harmonie avec les dimensions du château, et donc haute et large. Les dimensions ici sont à la limite de ce qui était possible à l'époque. Le bâtiment est élané (19 mètres de haut), et a été construit avec des maçonneries d'un mètre de large. Sur les trois niveaux, il a été conso-

A ce jour, la cagnotte a réuni 513 720 euros, répartis en 3 730 dons

lidé par des poutres maîtresses qui mesurent 12 mètres, alors que la norme était alors plutôt de 8 ou 9 mètres. Les constructeurs ont poussé tous les curseurs. »

En presque cinq cents ans, le temps a fait son œuvre d'érosion, à bas bruit. Sans compter les « aménagements » successifs, pas toujours heureux, des différents occupants du château, de Louis XIV aux princes de Bourbon-Parma, avant que le domaine ne devienne propriété de la République, en 1930. Mais depuis quelques années, constate Pierre Dubreuil, le temps s'est emballé. « Le dérèglement climatique a été un gros facteur d'accélération. L'alternance de fortes pluies et de sécheresses affaiblit les sols et fait jouer la structure. » En 2016, l'eau est venue lécher les pierres vénérables de la façade sud, à la suite d'une crue du曹sson, un affluent de la Loire. « Ces désordres toutes les constructions de ce type les connaissent aujourd'hui, souligne Manon Hanseman. Mais, à Chambord, nous les avons eus tous en même temps. »

Conscient du problème dès son arrivée en 2023, Pierre Dubreuil s'est lancé en 2025 dans une vaste campagne d'alerte, de sensibilisation du grand public, d'établissement d'un plan de restauration double d'un montage financier, le tout assorti d'un projet historiographique à plus long terme des-

tiné à faire de Chambord un « centre de ressources sur la Renaissance ». « C'est très clairement le chantier du siècle à Chambord, s'enthousiasme le directeur. Encore fallait-il trouver les fonds. Nous sommes le deuxième château le plus visité de France après Versailles [avec 1,2 million de visiteurs en 2025], mais nous ne sommes que quinzisième sur la liste du budget patrimoine. »

Un plan en trois tranches a été établi, nécessitant un budget total de 37 millions d'euros pour mener à bien le projet d'ici à 2032. « La première phase, urgente, est celle de la sauvegarde, de la stabilisation de la structure et de la réparation : renforcer les fondations, les planchers, les poutres, les murs, la charpente », détaille Pierre Dubreuil. Évaluée à 12 millions d'euros, cette première phase est aujourd'hui financée, grâce à un montage qui pourrait faire école, dans une France aux finances publiques en berne.

Le domaine, sous le statut d'EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), autofinance ses coûts de fonctionnement, les salaires de ses 248 employés, et certaines petites restaurations grâce à sa billetterie et à diverses activités annexes (boutiques, spectacles, parkings...). « Comme nous avons battu des records de fréquentation en 2025, nous avons pu mettre quelques millions de côté », se félicite Pierre Dubreuil. Chambord bénéficie aussi de plusieurs subventions d'État, qui se montaient à 5 millions d'euros en 2025, fléchées sur les investissements. « Cela n'aurait pas suffi pour faire face au caractère exceptionnel de la situation », précise le directeur.

Chambord va bénéficier en 2026 de 6 millions d'euros de crédits exceptionnels débloqués par le ministère de la culture, et d'un gros coup de pouce de la Fondation du patrimoine, pour un montant de 1,4 million d'euros. Le domaine prévoit d'ajouter 2,6 millions d'euros pris sur son fonds de roulement, mais c'était encore insuffisant pour boucler le tour de table, d'autant plus qu'il faudra financer les deux phases suivantes. Pierre Dubreuil a alors lancé, le 19 septembre 2025, un vaste chantier de financement participatif auprès du grand public, intitulé « Chambord a besoin de vous ». Dût la larme orange versée par le souverain des arts et des lettres.

Pour « permettre à tous les passionnés de contribuer à leur mesure », la somme minimale de cet appel au don a été fixée à 20 euros, autorisant tout un chacun à devenir « ange gardien de Chambord ». À ce jour, la cagnotte a réuni 513 720 euros, répartis en 3 730 dons, ce qui établit le don moyen à 138 euros. « Et là, je me suis dit qu'il se passait vraiment quelque chose, se réjouit Pierre Dubreuil. J'ai été fortement ému par cette implication de personnes aux revenus de toute évidence modestes, qui signe l'appropriation d'un patrimoine, lequel appartient à tout le monde. »

Cette participation inattendue a néanmoins été encouragée par un amendement au projet de loi de finances, porté notamment par l'ancien ministre et député de Loir-et-Cher Marc Ferracci (MoDem), voté à l'Assemblée nationale le 13 novembre 2025. Celui-ci permet, jusqu'au 31 décembre 2026, un abattement fiscal de 75 % (au lieu de 66 %) pour les dons de moins de 1 000 euros participant à la restauration de Chambord. Le modèle avait été utilisé, déjà, pour la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame, et pour celle de Mamoudzou à Mayotte.

### Trouver des mécènes

« Mais ce qui me rend un peu mélancolique, c'est l'absence des grands mécènes français, avoue Pierre Dubreuil. J'ai l'impression qu'ils ne s'intéressent plus beaucoup au patrimoine, et c'est dommage : aider un lieu comme Chambord, c'est aussi être en contact avec la beauté, tout autant qu'avec l'art contemporain. » Le directeur va donc repartir en chasse, pour trouver des mécènes, espère-t-il, au Japon, aux États-Unis ou en Chine. D'autant plus qu'il va falloir financer les deux phases suivantes. Quinze millions seront nécessaires pour finir de restaurer le bâtiment et l'adapter à l'installation d'un ascenseur, permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'aile François 1<sup>er</sup>, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

La dernière phase, budgétée à 10 millions d'euros, épouse la vision du directeur du domaine, la mise en valeur à faire de Chambord le « vaisseau amiral » d'un centre intellectuel sur la Renaissance, comprenant la construction d'un auditorium, et une muséographie « complètement pensée ».

« La Renaissance n'est pas si bien connue en France », note Pierre Dubreuil. Or, c'est une époque de changement anthropologique majeur, qui s'offre en miroir, inversé ou non, à la nôtre. Le rapport de l'homme à lui-même, à la nature, à l'économie, à la technique, à la machine : notre temps de mutation peut se réfléchir au regard de ce basculement du XVI<sup>e</sup> siècle. » L'ombre de Léonard de Vinci (1452-1519) plane sur Chambord, et sur les ambitions de son directeur.

# Le « Cid » passionnel et radical de Denis Podalydès

Le metteur en scène et la troupe de la Comédie-Française revisitent la pièce de Corneille à la Porte-Saint-Martin

## THÉÂTRE

**Merveilleux d'intelligence, le spectacle est porté à bout de bras par des acteurs très en forme**

Les lumières fines de Bertrand Couderc effleurent le plateau. De hautes colonnes postées en sentinelles de part et d'autre d'une estrade surélevée; des moucharbihs qui descendent et remontent des cintres avant même qu'un mot n'ait été prononcé. Ces clins d'œil de la scénographie conçue par Eric Ruf sonnent le rappel: c'est ici, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, sur une scène nue destinée à devenir place publique, palais du roi et maison de Chimène, que va se tenir la représentation du *Cid*, tragi-comédie de Corneille (1606-1684) mise en scène par Denis Podalydès et interprétée par la troupe de la Comédie-Française.

Un événement pour lequel il faut s'armer de volonté: ne sont disponibles que des places de dernière minute vendues sur place une heure avant le début des représentations. Mais le jour en vaut la chandelle. Car s'il y a bien un mythe du XVII<sup>e</sup> siècle qui mérite d'être entendu aujourd'hui, c'est ce brûlot conflictuel où les passions de la jeunesse frôlent une dangereuse radicalité.

### Ambiguïté coquine

Quoi de plus bouleversant que l'amour fou de Chimène et Rodrigue et quoi de plus suicidaire (et d'absurde) que l'acharnement qu'ils mettent l'un et l'autre à se perdre. La première veut tuer ou faire tuer le second (qui a assassiné son père), le second offre son cou dénoué à l'épée qu'elle brandit. Ambiguïté coquine d'une séquence dont la charge érotique habilement suggérée par les comédiens incite à un peu de légèreté: il est permis de rire face au chef-d'œuvre de Corneille.

Revisitée par Denis Podalydès, *Le Cid* a parfois des airs de vaudeville avec ses postades ostentatoires qui s'enferment jusqu'à l'ineptie dans une compétition ridicule, sur fond d'honneur bafoûé. «*Embarras du Cid, c'est que sans cesse le spectateur ne sait pas vraiment si le comique de cette pièce est volontaire ou pas. Le "cornélien" est ici si énorme, les conflits si*

*absolus, la balance rhétorique outrée, qu'entre le grotesque et le sérieux on ne sait quoi entendre, à quoi se fier*», écrivait, en 1981, Michel Cournon pour *Le Monde*.

Cet embarras, le metteur en scène ne fait rien pour le dissiper et c'est à juste titre: le spectacle y gagne d'insondables profondeurs. Merveilleux d'intelligence, il est porté à bout de bras par une troupe d'acteurs très en forme, Suliane Brahim (Chimène), Benjamin Lavernhe (Rodrigue) et Jennifer Decker (l'Infante) en tête.

Habillés par Christian Lacroix, qui s'est inspiré des peintures du Greco, les interprètes sont au diapason d'un projet qui ne connaît pas de fausse note. Sauf une: l'édification éphémère, laborieuse et incongrue d'un cheval suspendu sur des rails d'ou Rodrigue, à califourchon, racontée dans des jets de fumigène sa bataille contre les Matures. Un onirisme qui tombe à plat, malgré la performance hallucinatoire de l'acteur. Cette réserve exceptée, le classicisme de la représentation (qui ne se risque pas vers la modernité) paie. Non seulement Podalydès fait entendre – et avec quel éclat – la langue de Corneille, mais il rend perceptible l'inextricable combat du rationnel et du irrationnel qui allument une diabolique rhétorique. L'auteur prend un malin plaisir à faire du paradoxe son viatique et de l'aporie sa finalité.

C'est donc dans la salle à l'italienne de la Porte-Saint-Martin que résonnent les répliques, parmi les plus fameuses du répertoire français. «*Rodrigue, as-tu du cœur? (...) Va, cours, vole et nous venge (...)* Va, je ne te hais point», etc. Choisir un vers, c'est en sacrifier des dizaines. Il y en a pourtant un qui, plus que les autres, traduit



Benjamin Lavernhe (Rodrigue) et Suliane Brahim (Chimène) dans « Le Cid », à Paris, le 21 mars. JEAN-LOUIS FERVADEZ/COMÉDIE-FRANÇAISE

l'ambition dramaturgique du metteur en scène. Acte III, scène 4: «*Que de maux et de pleurs nous coûteront nos pères*», soupire, épuisé, lucide, Benjamin Lavernhe. L'effet est: c'est au cœur d'une spirale de vengeance déclenchée par les vanités paternelles que sont précipités fille de Don comès (Christian Gonon) et le fils de Don Diègue (Didier Sandre).

**Condamnés à ne jamais s'unir** Annoncées, annulées, rétablies, les noces des fiancés seront, en bout de course, différées par le roi. Dans un an, proclame le monarque, qui réexpédie Rodrigue sur le front et renvoie Chimène à son deuil. Dans un an? Autant dire bien au-delà du point final, dans un hors-champ que Corneille ne prendra pas la peine d'écrire: les

deux héros sont condamnés à ne jamais s'unir.

Côte à côte, mais séparés de quelques mètres sur le plateau du théâtre, Chimène et Rodrigue observent un improbable horizon par-dessus la tête des spectateurs. Que restes-t-il, à cet instant précis, d'un désir amoureux qui vient, pen-

dant plus de deux heures, d'être pionné par la perspective de la mort? Denis Podalydès n'apporte pas de réponse. Il se contente de propager, en douceur, le bruissement du doute et d'esquisser la pente de l'abîme où chutent ces jeunes gens déposés d'eux-mêmes. L'œil enfantin écarquillé par l'effroi d'un Benjamin Lavernhe de plus en plus livide et spectral. Dans le rôle sacrificiel de l'Infante que consume son amour interdit pour le *Cid*, les soubresauts de révolte réprimés à marche forcée par l'émouvante Jennifer Decker. Enfin la fascinante perdition de Suliane Brahim, impressionnante de dérive intérieure quand sa dureté est de façade, et qui se chauffe si bien au feu du verbe cornélien que Chimène, en elle incarnée, ne cesse de monter en

puissance jusqu'au seuil d'une folie probablement irréversible.

En janvier 1637, la création de la pièce de Corneille suscitait triomphe et scandale: comment une fille pouvait-elle épouser l'assassin de son père? s'indignait l'Académie française. «*En vain, contre Le Cid, un ministre se ligue. Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue*», rétorquait le polémiste Nicolas Boileau (1636-1711). Quatre siècles plus tard, le ministre de la culture conseille le spectacle et le public, pour Chimène, a toujours les yeux de Rodrigue. ■

JOËLLE GAYOT

*Le Cid*, de Corneille. Mise en scène de Denis Podalydès. Avec la troupe de la Comédie-Française. Théâtre de la Porte-Saint-Martin, Paris 10<sup>e</sup>. Jusqu'au 17 mai.

**La fascinante perdition de Chimène incarnée par Suliane Brahim, impressionnante de dérive intérieure**

# « Bandi », une série de gangsters sur les terres martiniquaises

Tournée sur place, la production Netflix d'Eric et de Capucine Rochant suit les pérégrinations d'une fratrie basculant dans le trafic de drogue

## REPORTAGE

FORT-DE-FRANCE, correspondant

Six jeunes gens, encore adoléscent ou à peine plus âgés, les mines accablées de fatigue et de chagrin, discutent sur la terrasse d'une humble maison entourée d'une végétation luxuriante, quelque part en Martinique. Ce sont les six aînés de la fratrie Lafleur, qui doivent trouver au plus vite des solutions pour payer les factures qui s'accumulent: l'électricité, l'eau, l'assurance du scooter.

Le frère cadet, Kingsley (incarné par Rodney Dijon), le visage encore tuméfié par la raclée qu'il a reçue dans un bar de Fort-de-France quelque temps auparavant, se lève. «*On ne finit pas à la rue si on se sert de la rue*», assène-t-il avec fougue. Indignation générale autour de la table. «*L'argent de la drogue, c'est pas notre vie*!», objecte sa petite sœur Amre (Amah Fofana), sage lycéenne. «*Et maman qui est morte, c'est notre vie*?», s'enflamme Kingsley.

Le décor est posé: une mère, qui élève seule, modestement mais dignement, ses 11 enfants, meurt dans un accident de la route. La fa-

mille, jusque-là soudée, dérive inégalement dans la criminalité et le trafic de drogue, fléaux sévissant à l'ombre de la précarité qui ronge les Antilles. Tournée presque intégralement en Martinique, la série *Bandi*, diffusée à partir du 9 avril sur Netflix, est une immersion dans l'envers du décor paradisiaque de l'île, dans ses réalités sociales et dans les quartiers défavorisés de Fort-de-France.

### Souci d'authenticité

Cette fiction a été imaginée par Eric Rochant, le créateur du *Bureau des légendes*, et sa fille Capucine. Ils ont eu pour projet de créer un récit «*un peu différent de ce qu'on voit d'habitude*», explique l'auteur et producteur, rencontré mi-mars dans un hôtel perché sur les hauteurs de Fort-de-France. Le duo de créateurs souhaitait en outre raconter cette histoire «*dans un endroit inhabituel*» et «*cinématographiquement intéressant*», poursuit Eric Rochant, qui était de passage en Martinique, avec toute l'équipe, à l'occasion de l'avant-première de *Bandi*, organisée dans une salle de cinéma Madiana, en présence de nombreux spectateurs.

Dans le cadre «*très coloré et très patiné*» de Fort-de-France et de ses quartiers populaires, le réalisateur a eu pour ambition de créer une «*série sur les gangsters*» foncièrement antillaise. «*C'était la volonté des créateurs dès le départ: l'authenticité*», confirme le scénariste et réalisateur martiniquais Kris Burton, qui a coécrit le troisième et le sixième épisode avec Eric et Capucine Rochant. «*S'ils le pouvaient, ils auraient fait toute la série en créole, clairement*», ajoute en riant le quadragénaire d'origine guyanaise.

C'est dans ce souci d'authenticité que les créateurs ont adopté ce titre, un mot créole qui se traduit par «*bandi*», «*canaille*»,

**Le casting est essentiellement martiniquais, avec 75 rôles tenus par des locaux parmi les 82 personnages**

mais aussi «*gamin intrépide*». Les créateurs l'ont tout simplement trouvé dans le *Dictionnaire français-créole martiniquais* (Orphie G. Doyen, 2022) du romancier et essayiste Raphaël Confiant. «*C'était un titre provisoire, mais c'est resté parce que ça colle bien*», s'amuse Capucine Rochant. Kris Burton acquiesce: «*Ça caractérise toute la série en un seul mot*».

Il n'y a pas que le titre: le casting est essentiellement martiniquais, avec 75 rôles tenus par des locaux parmi les 82 personnages principaux et récurrents. Pour la plupart des acteurs, il s'agissait d'une toute première expérience, et les auteurs les ont encouragés à jouer avec le plus grand naturel. «*C'est un vrai défi: il y a des émotions qui ne sont pas faciles à jouer*», confie Amre Bozza, l'actrice qui incarne Annabelle Lafleur. «*Pour moi, c'est la colère pure, brute. J'ai eu beaucoup de mal*», se remémore la jeune femme de 27 ans.

Pourtant, malgré ce désir de recréer à l'écran une Martinique fidèle à la réalité, l'annonce de la sortie prochaine de *Bandi* s'est accompagnée de polémiques,

relayées sur les réseaux sociaux, en raison du thème choisi. «*Existe-t-il à l'écran des personnes noires qui ne deulent pas?*», s'interroge le média féministe *Adephité France* qui, sur son compte Instagram, dénonce le *white gaze* («*regard blanc*», notion dérivée par Toni Morrison), réducteur et encombré de clichés, qui serait porté sur les personnages antillais dans de nombreuses fictions.

«*La vision que l'on peut avoir des Antilles se limite souvent à ces questions de violence, de trafic de drogue, de pauvreté*», abonde Zaka Tote, auteur et président de La Fabrique décoloniale, une association d'intellectuels martiniquais. «*Mais en même temps, on ne peut pas nier aussi que ces choses-là font partie de nos réalités*», concède-t-il. Ce docteur en histoire à l'université des Antilles déplore «*un resserrement du champ de la fiction aux Antilles*» depuis une vingtaine d'années, alors qu'il y aurait, selon lui, «*énormément de choses qui pourraient être racontées par le biais de la production cinématographique*»: les relations amoureuses, l'histoire des nombreu-

ses luttes sociales depuis la fin de l'esclavage, ou encore «*un vivier en termes de fictions romanesques, qui mériteraient d'être adaptées*».

Ces réserves semblaient bien loin, le 19 mars, lors de l'avant-première de *Bandi* au palais des congrès de Madiana. À en juger par les exclamations et les éclats de rire des spectateurs durant la projection, le premier épisode a enthousiasmé le public. «*J'avais peur que ce soit trop français, trop lissé, puisque la série doit être diffusée à l'international*», mais les producteurs «*ont gardé le côté local*», commente une spectatrice de 33 ans venue du Lamentin. «*Dans la famille Lafleur, on a l'impression que les personnages ressemblent à nos proches: ça pourrait être notre cousin, un copain, un voisin*», poursuit la trentenaire.

Cette réaction à chaud devrait rassurer les créateurs de *Bandi*. «*Je ne souhaite pas répondre à la polémique*», dit Kris Burton. «*Une fois que les gens auront regardé la série, de l'épisode 1 à l'épisode 8, ils vont certainement réviser leur jugement*». ■

JEAN-MICHEL HAUTEVILLE

# Au MoCo, l'aventure de deux grandes écoles d'art

L'établissement expose des œuvres d'anciens élèves ou professeurs des beaux-arts de Montpellier et de Paris

## EXPOSITION

L'idée est judicieuse, particulièrement dans un moment où nombre d'écoles des beaux-arts sont dans une situation politique et financière difficile : retracer dans une exposition l'histoire de l'une d'entre elles, de sa fondation à aujourd'hui. L'élu est celle de Montpellier. C'est une production en circuit court : le MoCo, le musée où se tient l'exposition principale, et l'école des beaux-arts en question appartiennent à la même entité administrative, sous l'autorité du même directeur, Numa Hamsburin.

Ce dernier rend ainsi pieusement hommage à ses prédécesseurs, à commencer par le premier d'entre eux, François-Xavier Fabre (1766-1837). Cet ancien élève de David, portraitiste et marchand d'art, retourne en 1825 dans sa ville natale, s'emploie à y fonder un musée, qui a grandement pros-

péré depuis et porte toujours son nom, et une école.

Deux siècles plus tard, celle-ci, qui a déménagé plusieurs fois dans la ville, est donc l'un des éléments de cette structure, le MoCo (Montpellier Contemporain), les deux autres étant un ancien hôtel particulier devenu musée, et MoCo. Panacée, qui est à la fois lieu de pratique, de discussion et d'exposition. On le voit, l'enseignement artistique a été pris au sérieux par les municipalités montpelliéraines successives, et il continue de l'être, ce qui n'est pas le cas partout.

Restait à résoudre la question de la forme : comment fait-on pour exposer l'histoire d'un enseignement artistique ? Un livre semblerait a priori plus commode, mais il aurait été moins visible qu'un ensemble d'œuvres. Ces dernières, signées par les anciens élèves, occupent la totalité du MoCo plus une partie du Musée Fabre. Le parcours est d'abord chronologique (la fon-

**On peut apprécier la variété des approches ou regretter qu'il soit facile de perdre le fil du récit**

dation et le XIX<sup>e</sup> siècle), puis thématique (l'atelier, les séances d'après modèle, les techniques), puis de nouveau chronologique (des années 1960 à maintenant). Les articulations entre ces divers chapitres ne sont guère expliquées, de sorte que, selon son humeur, on peut apprécier la variété des approches ou regretter qu'il soit facile de perdre le fil du récit.

De génération en génération, les manières changent grandement. Le regard doit donc embrasser,

dans la même salle ou sur le même mur, des créations sans rapport entre elles. Si, au XIX<sup>e</sup> siècle, une certaine continuité stylistique demeure entre néoclassicisme cherchant le beau idéal et réalisme tempéré par souci du bon goût, il n'en est plus de même après la première guerre mondiale, quand se diffusent influences et modes modernes. Dans un premier temps, le système ancien résiste : en 1941-1942, l'élève Pierre Soulages exécute au fusain une étude d'après un mouage de l'antique. Après la Libération et, à plus forte raison, depuis les années 1960, il ne reste plus rien de tel. Selon l'humeur, là encore, on se réjouira du triomphe de la liberté la plus complète, ou l'on se dira que celle-ci n'est pas toujours bonne conseillère. Les dernières salles, consacrées aux années récentes, sont plutôt pauvres en révélations.

Mais il y a à Montpellier une particularité. L'école des beaux-arts a été, à la charnière des années 1950 et 1960, la base arrière d'un mouvement qui a accédé à une reconnaissance d'abord nationale, puis internationale : le groupe Supports/Surfaces, l'un des derniers à avoir réalisé le modèle historique d'une avant-garde. Les noms sont connus : Vincent Biondi, Daniel Dezeuze, Toni Grand, Claude Viallat et, d'abord proche d'eux, François Rouan. Ils ont pour professeurs des hommes ouverts, Camille Descessey et Georges Dezeuze. Ils comprennent que, pour exister, il leur faut s'émanciper de ceux que l'on nomme alors les « maîtres ».

« L'histoire à l'arrière-plan »  
Ce moment est le meilleur de l'exposition, grâce à la présence d'œuvres méconnues, restées pour la plupart dans les ateliers de leurs auteurs. Il y a à la deux toiles d'Henriette Pous, devenue en 1962 l'épouse de Claude Viallat, dont un nu dans un intérieur qui fait regretter qu'elle ait été si discrète par la suite. On voit comment Vincent Biondi évolue alors par étapes d'un paysagisme épuré vers une abstraction où une géométrie stricte contient l'intensité du chromatisme et le dynamisme du geste. A l'arrière-plan de ses expériences, il y a l'histoire de Piet Mondrian à Mark Rothko.

Quant à Claude Viallat, il se bat contre Picasso sur le terrain de la peinture d'histoire. Or l'histoire se nomme alors « guerre d'Algérie », et Viallat cherche comment peindre sa colère et son horreur. Il se jette dans une grande composition expressionniste, entre Pablo Picasso et Jackson Pollock, et veut, pour la finir, la mitrailler. Faute d'une arme, elle est demeurée intacte, mais sa puissance n'en est pas diminuée. Un peu plus tard viennent ses premières expériences de répétition d'une

forme abstraite, qui ont rendu Viallat célèbre et dont on regarde les irrégularités, les débordements et les déchirures un peu autrement après avoir découvert ce qui les précède dans son atelier.

Les autres découvertes sont à MoCo. Panacée. S'y tient une exposition elle aussi consacrée à l'enseignement, non plus à Montpellier mais à Paris, où l'artiste Djamel Tatah a été professeur aux Beaux-Arts de 2008 à 2023. Djamel Tatah vit aujourd'hui à Montpellier, et la ville lui rend ainsi un deuxième hommage, après sa rétrospective au Musée Fabre en 2022. Seize de ses élèves sont réunis. Ils ne constituent pas un groupe, leurs pratiques étant souvent très éloignées les unes des autres. L'homogénéité est plutôt générationnelle : elles et ils sont trentenaires.

Si le modelage, l'assemblage, l'installation sonore et le marbrier sont présents, la peinture est le médium dominant. Mais on chercherait en vain des réminiscences de celle de Tatah lui-même, si singulière. On en déduit qu'il a été un professeur ennemi des dogmatismes, des idées reçues et des engagements du marché. Ces qualités ont fait venir dans son atelier des élèves désormais reconnus : Mathilde Denize, que l'on a vue au Plateau à l'automne 2025 ; Bilal Hamdad, qui était au Petit Palais jusqu'au début du mois de février ; Djibril Boukhenissi, dont l'exposition à Chicago, de novembre 2025 à janvier 2026, a été un succès. Et aussi Clémence Gbonon, Nina Jayasuriya, Rayan Yasminah ou David Mbuvi, dont les travaux sont, comme on dit dans le jargon des galeries, répétés et recherchés. Cela fait beaucoup pour un enseignement qui n'a duré que quinze ans. ■

PHILIPPE DAGEN

AUDIENCES - MARS 2026

**BFMTV.**  
PREMIÈRE CHAÎNE INFO ET TNT

QUAND L'HISTOIRE  
S'ACCÉLÈRE,  
TOUT LE MONDE  
REGARDE BFMTV

**Les qualités de l'artiste Djamel Tatah ont fait venir dans son atelier des élèves désormais reconnus**

« L'École des beaux-arts de Montpellier : une histoire singulière », MoCo, 13, rue de la République, Montpellier. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 19 heures. Entrée de 5 € à 8 €. Jusqu'au 3 mars.  
« L'Esprit de l'atelier », MoCo. Panacée, 14, rue de l'École-de-Pharmacie, Montpellier. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 3 mai.

**PATRIMOINE**  
A Carnac, le chantier du Musée de préhistoire suspendu

Elu sur une ligne de sobriété budgétaire, le nouveau maire de Carnac (Morbihan), Alexandre Lanocé (sans étiquette) a confirmé la suspension, voire l'abandon du chantier du Musée de préhistoire. Annoncée lors de l'installation du nouveau conseil municipal, samedi 28 mars, cette décision a mis un coup d'arrêt à une opération de 20 millions d'euros. Porté depuis 2020 par la majorité sortante d'Olivier Lepick (divers droite), le projet prévoyait un équipement de 3200 mètres carrés, avec une « émergence » de 16 mètres en granite inspiré des menhirs. — (Le Journal des arts).

**CINÉMA**  
« La Pat' Patrouille » bientôt de retour avec « Mission Dino »  
Phénomène des salles, La Pat' Patrouille, dont le précédent opus, La Super Patrouille (2023), avait attiré plus de 23 millions de spectateurs en France et généré 205 millions de dollars (177 millions d'euros) de recettes au box-

office mondial, revient pour de nouvelles aventures, à 5 août. Dans Mission Dino, l'intrépide bande de chiots échoue sur une île tropicale peuplée de dinosaures.

**DISPARITION**  
Lili Hinstin, ancienne directrice artistique du Festival du film de Locarno, est morte  
Née en juillet 1977, Lili Hinstin avait fondé, en 2009, une société de production, Les Films du saut du tigre, avant de devenir, quatre ans plus tard, programmatrice pour la Villa Médicis à Rome. En 2010, elle rejoint le Centre Pompidou, à Paris, comme directrice artistique du festival Cinéma du réel, puis exerce, dès 2013, des fonctions similaires pour le festival Entrées à Bellort. Sa carrière s'internationalise en 2018, comme directrice artistique du festival du film de Locarno, qu'elle quitte en 2020. Elle rejoint, en 2023, un nouveau festival à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), Nouvelles Vagues, dont elle dirige la programmation. Cette passionnée de cinéma est morte, mardi 31 mars, à 48 ans, après une longue maladie. — (Le Film français.)



# Glen Baxter

## Dessinateur britannique



A Londres, en 2005. GAUTIER  
DEBLODRE POUR «LE MONDE»

Les scaphandriers ont arrêté de jouer du ukuléle au fond des océans. Les cow-boys ne galopent plus, ni bride abattue, en direction d'un séminaire de Jacques Derrida. Les collectionneurs de colocolintes, les demi-sels de profession, les aérostiers mégalomanes et autres contrebassiers de roquefort ont cessé toute activité. Glen Baxter est mort, dimanche 29 mars, à l'âge de 82 ans, et le monde de l'absurde n'est plus tout à fait le même. Sultan du déphasage, génie du non-sens, rejeton du dadaïsme, le dessinateur avait poussé l'humour britannique à son paroxysme, avec cette singularité stéphanienne : le créateur du Concours des grandes catastrophes culinaires était plus connu au pays de Jarry et Queneau que dans la patrie de Beckett et des Monty Python.

Né, le 4 mars 1944, à Leeds, au sein de la classe moyenne britannique (père technicien dans l'industrie, mère au foyer), Glen Baxter semblait destiné à faire carrière dans l'enseignement des arts plastiques. Ses études de peinture et de lithographie au Leeds College of Art lui font découvrir à la fois le surréalisme, qui restera une influence majeure, et l'abstraction, qu'il parodiara allègrement, notamment à travers les tableaux de Piet Mondrian, transformés en sujets de contemplation pour cow-boys en quête de culture. Ses idées sont alors aussi bien des peintures de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Ernst, Duchamp, Magritte, Picabia, De Chirico) que des poètes, au premier rang desquels se trouve Raymond Roussel (1877-1918), par ailleurs inventeur d'un «brevet d'utilisation du vide».

**Esthétique surannée**  
Parce qu'il faut bien vivre, Glen Baxter quitte le Yorkshire à la fin des années 1960 pour travailler dans une école primaire de Leytonstone, un quartier du nord-est de Londres. Engagé au Victoria & Albert Museum (le plus grand musée au monde d'arts appliqués et décoratifs), et ancien bégue féru de mots aux consonances exotiques y écrit ses premiers poèmes et fréquente des troupes de théâtre alternatives pour qui il demande des pièces, allant jusqu'à se produire sur scène. Il lui arrive aussi d'enseigner la poterie et le football, sport pour lequel il gardera une attention particulière en tant que supporter du Leeds United – club dont Eric Cantona porta les couleurs en 1992.

**4 MARS 1944** Naissance à Leeds (Royaume-Uni)  
**1967** Enseigne au Victoria & Albert Museum à Londres  
**1979** Sortie de «Atlas», son premier livre  
**29 MARS 2026** Mort à Londres

En 1970, Baxter déménage pour un autre quartier du Grand Londres, Islington, où il rencontre celle qui deviendra sa femme, Carole. La même année, ses poèmes et nouvelles sont publiés pour la première fois dans le magazine new-yorkais *Adventures in Poetry*, ce qui lui vaudra d'être invité au Poetry Project, grande convention américaine de la poésie, où il fera la connaissance d'Harry Mathews (1930-2017), cheville ouvrière de l'Ouvroir de littérature potentielle.

Devenu enseignant au Goldsmiths College, à l'université de Londres, Glen Baxter commence à illustrer ses propres textes. Son travail est remarqué par une maison d'édition néerlandaise, De Harmonie, qui publie son premier recueil de dessins, *Atlas*, en 1979. L'année suivante, l'Institut of Contemporary Arts de Londres expose une petite sélection de ses œuvres, qui lui ouvrent les portes de nombreux journaux : *The New Yorker*, *Vogue*, *Vanity Fair*, *The Independent on Sunday*, *Le Monde*...

Porté par une esthétique volontairement surannée, le style Baxter fait prospérer le non-sens : «*L'idée était simple : il suffisait de s'inspirer d'une illustration de n'importe quel roman éducatif des années 1940 et de la légèrer avec une phrase décalée, qui aurait pu trouver sa place dans le même roman, mais trois paragraphes plus tôt ou deux chapitres plus tard. De l'opposition des deux naît cette collision absurde qui nous réjouit tant*», écrit l'écrivain Tonino Benacquista dans la préface du *Monde de Glen Baxter* (Hoëbeke, 2009).

Dédié sous la forme de cartes de vœux, de montres-bracelets et d'assiettes en céramique, son travail donna lieu également à la demande du ministère de la culture français, à la création d'une tapisserie et de gravures sur Richard Coeur de Lion en 1999, année du 800<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Perché sur le gant du roi d'Angleterre, un faucon y contemple un objet du futur : une pendule à cocouc accrochée à un arbre.

FRÉDÉRIC POTET

### Le Monde Le Carnet

**Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@publicite.fr (un précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDJ)**

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@publicite.fr  
<https://carnet.lemonde.fr>

#### AU CARNET DU «MONDE»

##### Décès

Muriel et Agnès Baudry, ses filles, et tous leurs proches,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Bernard BAUDRY,**

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.

Une cérémonie à sa mémoire a eu lieu en la cathédrale Saint-Spire de Corbeil-Essonnes, le mardi 31 mars 2026, à 14 heures.

«Être fragile comme un homme et serein comme un dieu : quel exploit !»  
Sénèque.

Michèle, son épouse,  
Marie-Aude et Azeddine, Ludovic et Maud, ses enfants et leurs époux et compagne, Sébastien, Romain, Sarah, Chloé, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Marie COULON,**

Premier président honoraire de la Cour d'appel de Paris, commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 24 mars 2026, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Tigy (Loiret).

Rennes.

David Allis, président de l'université de Rennes, Vintou et Aurélien, directeur de l'INSA Rennes, Audrey Soric, directrice de l'ENSICR

Et toute la communauté universitaire,

ont la tristesse de faire part du décès de

**professeur René DABARD,**

professeur des Universités, président honoraire de l'université de Rennes, directeur honoraire de l'ENSICR, directeur honoraire de l'INSA Rennes, Premier président de Rennes Atlantique,

survenu le 25 mars 2026, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

L'ensemble de la communauté universitaire s'associe à la peine de sa famille et de ses proches.

Un dernier hommage lui a été rendu le lundi 30 mars, à 11 heures, en l'église Sainte-Thérèse de Rennes.

Ses enfants, Ses petits-enfants et leurs conjoints, Ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Pierre FAYE,**

survenu le 26 mars 2026, à Toulouse, dans sa cent unième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 avril, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 93, boulevard du Montparnasse, Paris 6<sup>e</sup>.

Elle sera suivie du dépôt des cendres, au cimetière du Montparnasse, Paris 14<sup>e</sup>, dans le caveau familial, auprès de son épouse.

**Marie-Odile FAYE**

(1929 - 2021).  
(Le Monde du 30 mars).

Bordeaux. Paris.  
MM. Julien-Piera Vest, Jouni-Antti Vest, son fils et son mari,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Marie-Madeleine Jocelyne FERNANDEZ-VEST,**  
née FERNANDEZ,  
dite Jocelyne,

survenu le 25 mars 2026, à Paris, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 3 avril, à 15 h 30, au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine.

Marie-Claude Garden, son épouse, Isabelle, sa fille,

Jean-Yves, son fils et sa femme, Sylvie, Max, son petit-fils, Annik, sa sœur, Pierre, son frère, Ses amis Et ses anciens étudiants et collègues,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Maurice GARDEN,**

historien démographe,

survenu à Paris, le 24 mars 2026, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Professeur d'université à Lyon, Cahan, Genève et Berlin, il fut aussi directeur des PUL, président de l'ENSIBH, directeur scientifique des sciences humaines et sociales dans différents gouvernements socialistes, initiateur du réseau des MSH et de la BULAC, vice-recteur de Paris, et surtout un grand historien des villes de Lyon et Paris.

La cérémonie mémorielle aura lieu le vendredi 3 avril, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

maurice.garden@wanadoo.fr

La famille de

**M<sup>me</sup> Martine GROSPIRON,**  
née WURMSER,

à la douleur d'annoncer son décès, le 19 mars 2026, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le Pavillon de l' Arsenal, Centre d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Paris et de la métropole parisienne

à le regret d'annoncer le décès, survenu le 26 mars 2026, de

**Carles HILLAIRET,**

libraire présent depuis les débuts de l'institution.

L'équipe du Pavillon de l' Arsenal se joint à la famille pour saluer la mémoire de Carles Hillairet, qui a marqué tant par sa fidélité, sa singularité, son humour et sa sensibilité.

Les obsèques auront lieu le vendredi 3 avril, à 11 h 30, au crématorium Val-de-Bievre, à Arcueil, 8 rue du Ricardo.

Sophie Massot, née Lagarde et ses enfants, Antoine, Guillaume et Alexis Massot,

Dominique et Sylvie Lagarde et leurs enfants, Sabine Miot, née Lagarde, Benoît et Matthieu Lagarde, Xavier Lagarde et ses enfants, Hélène et Romain, ses enfants et petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Suzanne Lamberts, sa sœur,

Parvaneh Navaei, sa fidèle assistante de vie, Paul Lagarde,

ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu à Paris, le 23 mars 2026, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

**Bernadette LAGARDE,**

maître de conférences honoraire à l'université de Paris-Nanterre.

Les obsèques, suivies de leur enterrement ont été célébrées ce vendredi 27 mars 2026, à 11 heures, en l'église Saint-Rémy de Vanves.

M<sup>me</sup> Sophie Oum et son époux, MM. Pascal Dréano-Delate et son épouse, ses enfants, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Line MASVIGNER,**

survenu le 29 mars 2026.

Une cérémonie sera célébrée le mardi 7 avril, à 16 heures, en la salle Mataragnon, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.  
23, rue des Bourguignons, 92270 Bois-Colombes.

Nicola Sterbini, son époux, Giulio Sterbini, son fils, Nicolas et Martha Mathieu, Frédérique Mathieu et François Chovert, Antoinette Willard Mathieu, Sabine Mathieu et Eric Giarretto, ses frère et sœurs et leurs conjoints, Emilie et Camille, Yuna, Stéphanie et Julie, Raphaële et Emma, ses neveu et nièces ainsi que leurs conjoints et leurs enfants, Liam, Neil, Colin, Delphine, Juliette et Célo,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Darrie MATHIEU STERBINI,**

survenu le 14 mars 2026, à Rome.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église San Giacomo in Augusta, le 18 mars.

frederique.mathieu02@gmail.com

Paris.  
Jean-Baptiste Le Galliot, son mari, Bernadette et Olivier, ses parents, Alice, sa sœur,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Hélène TAKACS,**

dans sa trente-huitième année, le 26 mars 2026.

Remerciements à l'équipe de la Pitié-Salpêtrière qui l'a accompagné depuis des mois, ainsi qu'à Olivier et Kalifa, ses infirmiers. Merci aussi au service des Diaconesses qui l'a entourée pour ses derniers jours.

Les obsèques auront lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, en la salle de la Coupole, le vendredi 3 avril, à 10 heures.

Plutôt que des fleurs, des dons au profit de la recherche contre le cancer.

Bernadette et Olivier Takacs, 28, rue de Fécamp, 75012 Paris.

#### Cours

**Professeure agrégée de l'Éducation nationale donne cours d'anglais**

tous niveaux.

Cours académiques (à l'oral et à l'écrit), conversations, tutorat, remise à niveau, examens.

Tél. : 06 20 36 75 18.

ammonnetor75@gmail.com

#### Stage

**Envie d'écrire ?**  
Participez à un atelier d'écriture pour jouer avec les mots, inventer des personnages, des histoires...  
Tél. : 06 60 68 54 50.

Société d'édition du Monde - SA  
Président Directeur, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directeur de la rédaction : Jean-François Gaudon  
Directrice de la rédaction : Caroline Monod  
Directrice adjointe de la rédaction : Catherine Gagnepain  
Géorgine Allis, Marjorie Baumard, Philippe Brossard, Nicolas Chiquet, Emmanuel Chevrelmann, Aïna De Lencastre, Aïna Senes, Marie-Pierre Lemaître, Franck Micalet, Cécile Potholungue  
Directrice déléguée à la production : Catherine Gagnepain  
Directrice déléguée au développement des services abonnés : Françoise Poux  
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs : Gilles van Kote  
Rédaction en chef : Laurent Bourdon, Emmanuel Davidoff (Correspondant), André Guilbert, Michel Guenne, Nicole Imminet (Photographe), Sabine Lendou (chef de rédaction), Alain Sial (Directeur de l'édition)  
Directeur d'édition : Emmanuel Lapiere  
Infographie : Delphine Pajon  
Rédaction des services humains du groupe : Emile Costa  
Secrétaire générale de la rédaction : Sébastien de Casparico  
Conseil de surveillance : Aline Sylva Wilbaum, présidente, Gilles Van, vice-président

**Le Monde** en vente actuellement  
**En kiosque**



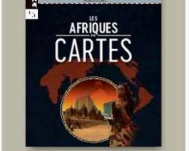
Hors-série



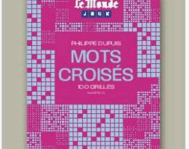
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Magazine numéro 14

### Collection MYTHES ET LÉGENDES DU JAPON



Dès mercredi 1<sup>er</sup> avril, le volume n°9  
**LA PRINCESSE KAGUYA**  
FILLE DE LA LUNE

### Nos services Lecteurs

Abonnements  
Sur [abo.lemonde.fr](http://abo.lemonde.fr)  
Par tel. au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde  
[carnet@publicite.fr](mailto:carnet@publicite.fr)

POUR RECEVOIR AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS

# L'argent public n'achète ni l'asservissement ni le consentement

Un collectif de personnalités issues des mondes associatif, syndical et intellectuel s'interroge sur les liens entre liberté d'expression et argent public. Il estime que ce type de financement n'exclut aucune forme d'autonomie de pensée

En février, l'Observatoire des libertés associatives publiait une étude fondée sur vingt cas d'entrave aux libertés associatives motivés par un impératif de neutralité, ayant eu lieu notamment en 2024 et en 2025. A peu près au même moment, APF France handicap, grande association engagée depuis près d'un siècle dans la défense des droits des personnes en situation de handicap, a été violemment mise en cause dans certains médias et sur les réseaux sociaux. Il a été présumé que le fait de percevoir des financements publics ne lui accordait pas le droit d'exprimer ses idées et ses valeurs, qui sont la non-discrimination et la défense des droits et libertés fondamentales.

Cette accusation n'est pas nouvelle. Qu'elle ressurgisse aujourd'hui n'a pourtant rien d'anodin : elle intervient dans un moment où la légitimité de nombreuses associations, de médias et plus largement de corps intermédiaires est contestée, et où leur liberté d'expression se trouve parfois ouvertement remise en cause. C'est le cas quand ces associations rappellent des valeurs constitutives de notre République et qui figurent en tant que telles dans leur projet associatif. Cela survient également, à plus bas bruit, sur le terrain, quand des associations portent une évaluation négative des politiques publiques menées dans certains territoires et qu'elles reçoivent des menaces à peine voilées de leur non-reconduction lors d'appels à projet. Enfin, c'est aussi le cas par une utilisation dévoyée du contrat d'engagement républicain.

Posons la question clairement : une organisation qui perçoit de l'argent public

devrait-elle renoncer à exprimer ses valeurs, ses analyses, ses désaccords ? Devrait-elle s'autocensurer ? Accepter que le financement devienne un moyen de pression idéologique ?

Lier la liberté d'expression à l'origine publique des financements est un raisonnement dangereux. C'est l'un des ressorts bien connus des régimes autoritaires : faire taire sans entendre explicitement, contraindre sans censurer officiellement. La conséquence est simple : un appauvrissement du débat démocratique et une remise en cause tactique des moyens d'action des associations.

Si cette logique devait s'imposer, qui serait réduit au silence ? Les médias, largement bénéficiaires d'aides publiques, devraient-ils renoncer à toute ligne éditoriale ? Les syndicats, soutenus par des dispositifs légaux, devraient-ils cesser de défendre les salariés ou de contester

des réformes ? Les organisations patronales, dépendantes de commandes ou d'allègements publics, devraient-elles s'abstenir de toute prise de position ? Quant aux partis politiques, financés en grande partie par des fonds publics, devraient-ils aligner leurs discours sur le pouvoir en place ? La réponse est évidente : ce serait nier le pluralisme, socle de toute démocratie.

## Impasse démocratique

L'argent public provient des impôts et des cotisations de l'ensemble des citoyens. Il ne saurait être utilisé comme un levier de subordination. Le principe du « qui paye décide » est une impasse démocratique : poussé à l'extrême, il conduit à une société où personne ne peut plus rien dire, où les actions collectives sont téléguées, au prix des sacrifices des libertés et droits fondamentaux.

Faire croire que le financement public exclut toute forme d'autonomie de pensée et pose un impératif de neutralité alimente aussi un ressentiment dangereux : celui qui oppose artificiellement les citoyennes et citoyens aux associations, aux médias, aux syndicats, accusés de trahir ceux qui contribuent par l'impôt. Cette mécanique affaiblit l'espace civique et fracture la société.

Oui, le contrôle de l'usage des fonds publics est légitime. Oui, la transparence est nécessaire. Et, oui, le respect du cadre légal, de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme est indispensable. Mais, non, la conditionnalité idéologique ne l'est pas. L'argent public n'achète ni l'asservissement ni le con-

sentement. Il permet à des acteurs de l'intérêt général d'agir, de défendre des droits, de faire vivre le débat démocratique. Dans un monde où des groupes financiers puissants ont pour objet clairement affiché de peser dans le débat public, il permet aux associations de faire aussi entendre leurs voix singulières de femmes et d'hommes engagés pour le bien commun.

Réduire au silence au nom du financement public est une dérive liberticide ; c'est en réalité s'en prendre à la société tout entière et l'accoutumer au pire. Préserver la liberté d'expression et d'action de celles et ceux qui contribuent à la vie collective, c'est, au contraire, la renforcer. ■



**LIER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION À L'ORIGINE PUBLIQUE DES FINANCEMENTS EST L'UN DES RESSORTS BIEN CONNUS DES RÉGIMES AUTORITAIRES**

**Premiers signataires : Françoise Barré-Sinoussi, présidente de Sida-cit ; Eric Chenut, président de la Mutualité française ; Benoit Hamon, président d'ESS France ; Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT ; Bruno Morel, président d'Emmaüs France ; Pascale Ribes, présidente d'APF France Handicap ; Christophe Robert, délégué général de la Fondation pour le logement des défavorisés ; Pierre Rosanvallon, historien et professeur émérite au Collège de France ; Nathalie Tobin, présidente de la Ligue des droits de l'homme ; Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif. La liste complète des signataires est à retrouver sur [lemonde.fr](https://lemonde.fr)**



## Réda Didi La sécurité du quotidien ne peut être pensée uniquement à l'échelle de la mairie

Alors que la ville de Saint-Denis a annoncé vouloir désarmer progressivement sa police municipale, le spécialiste des politiques de sécurité locale s'interroge sur la latitude dont disposent les communes à ce sujet

L'annonce par le nouveau maire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Bally Baygoko, d'un désarmement progressif de la police municipale, en commençant par le retrait du lanceur de balles de défense (LBD), dépasse de loin le cadre local. Elle met en lumière une interrogation devenue centrale : quel rôle, quels moyens et quelle doctrine pour nos polices municipales dans le paysage de la sécurité française ?

Depuis une dizaine d'années, ces forces ont connu une montée en puissance continue. La France compte aujourd'hui près de 28 500 policiers municipaux, contre environ 20 000 au milieu des années 2010. Leur équipement a suivi cette courbe : plus de 60 % d'entre eux portent désormais une arme à feu. Cette transformation s'est faite de manière pragmatique, sous la pression des attentes citoyennes et des réalités de terrain. Le maire s'est ainsi imposé comme le pivot de la sécurité du quotidien. Cette

évolution, autrefois marquée politiquement, s'est largement normalisée. De nombreuses municipalités, par-delà les clivages, ont renforcé leurs dispositifs locaux, faisant de la sécurité un enjeu territorial avant d'être un sujet strictement national.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la décision du maire de Saint-Denis. Elle ne relève pas d'un simple ajustement technique, mais d'une orientation politique assumée : celle de repenser la police municipale en privilégiant une logique de proximité et de présence visible. Ce choix est légitime — une collectivité doit pouvoir définir sa doctrine —, mais il exige de la cohérence.

### « Vide doctrinal »

Le retrait prioritaire du LBD, alors que le port de l'arme à feu est temporairement maintenu, interroge la gradation de la force. Dans toute doctrine opérationnelle, les armes intermédiaires sont le rempart nécessaire avant l'irréparable. En supprimant cet

échelon, on risque de créer un « vide doctrinal » : l'agent se retrouve privé d'alternative crédible entre la parole et l'usage de la force létale dans des situations de tensions intermédiaires, pourtant les plus fréquentes.

Au-delà de l'équipement, c'est le paradigme même de la police municipale qui est posé. Souhaitez-vous une police de médiation et de

prévention ou une force pleinement engagée dans des missions de sécurité face à la violence ? Les exemples étrangers montrent que ces choix ne sont jamais neutres. Au Royaume-Uni, le modèle repose sur des forces territoriales largement désarmées, privilégiant le lien social, bien que confrontées aujourd'hui à une hausse des violences nécessitant des unités spécialisées armées.

En Allemagne en revanche, les polices des Länder disposent de compétences étendues et d'un armement généralisé, intégrant la proximité sans renoncer à une capacité d'intervention robuste. Dans le cas américain, l'hypermultiplication des polices locales montre ses limites, exacerbant parfois les tensions avec les populations et le niveau global de violence.

Chaque équilibre engage une vision différente de la dissuasion. En France, cet équilibre est aujourd'hui fragmenté : quand Nice ou Cannes optent pour une police municipale de « haute intensité », d'autres communes

privégent le lien social et la médiation. Entre ces deux pôles, la majorité des collectivités tentent de construire des modèles hybrides, souvent en articulation étroite avec la police nationale. Dans des villes comme Saint-Denis, aux réalités sociales complexes, cette question ne peut être éludée. Les agents sont projetés dans des contextes tendus qui exigent à la fois discernement et protection.

### Attractivité du métier

Cette décision de désarmement perçue d'ailleurs un enjeu crucial : l'attractivité du métier. Dans un marché de l'emploi ultra-concurrentiel, le niveau d'équipement et la clarté des missions sont des leviers majeurs de recrutement. Une doctrine perçue comme incertaine risque de fragiliser la fidélisation des agents, là où les communes peinent déjà à stabiliser leurs effectifs.

Plus largement, la situation de Saint-Denis révèle une transformation inachevée. Une partie des

responsabilités de tranquillité publique a été transférée de fait aux maires, sans véritable débat d'ensemble ni clarification des rôles avec l'Etat. Il en résulte une hétérogénéité qui pose la question de l'égalité des citoyens face à la sécurité. La sécurité du quotidien ne peut être pensée uniquement à l'échelle de la mairie. Elle suppose une vision partagée des objectifs : que demandent-on réellement aux polices municipales ? Forces de présence ou forces d'intervention ? La réponse ne peut plus être implicite.

Au fond, le débat ne porte pas seulement sur l'arme, mais sur la place de la police municipale dans notre architecture républicaine. La décision de Saint-Denis ne tranche pas ce dilemme, mais elle nous oblige, collectivement, à le regarder en face. ■

Réda Didi est spécialiste des politiques de sécurité locale. Il est, avec Jean-Marie Gadrat, l'auteur de « Sécurité : notre bien commun » (L'Aube, 96 pages, 7,90 euros)

# La guerre déclenchée par les Américains et les Israéliens n'apportera de solution ni pour l'Iran ni pour la région

Un collectif d'anciens ambassadeurs de France appelle à ne pas rester passif face à une crise moralement et juridiquement injustifiable, qui menace les intérêts européens

Nous, anciens ambassadeurs français, dénonçons la guerre désastreuse lancée par les États-Unis et Israël contre l'Iran. Les bombardements de cibles politiques et militaires frappent aussi massivement la population, durement réprimée, et les infrastructures civiles, sans qu'on assiste à une capitulation du régime ou à une insurrection démocratique. L'extension au Liban est tout aussi dramatique : Israël exploite les provocations du Hezbollah pour mener un plan systématique de destructions et de conquête territoriale, sans épargner les civils, provoquant une catastrophe humanitaire qui menace l'existence même de cet Etat fragile.

Ce conflit est injustifiable : en droit, rien ne permet l'agression d'un Etat souverain ; dans les faits, l'Iran était une nuisance, pas une « menace imminente » ni pour les États-Unis ni pour Israël. L'objectif israélien est clair : éliminer toute menace iranienne, mantra de Benjamin Netanyahu depuis trente ans. Mais les buts des États-Unis, formulés de façon incohérente par Donald Trump, restent flous, augmentant ainsi les risques.

Les conséquences prévisibles – extension régionale de la crise, blocage du détroit d'Ormuz, crise du commerce international, de la circulation des marchandises et de l'énergie, durcissement du régime – n'ont pas été anticipées. Le président américain a ignoré ses alliés et partenaires : aucune consultation préalable, alors que les pays du Golfe subissent directement les frappes iraniennes et que nous sommes tous affectés par la paraly-

sie du détroit. Sollicitant à présent ses partenaires, et même ses rivaux, pour que leurs marines sécurisent le trafic maritime, Trump se heurte à leur fin de recevoir : cette guerre est un nouvel épisode de la déconnexion des menées américaines et des intérêts européens.

## Frappes tactement enterrées

L'Europe reste muette ou résignée. Le chancelier allemand, Friedrich Merz, a acquiescé ; le président Emmanuel Macron a rappelé notre attachement au droit international et affirmé que « cette guerre [était] pas la nôtre », mais il a tactement enterré les frappes initiales et a condamné l'agression qu'il avait retardé. Seule l'Espagne se distingue par des positions courageuses, et souvent solitaires.

Nous apparaissions désespérés face à la montée des politiques de force qui sapent l'ordre international, si imparfait soit-il. La France, qui dit non à la guerre d'Irak en 2003, renonce aujourd'hui à son indépendance diplomatique. Par souci de ménager les États-Unis sur l'Ukraine et Israël pour préserver notre capacité de dialogue avec lui, elle tait le droit international. En juin 2025, elle réaffirme le « droit d'Israël à se protéger et à assurer sa sécurité », et salue les « effets » des frappes israéliennes avant toute autre considération.

Après le 28 février, la France accuse Téhéran d'être « responsable premier », passe sous silence les progrès des négociations nucléaires qui étaient en cours à Genève et critique avec retard l'emploi démesuré de la force, quand le Liban menace de s'effondrer. Les déclarations faites par le ministre des affaires étrangères Jean-Noël Barrot lors de son déplacement au Liban et en Israël confirment ces ambiguïtés. Aussi condamnables que soient le régime de Téhéran et les massacres perpétrés récemment contre sa population, la guerre déclenchée par Amé-

ricains et Israéliens n'apportera de solution ni pour l'Iran ni pour la région. Elle doit cesser, car elle est porteuse de dangers considérables. Nous ne pouvons pas rester passifs face à une crise qui menace nos intérêts.

La filiosité des Européens à condamner l'intervention israélo-américaine va à l'encontre de leurs valeurs. Elle érode la crédibilité de l'Union européenne, favorise le retour de l'impérialisme (États-Unis, Israël, Russie, Chine) et expose l'Europe à des dangers concrets : insécurité énergétique, terrorisme, polarisation des sociétés, racisme et antisémitisme.

Il est donc temps de réagir, en France comme au niveau européen. Aucune solution de long terme ne sera imposée par la force ou par la violation du droit dans la région. Au-delà de l'Iran, notre priorité doit aller au règlement de la question palestinienne, facteur de blocage politique ou de surenchère extrémiste.

Il est aussi urgent de réfuter les accusations d'angélisme : nous savons user de la force légitime pour appuyer le droit quand nécessaire. Mais nous savons aussi quel est le monde que nous voulons, aux antipodes de la loi du plus fort et de l'impunité. Ainsi, pour ne pas nous laisser emporter par un conflit délétère, nous devons reprendre la parole et agir pour réaffirmer ce qui fait notre identité



**NOUS DEVONS AGIR POUR RÉAFFIRMER CE QUI FAIT NOTRE IDENTITÉ EUROPÉENNE : DROIT INTERNATIONAL, MULTILATÉRALISME, DIPLOMATIE**

européenne : le respect du droit international, y compris le droit humanitaire, notre attachement au multilatéralisme, le recours prioritaire à la diplomatie.

Il convient de condamner sans ambiguïté la violation de la souveraineté des États, de même que les attaques menées contre des objectifs civils. Enfin, nous appelons au lancement d'une « coalition des volontaires » avec des pays qui se sont dissociés de cette guerre, qu'il s'agisse de l'Espagne ou des États musulmans – Arabie saoudite, Egypte, Turquie, Pakistan – qui se sont engagés dans un processus de médiation.

Dans l'immédiat, la priorité est d'arrêter le conflit en cours et d'amener les acteurs à la table des négociations ; et, en parallèle, de s'attaquer sérieusement au règlement de la question palestinienne, clé d'une coexistence durable et apaisée entre Israël et les autres États de la région. ■

**Bruno Aubert ; Yves Aubin de La Messuzière ; Charles-Henri d'Aragon ; Marc Barety ; Denis Bauchard ; Alain du Boisjany ; Gilles Bonnaud ; Jean-Claude Cousseran ; Brigitte Curmi ; Frédéric Desagneux ; Jean Félix-Paganon ; Jean-Michel Gaussoit ; Gilles Gauthier ; Gabriel Keller ; Régis Koetsch ; François Laumonier ; Patrick Leclercq ; Ginette de Matha ; Jean Mendelson ; Jean Mustelli ; Nicolas Normand ; Patrick Paoli ; Hugues Pernet ; Christine Robichon ; François Séméaud ; Jean-Paul Véziant ; Nada Yafi ; Philippe Zeller ; Joël de Zorzi. Tous sont d'anciens ambassadeurs de France**

## Blandine Chelini-Pont. En Israël, jamais les référents religieux n'ont été aussi présents dans le conflit ; ni aussi impuissants

Alors que le patriarche latin de Jérusalem a été empêché, le 29 mars, d'accéder au Saint-Sépulchre pour la messe des Rameaux, l'historienne relève que le religieux ne structure plus le temps du conflit, mais en est une variable instrumentalisée

Depuis cinq ans, aucune semaine sainte n'est tenue à Jérusalem dans des conditions normales. Ce constat, qui pourrait paraître conjoncturel, révèle en réalité une rupture durable. De la pandémie de 2020 à la guerre de Gaza à partir de 2023, puis à son extension au conflit avec l'Iran en 2026, les crises successives ont progressivement neutralisé la capacité du calendrier liturgique à imposer ses temps de suspension. Ce qui était

historiquement un rythme structurant – celui d'un temps sacré, capable de contenir la violence – est désormais subordonné à des logiques sécuritaires et militaires, voire écrasé par elles.

L'année 2026 en fournit une illustration particulièrement nette. Les restrictions imposées aux célébrations pascales sont officiellement justifiées par les tirs de missiles iraniens visant Israël. Pourtant, Jérusalem-Est n'a pas été directement ciblé ; un impact isolé à Jérusalem-Ouest et des retombées de débris liés aux interceptions constituent l'essentiel des effets observés dans la ville.

### Excès de zèle sécuritaire

La menace est donc indirecte, médiatisée, ce qui confère aux mesures adoptées une portée qui excède la stricte gestion du risque. En réalité, l'état d'urgence instaure un régime de contrôle militaire : sous l'autorité de l'armée, l'ensemble de Jérusalem, y compris sa partie orientale, est soumis à des restrictions qui s'apparentent à un couvre-feu religieux. Ce faisant, ces mesures manifestent concrètement l'exer-

ce d'une souveraineté israélienne sur un espace dont le statut demeure contesté, transformant l'exception sécuritaire en affirmation de pouvoir.

La portée de cette situation est d'autant plus forte qu'elle intervient au moment d'une convergence rare des calendriers religieux : fin du ramadan, Aïd-el-Fitr, Pessah, semaine sainte et Pâques, célébrés selon les calendriers grégorien et julien. Rarement, dans l'histoire récente, les temporalités sacrées des trois monothéismes se sont ainsi superposées. Dans ce contexte, les appels à une suspension des hostilités se sont multipliés. Le secrétaire général des Nations unies a rappelé la convergence pour proposer un cessez-le-feu ; le chef de l'Église catholique, de son côté, a insisté à plusieurs reprises sur l'incompatibilité entre la célébration pascale et la poursuite de la guerre. Ces appels sont restés inaudibles.

Nous voici face à un paradoxe majeur. Jamais les référents religieux n'ont été si présents dans les discours justifiant ou accompagnant le conflit ; jamais, dans le

même temps, ils n'ont été si impuissants à en limiter la violence. L'idée même d'une « trêve religieuse » – qui existait pourtant dans des temps apparemment plus barbares – semble avoir perdu toute puissance. À Jérusalem, ville trois fois sainte, le religieux ne structure pas le temps du conflit ; il en est une variable instrumentalisée.

Les conséquences concrètes de cette disqualification sont immédiates. L'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes entraîne l'annulation de l'ensemble des grandes manifestations religieuses. La procession des Rameaux, qui peut rassembler jusqu'à 20000 fidèles, a été annulée ; le Chemin de croix, la cérémonie du Feu sacré des Grecs orthodoxes, ainsi que les grands rassemblements de Pessah au Mur occidental n'auront pas lieu. Ce n'est pas une confession qui est effacée, mais l'ensemble des pratiques collectives qui donnent à Jérusalem sa vitalité et sa profondeur spirituelles. La logique sécuritaire suspend, en bloc, l'expression publique du sacré. L'épisode du 29 mars impliquant le

cardinal Pierbattista Pizzballa révèle une autre dimension. Le fait qu'il ait été initialement empêché d'accéder au Saint-Sépulchre pour la célébration des Rameaux ne constitue pas seulement un excès de zèle sécuritaire. Il manifeste une forme de désinvolture envers sa dignité éminente au sein de l'Église catholique. Derrière l'homme, et c'est peut-être un point décisif, il révèle une délégitimation plus insidieuse à l'égard de ce que cette autorité est censée incarner : la préparation pascale, dans la ville même où s'inscrivent les fondements de la foi chrétienne.

### Arbitrage du politique

Finalement, ce n'est pas seulement une figure institutionnelle qui est atteinte, mais la portée de la révélation chrétienne dans son lieu le plus chargé de sens. La mise à distance du patriarche devient ainsi le symptôme de la marginalisation plus large du religieux, réduit à un élément secondaire face aux impératifs de sécurité et aux logiques de puissance. Dans une ville qui concentre pourtant la sacralité des trois monothéismes, le religieux cesse d'être un principe d'organisation du temps et de l'espace pour devenir un facteur soumis à l'arbitrage du politique.

Cette évolution s'inscrit enfin dans une séquence plus longue de fragilisation des communautés chrétiennes depuis 2003 : restrictions administratives, violence contre les personnes et les lieux de culte en Cisjordanie, destruction des églises de Gaza, bombardements du Liban sud touchant villages, habitants et édifices chrétiens.

Elle entre également en résonance avec la position du Saint-Siège, dont l'opposition totale à l'escalade militaire – notamment à l'ouverture du conflit avec l'Iran pour les conséquences en cascade qu'il allait entraîner – a laissé de marbre ses protagonistes. Ainsi, la marginalisation du religieux ne tient pas à son absence, mais à son impuissance : présent dans les discours justifiant la guerre et la destruction de l'enfemi, il devient superfluo quoque quand il ne nourrit que sa propre cause. ■

**Blandine Chelini-Pont** est historienne à Aix-Marseille Université. Elle a codirigé, avec Imad Khilil, « Géopolitique religieuse en Méditerranée. Dynamiques et enjeux » (éditions Hermann, 2025)

**LE RELIGIEUX EST RÉDUIT À UN ÉLÉMENT SECONDAIRE FACE AUX IMPÉRATIFS DE SÉCURITÉ ET AUX LOGIQUES DE PUISSANCE**

# « NOUVELLE FRANCE »

Si la formulation a connu bien des vies dans la politique française, Jean-Luc Mélenchon lui offre une charge inédite en y apportant un sens socio-ethnique

## UN MOT DANS L'AIR

Jean-Luc Mélenchon, pendant la séquence des municipales, n'a cessé de vanter la « nouvelle France », jeune, urbaine et bigarrée. « A Saint-Denis [Seine-Saint-Denis], la nouvelle France est affirmée », a-t-il dit par exemple. Ses troupes proclament qu'elle « balaitera » la droite et l'extrême droite en 2027.

L'expression hérisse les adversaires de la France insoumise (LFI), ce qui n'est pas pour déplaire au fondateur du mouvement. Bruno Retailleau (Les Républicains) voit la « fin de la France »; Gabriel Attal (Renaissance), la « négation de la France ». « C'est la dissolution de la République, de toutes nos valeurs républicaines. (...) Il y a l'idée que chacun doit être renvoyé avant tout à ses origines, à sa couleur de peau (...). C'est un tract pour le Rassemblement national », a déclaré le secrétaire général de Renaissance le 24 mars, sur France Inter. L'expression, en elle-même, est pourtant d'une grande banalité. Elle a connu bien des vies : elle a désigné les colonies en Amérique (Louisiane, Canada, Acadie), elle a servi de titre à un mensuel d'extrême droite dans

les années 1920; retournée (« la France nouvelle »), elle a tiré un livre du maréchal Pétain en 1941; dans la presse de l'après-guerre, elle désignait le pays que l'on tentait de rebâtir... Depuis vingt-cinq ans, elle sert régulièrement de slogan à des prétendants à l'Élysée.

En 2001, le premier ministre socialiste, Lionel Jospin, souhaitait « faire naître la nouvelle France dont ce début de siècle apporte la promesse »; en 2011, Arnaud Montebourg, candidat à la primaire socialiste, se proposait de « mettre au pouvoir tous ceux qui inventent la nouvelle France » (sur ses affiches: « La nouvelle France »); en 2016, Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate à la primaire de la droite, avait choisi comme mot d'ordre « Nouvelle société, nouvelle France, la première partie rendant hommage à Jacques Chaban-Delmas, qui l'avait employée lors de ses premiers pas à Matignon, en 1969.

Si l'expression n'est donc pas si originale, le contenu que LFI lui a attribué l'est beaucoup plus. Dans sa nouvelle mite, « nouvelle France » renvoie au brassage de la population créé au fil de décennies par les migrations, au bouleversement de la condition des femmes, aux nouveaux modes de vie de la jeunesse.

L'Institut La Boétie, le centre de réflexion de LFI, a planché ces derniers mois pour ciseler le concept en vue des municipales. Mais son vice-président, Jean-Luc Mélenchon, l'utilise en réalité depuis longtemps. En 2005, en pleines émeutes des banlieues, alors qu'il était encore sénateur socialiste de l'Essonne, il avait fait dire ses collègues en déclarant : « Nous traitons non pas d'abstractions mais d'être humains et de la fabrication de la nouvelle France. Je suis élu d'un département où il n'y a que des immigrants: Corses, Maliens, Auvergnats... »

## Conçue pour durer

Le gouvernement Villepin venait de décréter l'état d'urgence, ce qui critiquait le sénateur. « Dans nos quartiers, dans nos villes, l'immense majorité de la population, pour ne pas dire l'unanimité, a refusé la guerre ethnique, la guerre raciale, la guerre religieuse, bref tous ces pièges avec lesquels on voulait dresser les habitants les uns contre les autres, d'une manière souvent provocatrice. Tout cela a été refusé, disait-il. Ce qui a été affirmé et répété sur tous les tons, c'est la volonté de vivre ensemble. Il s'agit là d'un bien précieux et fragile sur lequel nous nous devons de veiller en ce moment avec le plus grand soin ».

Le 18 novembre 2018, il a repris les deux mots à l'adresse des participants aux premières rencontres nationales des quartiers populaires : « Je n'ai pas honte de le dire: ce que vous voyez là, c'est la nouvelle France ». Lors du lancement, en 2020, de l'Institut La Boétie, il n'a pas parlé de « nouvelle France », mais proposé un concept emprunté à Edouard Glissant (1928-2011), la « créolisation »: « Voilà quel peut et doit être notre idéal et celui que nous proposerons à la patrie. » En vantant le mé-

sage culturel, il s'agissait pour lui de contrer la « zémourisation de l'espace intellectuel ». La « nouvelle France » s'inscrit dans cette même logique de retournement du stigmate.

A ce jeu, Mélenchon va très loin dans la provocation, puisqu'il revendique même un « grand remplacement », ce concept d'extrême droite selon lequel il y aurait un ex-complot visant à effacer la population blanche: « Le grand remplacement c'est une très bonne idée », expliquait-il en janvier 2025 à l'Institut La Boétie, parce que « c'est ce qui se produit à toutes les générations. Que ça plaise à M. Zemmour ou pas. Chaque génération amène son lot culturel et se mélange avec celui de la précédente, et ça donne la créolisation générale de la société. Nous sommes la nouvelle France, et nous en sommes contents. Nous avons un grand-parent sur quatre qui est un étranger, et nous en sommes fiers. »

La « nouvelle France » prend le contrepied de la vision conservatrice d'une France « éternelle » et « enracinée ». L'expression suggère en creux qu'il y aurait une « ancienne France », vieillissante, phalocantique, blanche, hétéronormée, rurale. « Quand Jean-Luc théorise sa « nouvelle France », c'est sur quelle base? Non pas sociale, « les petits », « les travailleurs », mais spatiale: « Les métropoles et les quartiers », et quasi raciale (...). La France insoumise construit alors de nouveaux murs », commentait François Ruffin dans Le Nouvel Obs en septembre 2024, après avoir quitté LFI. Pour lui, la « nouvelle France » dresse les « tours » contre les « bourgs ». Elle est à l'évidence conçue pour durer. Ce qui ne favorise pas forcément le vivre-ensemble, ce « bien précieux et fragile » cher au Mélenchon de 2005. ■

PASCAL RICHER

## DANS SA NOUVELLE MUE, L'EXPRESSION RENVOIE AU BRASSAGE DE LA POPULATION CRÉÉ AU FIL DES DÉCENNIES PAR LES MIGRATIONS



## CHRONIQUE | PAR PAULINE GROSJEAN

# Désyndicalisation et inégalités de revenus, les ressorts d'un cercle vicieux

Le taux de syndicalisation en France a fortement chuté depuis les années 1980. En 2019, seuls 10,3 % des salariés étaient syndiqués, contre près de 20 % en 1975. Le déclin est très marqué dans le privé, où seulement 7,8 % des employés sont syndiqués. Les études avancent la désyndicalisation et l'ubérisation du salariat comme causes de ce déclin. Mais une étude peut en cacher une autre, possiblement complémentaire : la montée des inégalités de revenus.

L'argument est intuitif. Un des objectifs des syndicats est de faire augmenter les salaires de leurs adhérents, surtout des salariés les plus vulnérables. Les négociations collectives parviennent à ces objectifs en négociant par exemple des grilles de salaire. Celles-ci garantissent des salaires définis par la position hiérarchique et non par la productivité ou le pouvoir de négociation individuels. Les changements technologiques et organisationnels dans le marché du travail depuis 1980 se sont accompagnés d'une forte augmentation des inégalités de salaires, même au sein d'une même firme.

Le marché du travail est devenu plus compétitif pour les employés les plus qualifiés, dont la productivité a plus fortement bénéficié du changement technologique. Ainsi, il est devenu plus profitable pour ces employés de négocier leur salaire directement avec le patronat plutôt que d'être contraint par la négociation collective et les grilles de salaires. Ces salariés se détournent donc des syndicats, érodant ainsi leur pouvoir, peut-être à leur propre détri-

ment futur en cas de retournement des conditions du marché du travail ou du progrès technique.

C'est un exemple d'externalité négative: les employés ont un intérêt privé et immédiat à négocier leur salaire de façon individuelle, et n'en internalisent pas l'impact négatif sur le pouvoir des syndicats. Ce crée alors un cercle vicieux de faiblesse syndicale et d'inégalités de revenus: des syndicats faibles peinent à négocier des salaires avantageux, détournant ainsi de plus en plus d'adhérents potentiels, et laissant libre cours à la négociation individuelle et à la montée des inégalités qui affaiblit encore les syndicats.

### Intérêt à négocier seul

Ces dynamiques ont été décrites, mais jamais établies par des données empiriques solides, du fait de la difficulté à séparer les influences conjointes de multiples facteurs économiques, technologiques, et sociaux. Et c'est là l'avancée de cette étude, qui établit empiriquement l'existence de ce cercle vicieux dans trois contextes différents. D'abord, une enquête auprès de 200 organisateurs syndicaux confirme que ceux-ci renouvent plus facilement la

négociation dans des entreprises plus inégalitaires. Ensuite, dans le cas du Wisconsin, une réforme de 2011 a surprimé la négociation collective des grilles salariales des enseignants et a accru les écarts de salaire là où les établissements se faisaient concurrence pour recruter.

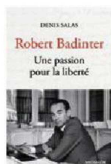
Dans les districts où ces inégalités ont le plus augmenté, les recettes syndicales ont fortement reculé, de 64 % par enseignant en moyenne trois ans après la réforme. Le déclin vient surtout des enseignants dont les salaires ont le plus progressé, confirmant ainsi que les mieux placés sur le marché du travail ont davantage intérêt à négocier seuls qu'à soutenir le syndicat.

Enfin, une étude fut conduite dans le cadre de la grève du syndicat des scénaristes de Hollywood (Writers Guild of America) en 2023. Les chercheuses ont informé certains de ces scénaristes des écarts réels de rémunération, qu'ils sous-estimaient largement jusque-là. Cette information incita les scénaristes les plus productifs, au pouvoir de négociation individuel plus élevé, à se détourner des syndicats. Une leçon annexe de cette étude est que les syndicats, dont la mission de négociation salariale est mise à mal par la montée des inégalités, peuvent investir d'autres dimensions de la négociation pour survivre. Ceci explique peut-être l'envasement croissant des syndicats dans des causes sociales ou même politiques plus larges, et le relatif maintien d'une opinion publique favorable, malgré la baisse d'enthousiasme des salariés eux-mêmes. ■

PAULINE GROSJEAN

**LE DÉCLIN EST TRÈS MARQUÉ DANS LE PRIVÉ, OÙ SEULEMENT 7,8 % DES EMPLOYÉS SONT SYNDIQUÉS**

# QUAND DENIS SALAS REND HOMMAGE À ROBERT BADINTER



ROBERT BADINTER. UNE PASSION POUR LA LIBERTÉ de Denis Salas, Michalon, 192 pages, 20 euros

## LIVRE

Embrasser la pensée de Robert Badinter (1928-2024), austère juriste, brillant avocat, courageux garde des sceaux, philosophe écrivain, passionné d'histoire, auteur de théâtre et d'un livre d'épave, est probablement une gageure. Denis Salas, le président de l'Association française pour l'histoire de la justice, a isolé un fil conducteur des combats de ce « libéral inquiet », dans son *Robert Badinter. Une passion pour la liberté* (Michalon, 192 pages, 20 euros).

Le petit ouvrage s'articule en cinq périodes: l'abolition de la peine de mort, bien sûr; « l'éclat sans pareil des libertés »; la République et les juifs; la prison et la « hantise de l'enfermement »; enfin, la justice et la guerre, la plaie toujours vive de l'avocat. « A travers ses écrits qui tracent un portrait en miroir », Denis Salas retrace l'itinéraire intellectuel de Robert Badinter, tout en s'autorisant des détours pour revisiter Victor Hugo, Condorcet, Albert Camus ou Michel Foucault.

Ce goût du récit permet à Badinter, quand les arguments de la raison butent sur les préjugés, comme la prétendue exemplarité de la peine de mort, de mettre en scène la crudité d'une exécution, qui n'a rien d'abstrait, et d'en faire une description qui fait frémir. Dans la préface à l'exposition « Crime et châtiment » du Musée d'Orsay en 2010, Robert Badinter notait: « Le public pourra accéder par l'art à ce que les codes et les jugements s'avèrent impuissants à nous livrer: l'angoisse du crime et la violence du châtiment. »

Denis Salas fait ainsi une large place à l'œuvre dramatique de Robert Badinter, parce que les scènes théâtrales et judiciaires « ont ceci de commun qu'elles offrent un espace de parole à la vie tumultueuse de la cité, comme si elles voulaient l'immuniser contre les blessures de l'histoire ». Sa quatrième et dernière pièce, *Affaire classée*, remonte aux sources de l'antijudaïsme, avec le procès de Jésus vu à travers les yeux de Ponce Pilate. Le texte est inédit; Elisabeth Badinter en a bloqué sa publication depuis que Fayard, l'éditeur habituel de son mari, s'est fait une spécialité des gros tirages d'extrême droite.

### Patient héritage

L'image illustre assez les dérives que Robert Badinter n'a cessé de combattre: la République l'a certes inhumé au Panthéon, en 2025, mais n'a cessé de découder son patient héritage, et de grignoter l'Etat de droit, cette « exigence de chaque instant », en multipliant les lois d'exception sur la surveillance de masse, en marginalisant les juges; en intégrant la « préférence nationale » dans la loi « asile et immigration »; en créant, en 1994, une peine de perpétuité incompressible, contre laquelle il avait vigoureusement bataillé lors du débat sur l'abolition de la peine de mort.

Les prisons n'ont jamais été si pleines, les Etats libéraux si nombreux, et la guerre n'a jamais été à ce point aux portes du pays. « Si l'œuvre de justice reste incomplète, c'est peut-être qu'elle est devant nous », conclut, avec un certain optimisme, Denis Salas. ■

FRANCK JOHANNÉS



# UN PHÉNOMÈNE MOUVANT

Un hors-série « Le Monde » - 100 pages, 13,50 euros  
Chez votre marchand de journaux et sur [Lemonde.fr/boutique](http://Lemonde.fr/boutique)

**GÉOPOLITIQUE** | CHRONIQUE

PAR GILLES PARIS



# Dans le Golfe, la stabilité est un souvenir

Que des vainqueurs ! La guerre contre l'Iran déclenchée par Donald Trump et Benjamin Nétanyahou n'est pas parvenue à son terme que les communiqués de victoire pleuvent déjà de toutes parts. Le président des États-Unis, qui considère comme un changement de régime réussi l'arrivée au pouvoir de dirigeants plus radicaux que leurs prédécesseurs assassins, met en avant un affaiblissement sans précédent du régime iranien, réel mais insuffisant. Le premier ministre israélien en fait de même et vante la capacité nouvelle de son armée à intervenir en Iran quand bon lui semble pour « tondre la pelouse », c'est-à-dire éliminer tout ce qu'il considère comme une menace même si une pelouse, par définition, repousse toujours. Et le régime iranien se glorifie parmi les ruines de sa capacité à résister à des ennemis infiniment supérieurs.

La rive arabe du Golfe, elle, contemple le désastre. Une page a été tournée le 28 février pour les pétromonarchies qui portent le deuil d'un ordre régional révolu. Il reposait sur la protection des États-Unis et le maintien de relations minimales avec l'Iran. Ces dernières, empreintes de défiance, étaient dictées par la géographie qui fait qu'on ne choisit pas ses voisins. Il se trouve d'ailleurs que la plaque tectonique arabe se rapproche irrésistiblement de sa consœur eurasiatique et que personne n'y peut rien.

Cette protection américaine était matérialisée par un réseau de bases militaires créées ou renforcées après la première guerre du Golfe. Cette dernière avait opposé à l'Irak, après son invasion du Koweït en 1990, une large coalition internationale mise sur pied par Washington. La V<sup>e</sup> flotte américaine, recrée en 1995, s'était ainsi établie à Manama, à Bahreïn. Au même moment, la base d'Al-Dibba sortait des sables du Qatar.

Cette protection américaine avait pourtant fait défaut une première fois en septembre 2019 pour le royaume saoudien, lors du premier mandat de Donald Trump. Washington n'avait pas réagi, en effet, à une attaque de drones visant les installations pétrolières saoudiennes. Ce silence avait poussé l'Iran sur la voie d'un modus vivendi avec l'Iran, conclu en 2023 sous les auspices de la Chine qui faisait ainsi son entrée diplomatique au Moyen-Orient.

Le 28 février, l'attaque décidée par le président des États-Unis, au terme d'un opiniâtre travail de persuasion de Benjamin Nétanyahou, a exposé les pétromonarchies aux représailles du régime iranien au nom de la présence de ces bases. Les garanties de sécurité d'hier ont transformé leurs pays d'accueil en cibles. La stratégie du chaos iranienne visant à rendre exorbitant le coût de la guerre n'avait besoin il est vrai que de prétextes, mais le parapluie militaire américain a montré qu'il était passablement mité.

Fauteur de guerre, Donald Trump est prêt à tout instant, en outre, à rompre avec la règle dite « du magasin de porcelaine ». Édité par le secrétaire d'État de George W. Bush, Colin Powell, chef d'état-major des États-Unis pendant la première guerre du Golfe,

## L'ORDRE RÉGIONAL REPOSAIT SUR LA PROTECTION DES ÉTATS-UNIS ET LE MAINTIEN DE RELATIONS MINIMALES AVEC L'IRAN

elle implique que le choix de déclencher des hostilités impose à son auteur d'en assumer les conséquences.

Pour s'extraire de ce qui est devenu un bourbier, le locataire de la Maison Blanche a fait déjà savoir que les pays qui dépendent du détroit d'Ormuz n'ont qu'à se débrouiller pour gérer sa fermeture par l'Iran, entraînée par les bombardements américains. Inutile d'avoir des ennemis avec un tel allié, qui assure en public que le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman, serait bien avisé dans les circonstances présentes de lui crier les pompes, dans une formule bien plus vulgaire.

Les partisans de la guerre aux États-Unis estiment que la situation impose aux récalcitrants arabes de se rapprocher d'Israël dans le cadre des accords d'Abraham initiés par les Émirats arabes unis et Bahreïn en 2020. La logique a ses limites. Un ennemi commun, l'Iran, ne résume pas en effet les intérêts à long terme des pays concernés, à commencer par le géant saoudien dont le prince héritier garde le silence depuis le début de la guerre.

### Crise brutale et durable

L'hégémonie militaire régionale israélienne était observée avec un inconfort croissant dans la région avant la guerre. Les débordements incontrôlés de cette dernière ne peuvent que l'accroître. L'État hébreu ne s'estime en effet tenu que par ses seuls objectifs quelles qu'en soient les conséquences pour la rive arabe du Golfe. Déjà bombardé en septembre 2025 parce qu'il hébergeait une délégation du Hamas palestinien venue examiner un plan de cessez-le-feu de Washington pour Gaza, le Qatar a pu mesurer sur ses propres installations, après la riposte de l'Iran, les effets de frappes israéliennes sur le principal champ gazier iranien, le 18 mars.

L'équilibre et la stabilité ne sont plus que des souvenirs dans le Golfe et les tractions en cours suggèrent d'autres rapprochements. Après la première attaque de l'Iran par Israël et les États-Unis, en juin 2025 Riyad a conclu un pacte de sécurité avec le Pakistan, puissance nucléaire. Au cours des dernières semaines, les discussions vont bon train entre ces deux pays et la Turquie, qui est par ailleurs proche du Qatar, ainsi que l'Égypte, même si Le Caire ne joue plus depuis longtemps les premiers rôles au Proche et au Moyen-Orient.

L'après-guerre qui commence à se dessiner ne peut que précipiter un grand réalignement. Les dizaines de milliards de promesses d'investissements aux États-Unis faites à Donald Trump à l'occasion de la première visite à l'étranger de son second mandat, en mai 2025, n'ont pas empêché une attaque qui a plongé dans une crise brutale et sans doute durable les pétromonarchies. Ces dernières devront coexister avec un Iran dont le régime aura été galvanisé par sa survie, ou menacé de fragmentation s'il finit par s'effondrer. Difficile de trouver une raison de crier victoire. ■

## LA PEINE DE MORT, NOUVELLE ÉTAPE DANS LA DÉRIVE DU GOUVERNEMENT NÉTANYAHOU

### ÉDITORIAL

Un détail peut résumer une dérive. C'est le cas avec le noeud coulant porté fièrement, comme un symbole, par certains élus israéliens sur leurs vêtements lors du débat à la Knesset consacré au projet de loi établissant une peine de mort applicable automatiquement à des Palestiniens accusés de meurtre commis dans le cadre d'actions « terroristes ». Ce texte défendu par le ministre suprémiste Itamar Ben Gvir, qui représente un courant politique longtemps banni en Israël du fait de son extrémisme, a été adopté lundi 30 avril à une nette majorité de 62 voix contre 48. Il a reçu celle du premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale in-

ternationale pour crime de guerre et crime contre l'humanité. Un recours a été déposé devant la Cour suprême.

Cette loi dispose que toute personne causant la mort d'autrui « dans le but de porter atteinte à un citoyen ou résident israélien, avec l'intention de mettre fin à l'existence de l'État d'Israël, sera condamnée à mort ou à la prison à perpétuité ». Le châtiment suprême sera la peine par défaut pour les Palestiniens de Cisjordanie si la qualification d'acte de terrorisme est retenue par la justice militaire. Présente dans la loi israélienne depuis les origines, la peine de mort n'a été prononcée et appliquée qu'une fois, en 1962, à un criminel de guerre nazi pour son rôle central dans la Shoah, Adolf Eichmann.

À l'heure où un terrorisme israélien s'étend dans les territoires occupés palestiniens, au point d'alarmer une armée pourtant régulièrement compliée d'exactions et de violences de plus en plus désinhibées, l'adoption de ce texte constitue une faute et un reniement. La discrimination qu'il établit place l'État hébreu à l'écart des pays dans lesquels il se reconnaît. Cette loi piétine l'idéal qu'Israël a longtemps dit incarner : celui d'une nation soucieuse de valeurs forgées par une histoire de persécutions et de crimes de masse.

Il y a un quart de siècle, le développement des assassinats extrajudiciaires visant des

Palestiniens accusés de violences avait nourri des débats passionnés au sein de la société israélienne, sur leur principe comme sur le nombre jugé acceptable de victimes collatérales entraîné par ces éliminations. Le cycle de guerre endéchaîné par les massacres du 7 octobre 2023 perpétrés par le Hamas et le nombre terrifiant de civils palestiniens tués par des frappes visant officiellement des miliciens armés a montré que ces débats n'ont plus cours.

Israël s'éloigne de l'État qui s'est longtemps flatté d'être la seule démocratie du Proche et du Moyen-Orient, en oubliant qu'il soumettait déjà des millions de Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie à l'arbitraire de l'occupation. La détention administrative de Palestiniennes et de Palestiniens par l'autorité militaire, sans inculpation ni jugement, pour une durée inconnue et renouvelable indéfiniment, n'a cessé d'en être un exemple.

À la veille du vote, l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni avaient mis en garde les élus israéliens contre « l'adoption d'un tel texte », qui « risquerait de remettre en cause les engagements d'Israël en matière de principes démocratiques ». Leur appel est resté lettre morte et place ces pays face à un choix : celui de la fidélité à ses principes qui les oblige à tirer les conséquences de ce vote, ou bien celui de l'impuissance. ■

Le Monde + HBO max



# Le Monde et HBO Max dans un seul abonnement

Informez-vous bien et regardez mieux, à prix réduit.

16,99 9,99 €/mois

sans engagement



Comment les faux groupes générés par IA diffèrent sur la musique, de YouTube à Spotify



Pourquoi un homme à plus tendance qu'une femme à enrouler un avion de ligne



L'Allemagne veut devenir la puissance spatiale militaire en Europe



Le camp de base de l'Everest, une ville éphémère tout confort à 5 200 mètres d'altitude



Pourquoi la natalité française baisse-t-elle ? Quatre lettres recues passées au crible

## LE PARAPLUIE MILITAIRE AMÉRICAIN A MONTRÉ QU'IL ÉTAIT MITÉ

Le Monde Essential + HBO Max Basic avec plus. Abonnement requis. Renouvellement automatique sauf résiliation. Livr. COV applicable. 10- ©2025 Discovery Communications/Bentley BV. HBO Max est une propriété de Home Box Office, Inc. Tous droits réservés.